



F E D E C H O S E S

www.pressefederaliste.eu

... pour le fédéralisme, depuis 1973

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Editorial (p. 2) : Grèce, après Alekos Panagoulis, disons « Non à l'Europe des autres ! »



Construire le rempart fédéral de la démocratie européenne

« Une Europe unie... dans un monde uni » (UEF - Congrès de Montreux - 1947)

SOMMAIRE : Le BILLET de Jean-Pierre GOUZY : Un Conseil européen pour rien Il y a « 30 ans » nous avons publié : Francesco ROSSOLILLO : Les élections en Cisjordanie – Une victoire de la démocratie **Articles hors dossiers :** Ferghane AZIHARI : La Charte des langues régionales et minoritaires déchaîne les chauvinismes – Roger VANCAMPENHOUT : Lutte antiterroriste – Les 28 vont-ils surmonter leurs divisions ? – Fabrice RIZZOLI : Compte-rendu de la soirée « Razzia sur la riviera : razzia sur la France » **FOCUS** Dix ans après le « Non » au Référendum sur la Constitution européenne. De la menace du « grexit » à la gouvernance de la zone euro. Un véritable *New Deal* pour l'Europe préalable à une initiative constitutionnelle du Parlement européen. Fabien CAZENAVE : Dix ans après le Non au référendum sur l'Europe toujours pas de Plan B – François MENNERAT et Dominique THAURY : Deux hirondelles vont-elles faire un printemps ? Sigmar Gabriel et Emmanuel Macron s'accordent-ils sur une même vision d'une union renforcée ? – Chloé FABRE : Le Plan Juncker racle-t-il les fonds de tiroir – Guido MONTANI : Non au budget bidon de l'Union européenne – Giorgios PSATHAS et Alfonso SABATINO : Cher Tsipras, une autre Europe est possible ! – Grazia BORGNA LEVI : Compte-rendu de la réunion du Comité italien « ND4E » – Projet d'Appel au Parlement européen – Pour un *New Deal* européen **FED'ACTUALITE :** Populisme, nationalisme, fascisme, crise de l'Etat national.. Alessandro CAVALLI : Populisme et nationalisme dans l'Europe d'aujourd'hui – Alon HELLED : Le populisme français et l'anti-européisme. Les deux âmes de la République – Jean-Guy GIRAUD : L'europhobie britannique : le rôle de la presse – Marion LARCHE : L'ombre de sanctions européennes plane sur la Hongrie – Paul ARRIGHI : Sur les nouveaux habits du Front National – Patrick ROUX : Supercherie ou les Le Pen à Kholanta – JE France : PEGIDA – Une menace sur les valeurs qui fondent l'Europe – Avi LANG : Les enjeux politiques de l'hébreu et du yiddish : sionisme et transnationalisme – Yossi AMITAY : Ils ne dansent plus. Les Arabes israéliens entre intégration et privation **FEDE-LETTRES** – **BIBLIOGRAPHIE** F. Dedieu – B. Masse-Stramberger – B. Mathieu – L. Raim : Casser l'euro pour sauver l'Europe (Jacques FAYETTE) **PRISES DE POSITION et COMMUNIQUES DE PRESSE :** Occitanie, Grèce, Europe et immigration **IN MEMORIAM :** Ernest WISTRICH

Grèce, après Alekos Panagoulis, disons « Non à l'Europe des autres ! »

Le hasard et le temps font que nous adressons, avec quelques jours de retard involontaire, ce numéro de *Fédéchoses* à l'imprimeur au lendemain du référendum voulu par le gouvernement grec « *Siriza – Grecs indépendants* », qui lie une « Gauche radicale » et un parti souverainiste de droite extrême, afin de renforcer sa main dans le cadre des négociations en cours au sein de l'Union européenne et de l'eurozone. Quels que soient les calculs qui ont poussé Tsipras à convoquer cette consultation populaire nous voulons dénoncer la collusion qui a réuni ces deux partis dans la campagne pour le « Non » avec les néo-nazis de l'Aube dorée. Si de la part des Grecs indépendants elle n'est pas étonnante... concernant Tsipras et ses camarades elle doit être dénoncée avec force. Comme nous dénoncerons toujours en France les collusions et passerelles entre une certaine gauche et la droite néo-fasciste sur le thème de la Nation ou des langues régionales par exemple...

En ce qui concerne le résultat du référendum, question mal posée, délai trop court..., nous ne voulons pas nous appesantir même si nous craignons fort que son résultat n'aggrave encore le sort des citoyens grecs... et européens et nous publions par ailleurs un long article et deux prises de positions des Jeunes Européens France et des fédéralistes italiens (*MFE + GFE*) auxquels nous renvoyons nos lecteurs.

Par contre nous republions ci-dessous (quasi intégralement) un texte d'Alekos Panagoulis qui nous semble terriblement et dramatiquement d'actualité ce soir, déjà publié, en 1976, trois ans avant son (probable) assassinat par les fascistes grecs.

Alekos Panagoulis

Opposant à la junte des Colonels grecs et à la dictature, prisonnier politique, condamné à mort, fédéraliste
Article publié dans *Fédéchoses* n° 15 – 16, 3° et 4° trimestres 1976

Je ne suis pas ici pour vous faire un long discours. Je suis ici simplement pour remercier les organisateurs de ce septième congrès national de l'Association italienne du Conseil des Commune d'Europe (AICCE) qui m'ont invité à y participer. Et je suis ici pour exprimer ma certitude sur l'espoir qui nous est commun : l'espérance d'une Europe qui ne soit pas l'Europe des autres mais l'Europe des travailleurs, l'Europe des peuples européens. Beaucoup disent que l'Europe aujourd'hui est l'Europe des monopoles, des multinationales, de l'OTAN, du Pacte de Varsovie : c'est-à-dire l'Europe des autres. Et bien que cela soit d'une grande vérité, l'entendre me trouble autant que cela me troublait d'entendre parler de la Grèce des colonels. Je vous raconterai une histoire à ce sujet. Après ma libération en 1973, de nombreux journalistes vinrent à moi et l'un d'entre eux se mit à me poser toutes ses questions de cette manière : « La Grèce des colonels... ». Quant il eut prononcé trois, quatre fois, peut-être plus, l'expression « Grèce des colonels » j'enrageai, je l'arrêtai et lui dis : la Grèce des colonels ça suffit ! Il existe aussi une autre Grèce, la Grèce des détenus politiques, la Grèce des exilés, la Grèce des résistants, la Grèce qui souffre et combat et espère.

*C'est la même chose que je dois répondre à ceux qui parlent seulement d'une Europe des monopoles, des multinationales, de l'OTAN, du Pacte de Varsovie, de la disgrâce. Oui elle existe cette Europe. Mais il existe aussi parallèlement l'Europe de nos rêves, de nos espérances, de nos luttes, de notre **non** à ceux qui acceptent d'être aujourd'hui les représentants de l'**Europe des autres**. Et parmi ceux qui sont ou s'apprêtent à devenir les représentants de l'**Europe des autres** je place aussi ceux qui ne veulent pas comprendre une vérité élémentaire : le problème de l'Europe n'est pas seulement Est-Ouest mais Nord-Sud.*

J'ai lu dans l'Avanti un article du professeur Umberto Serafini et je suis complètement d'accord avec lui quand il dit : « Ce qu'on redoute c'est l'Europe du Sud, l'Europe périphérique, l'Europe du travail migrant qui s'organise dans le cadre de la Communauté européenne et prend la tête d'un 'front démocratique européen' » et j'ajoute qu'on a besoin d'un front démocratique européen où les Européens méridionaux aient toute leur place. Non pour combattre les Européens septentrionaux mais pour combattre la politique de certains gouvernements européens qui alimentent en Europe une division de plus. Par cette politique en effet ils ne comprennent pas que combattre l'Europe du Sud, l'Europe périphérique, l'Europe du travail migrant signifie placer une mine sous les fondations de l'Europe de demain.

(...) Nous ne voulons pas d'une Europe des riches, une Europe qui soit notre patronne. Nous voulons une Europe unie où le nord et le sud comptent également et luttent ensemble pour l'indépendance de tous les Européens au nord, au sud, à l'est et à l'ouest.

Cette Europe n'existera jamais tant qu'il existera des Européens acceptant d'être une colonie des autres, qui acceptent d'être des collaborateurs. Amis et camarades, la honte de la collaboration n'a pas cessé à la fin de la deuxième guerre mondiale, elle continue encore aujourd'hui avec ceux qui nous trahissent en travaillant pour ceux qui regardent l'Europe comme une colonie. Je souhaite que le mot d'ordre de ce congrès soit un non résolu aux collaborateurs des maîtres de la colonie (...)

Un Conseil européen pour rien

Le Conseil européen sensé jouer le rôle d'instance exécutive de l'Union a fait, une fois de plus, la démonstration de son impuissance. En l'occurrence, lors de ses réunions bruxelloises des 25 et 26 juin, dans un contexte, cette fois-ci, de conjonctures plutôt chaotiques. Trois dossiers majeurs étaient sur la table : les dispositions à prendre à la suite des récents débordements migratoires ; le *Brexit* (*british exit*) ; le brûlant *Grexit*. Le débat de fond envisagé par certains sur le renforcement de la zone euro a été renvoyé aux calendes grecques. Quels ont été les résultats ?

Aucune stratégie globale à long terme n'a été dégagée sur les problèmes posés par l'amplification des flux migratoires consécutifs aux conflits du Moyen-Orient et aux turbulences africaines liées aux guerres locales, aux pénuries qu'elles provoquent et à la vacuité libyenne. Certes, les 28 ont fini par accepter la « relocalisation » provisoire en Europe ces deux prochaines années de 40.000 réfugiés auxquels s'ajouteraient 20.000 personnes venues d'Irak et de Syrie. Ces dispositions supposent que les Etats de l'Union européenne (UE) assument leur part d'engagements d'urgence. Ce qui reste loin d'être évident. Chaque pays partenaire de l'UE devrait accepter de prendre, en principe, sa part du fardeau, « en fonction de sa situation ». Le dossier des flux migratoires reste donc largement ouvert. Il sera épluché par les divers ministres de l'Intérieur concernés dans le cadre d'accords ultérieurs éventuels, mais sans aucune obligation d'ensemble.

BREXIT

Le Conseil s'est borné à prendre acte de la décision *cameronesque* de ne maintenir le Royaume-Uni dans l'UE qu'à des conditions à sa convenance. Pour ce faire, celle-ci engagerait une négociation avec Londres dont les résultats devraient être sanctionnés Outre-Manche par la voie référendaire, si possible fin 2016 ou au plus tard en 2017. Même si on sait déjà que l'Ecosse récalcitrante n'a aucune intention, pour sa part, de quitter l'Union.

Parmi les exigences de Sir David qui, pour être satisfaites, nécessiteront une révision des Traités, figurent des questions aussi lourdes de signification que la restitution au profit des parlements nationaux, de certaines des prérogatives du Parlement européen, en l'occurrence réduit au rôle d'une chambre d'enregistrement ; la limitation de libre-circulation au sein de l'Union, notamment en ce qui concerne les migrants européens ; ensuite et surtout la restauration des prérogatives *statonationales* au détriment de l'engagement figurant dans les traités depuis l'origine des temps communautaires d'une « union toujours plus étroite » entre Etats-membres considérée à bon droit comme « la raison d'être » fondamentale du processus d'intégration. Il s'agit, somme toute, d'inviter les Européens à faire marche arrière. Une telle perspective n'est pas acceptable. Or, le Conseil européen n'a fait, à notre connaissance, que prendre bonne note des *desiderata* de Londres, dont les requêtes sont pourtant décisives pour l'avenir de l'entreprise engagée voici maintenant soixante-cinq ans, à l'initiative de Jean Monnet et Robert Schuman.

www.pressefederaliste.eu

GREXIT

Enfin, cerise sur le gâteau ! Le Conseil européen après plus de cinq mois d'interminables palabres avec le gouvernement d'Athènes pour éviter un *Grexit* destructeur n'a fait qu'entériner un constat d'échec que le peuple grec a été appelé à sanctionner à l'occasion d'un référendum-surprise, le 5 juillet. Les gouvernements européens paient aujourd'hui leurs inconséquences. Ils sont, en effet, responsables d'avoir accueilli pour le moins prématurément en 2001, la Grèce dans la zone euro, alors que de notoriété publique les structures administratives hellènes fonctionnaient selon des méthodes archaïques, en l'absence notamment de cadastre et de fiscalité régulée. De plus, ils se sont engagés dans une union monétaire fondée sur une « monnaie unique » sans respecter parallèlement la plénitude des engagements pris au nom de leur union économique. Ils n'ont pas réalisé l'amorce d'une union budgétaire érudant, au surplus, toute contrainte politique embryonnaire de nature supranationale. Or, une monnaie unique de nature fédérale déconnectée de tout pouvoir de même nature n'est pas viable à la longue.

Au surplus, force est de constater que les pourparlers *bruxello-athéniens* menés en symbiose avec les représentants du FMI se sont déroulés sur la base de contraintes austéritaires renouvelées avec un gouvernement grec de gauche radicale fraîchement porté au pouvoir pour prendre le contre-pied des mesures économiquement et socialement restrictives adoptées par ses prédécesseurs. C'était une gageure !

« Il était inadmissible, disait en substance le premier ministre grec, Alexis Tsipras, dès le début de juin, de nous faire appliquer les mêmes politiques que celles mises en échec et sanctionnées par des records d'endettement ». Et Tsipras en concluant son propos lançait un avertissement : « si certains pensent ou veulent faire croire que la décision que nous attendons ne concernera que la Grèce, ils se trompent. Je les renvoie au chef d'œuvre d'Ernest Hemingway *Pour qui sonne le glas* ».

Une autre stratégie était-elle possible pour maintenir la Grèce dans l'euro, tout en obtenant du tandem Tsipras-Varoufakis des engagements réformateurs crédibles ? Rien ne permet encore de le démontrer, même si les gouvernements de la zone euro, en tête desquels celui de Berlin, s'y étaient résignés, à moins d'accepter la suggestion avancée le 27 juin par l'ancien patron du Fonds monétaire international (DSK), en rééchelonnant et en allégeant l'insoutenable dette publique grecque de 177 milliards d'euros.

L'UE telle qu'elle fonctionne, donne le sentiment, à chaque épreuve qu'elle traverse, de s'empêtrer dans ses contradictions et rien n'indique qu'elle aura encore la capacité de les surmonter, tant elle reste subordonnée aux volontés contradictoires des Etats qui la composent. Du moins, en l'absence de ce que Mario Draghi a appelé le 15 juin, « un saut qualitatif ». C'est-à-dire, pour parler clairement, un saut fédéral.

Certes, la plupart de nos concitoyens conditionnés par les médias nationaux et par les querelles de clocher auxquelles ils sont accoutumés, sollicités aussi par les sirènes d'un populisme protéiforme ont paru longtemps déconnectés d'une *eurosphère* dont les clés lui échappent. Mais aujourd'hui, le cours tumultueux des événements dans un environnement particulièrement instable suscite de nouvelles et fortes inquiétudes. Il appartient aux fédéralistes, pour leur part, en levant le voile d'ignorance et de faux-semblants qui masque les réalités européennes de ce temps, d'y répondre. Ils ont encore, me semble-t-il un boulevard devant eux s'ils savent se manifester.

Les élections en Cisjordanie - Une victoire de la démocratie

Article publié initialement dans *Fédéchosés* n° 91 1^{er} trimestre 1996

Francesco Rossolillo

Décédé, Francesco Rossolillo a eu d'importantes fonctions
au sein du MFE italien et été Président de l'UEF Europe

Traduit de l'italien par Jean-Luc Prevel -Lyon

L'élection de Yasser Arafat à la présidence de l'Autorité palestinienne et celle des députés au Conseil de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza doivent être considérés comme un succès important de la démocratie à la fois au travers de l'ampleur de la participation au scrutin, malgré l'appel au boycott des fondamentalistes, et à travers le climat dans lequel les opérations se sont déroulées en dépit de quelques irrégularités.

Alors que dans plusieurs parties du monde, la violence et l'intolérance dominant, la plupart des protagonistes des événements qui se jouent en Israël imposent les impératifs de la démocratie et de la coopération, dépassant ainsi des obstacles d'une difficulté exceptionnelle.

Tout bon démocrate doit, de ce fait, témoigner un profond respect à la mémoire de Rabin et de l'admiration à l'égard du courage avec lequel Peres et Arafat ont su se faire porte-parole, contre la menace du fondamentalisme de part et d'autre, de la grande majorité des peuples israélien et palestinien qui veulent cohabiter en paix selon les règles de la démocratie.

Les événements israélo-palestiniens ne resteront pas limités aux frontières d'Israël. Leur succès se mesurera à leur capacité de modifier l'équilibre de toute la région. Le processus est engagé. Les rapports entre Israël et la Jordanie ont changé en profondeur et on constate des signes de réchauffement dans les rapports entre Israël et la Syrie. La présence de chefs d'Etat et de personnalités politiques arabes aux funérailles de Rabin ont témoigné à l'évidence d'une évolution qui aurait été impensable il y a quelques années.

Peres a un projet qu'il a exposé dans son livre *Le Nouveau Moyen-Orient*. Il tire sa source d'inspiration de la réconciliation franco-allemande et du modèle de la Communauté européenne.

Son objectif, bien qu'il ne soit pas encore tout à fait précis, c'est celui d'une organisation régionale fondée sur l'intérêt commun pour la garantie de la sécurité de tous les pays de la région, pour l'exploitation en commun des eaux pour lutter contre la désertification, pour le développement d'un réseau commun de transports et de communications, ainsi que de l'industrie touristique.

Une solution durable du problème palestinien n'est d'ailleurs possible que dans le contexte d'une intégration régionale où la paix sera solidement garantie. Si cela ne réussissait pas et si la tension entre Israël et ses voisins arabes recommençait à monter, aucun projet de pacification interne entre les Israéliens et les Palestiniens n'aurait de chance d'aboutir et on reviendrait aux temps obscurs du terrorisme et de l'état endémique de guerre.

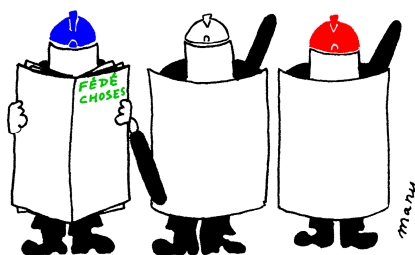
Le projet de collaboration régionale au Moyen-Orient en rejoint un autre que l'Union européenne (UE) poursuit, même si c'est de manière lente, insuffisante et inefficace. Il s'agit du plan de renforcement de la collaboration entre les pays de l'Union, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient qui a été lancé à la Conférence de Barcelone à la fin du mois de novembre de l'année dernière et qui devrait établir une vaste zone de libre-échange pour les produits industriels d'ici 2010.

Il s'agit d'un projet vague et qui n'est pas encore soutenu par une forte volonté. Cela vaut d'ailleurs pour tous les projets de politique extérieure de l'UE qui sont, en fait, supplantés par des politiques velléitaires et désordonnées conduites par ses Etats membres, chacun pour son propre compte.

Mais cela n'enlève rien au fait que des plans, tels que celui de Barcelone qui mettent plus en évidence une exigence qu'une solution, ont cependant le mérite d'attirer l'attention sur une des responsabilités majeures de l'Europe : celle d'inaugurer, lorsqu'elle aura réalisé sa propre unité, une politique extérieure nouvelle, fondée sur la collaboration entre les peuples et sur l'extension des zones de solidarité et de paix.

On imagine difficilement que, sans l'impulsion donnée par l'exemple européen, une région déchirée par de profondes divisions comme c'est le cas de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, puisse trouver par elle-même la voie de l'unité et de la démocratie.

Faites comme lui, abonnez vous !



La charte européenne des langues régionales et minoritaires déchaîne les chauvinismes

Ferghane Azihari
Membre de l'UEF France, des Jeunes Européens
et de la direction du *Taurillon* - Paris
Article publié initialement sur *Le Taurillon*

Plus d'un siècle après le passage du rouleau compresseur jacobin qui a méthodiquement éradiqué les cultures locales sur les territoires continentaux et d'outremer dominés par la bureaucratie française, voilà que celle-ci envisage désormais de ratifier la charte européenne des langues régionales et minoritaires. Évidemment, l'annonce de la ratification peu avant les élections régionales – alors même que l'État français mène actuellement une réforme territoriale avec le même zèle centralisateur et autoritaire que d'habitude indépendamment du respect de la subsidiarité – peut susciter quelques interrogations sur la considération que porte le gouvernement vis-à-vis de l'intelligence de ses administrés. Mais concédons pour une fois l'absence de manoeuvre politicienne dans un souci de *fairplay*.

Nationalisme primaire

Il est de notoriété publique que les langues régionales n'ont pas résisté très longtemps face au soutien politique dont a bénéficié ce qu'on appelle aujourd'hui plus ou moins arbitrairement la langue française. Minoritaire dans son utilisation en 1789, elle s'impose parallèlement à la nationalisation progressive du territoire tout au long du XIX^{ème} siècle, non pas en complément de ce qu'on appelle avec condescendance « les patois » ou les « dialectes », mais en se substituant à ceux-ci.

Le résultat est aujourd'hui sans appel. L'UNESCO considère la quasi totalité des langues régionales – que l'État fait plus ou moins semblant de célébrer depuis une cinquantaine d'années – en voie de disparition.

Il n'empêche que les missionnaires du chauvinisme français sont montés très vite au créneau pour jeter l'anathème sur une Charte emplies d'hérésies qui menaceraient de ressusciter – ou de ralentir la mort – des folklores barbares que l'on pensait définitivement anéantis.

Du front national d'extrême-gauche à celui d'extrême-droite...

les apôtres redoutent l'impact de ce traité sur le culte de la bureaucratie d'État qui maintient son aura en politisant la question culturelle – la tant fantasmée identité nationale – afin d'entretenir son identification à la société. Ainsi les chauvins espèrent-ils protéger le culte de Jeanne d'Arc de la dangereuse diversité via l'emploi à outrance d'une *novlangue* prétendument républicaine destinée à masquer la vacuité d'un nationalisme qui n'en est pas moins rance et fondamentalement impérialiste de par ses prétentions de supériorité sur les autres formes d'attachements culturels que peuvent connaître les individus.

Les chauvins ont néanmoins raison sur un point

Il est cependant nécessaire de faire la part des choses. Car si les rédacteurs de la Charte – qui n'a rien à voir avec l'Union européenne ! – avaient manifestement le souci de préserver la précieuse et inestimable diversité du continent européen, ils ont hélas sous-entendu dans les textes que c'était le rôle du pouvoir politique de promouvoir cette diversité. Or il s'agit là d'une erreur. Pas plus que l'État n'a de légitimité à soutenir une industrie au détriment d'une autre ; pas plus qu'il n'a de légitimité à soutenir une religion au détriment d'un autre culte, le pouvoir politique doit s'abstenir de soutenir une culture particulière. Autrement dit, on attendra de la puissance publique qu'elle reste passive et qu'elle se contente d'être la gardienne du laissez-être.

La question culturelle doit être du ressort des communautés qui ont toute leur place dans la société civile et le secteur privé mais qui n'ont aucune légitimité à s'immiscer dans la gouvernance politique.

Lutte anti-terroriste – Les 28 vont-ils surmonter leurs divisions ? Schengen, la protection des données personnelles, le PNR européen, la stratégie de sécurité : nouvelles pommes de discorde ?¹

Roger Vancampenhout
Membre du groupe Europe de l'UEF et de son Comité fédéral - Bruxelles

Les attentats perpétrés au cours des derniers mois (Belgique, France, Danemark et ailleurs dans le monde) et les menaces terroristes récurrentes ont relancé l'idée de la coopération antiterroriste européenne. Les institutions, Commission, Parlement, Conseil, Conseil européen, les Ministres de l'intérieur et de la justice, sans oublier le Contrôleur européen de la protection des données, le Coordinateur européen pour la lutte contre le terrorisme et EUROPOL, ont les mains dans le cambouis. Tradition bien établie : il n'est pas facile de trouver des réponses communes dans le cadre des traités, d'autant que la sécurité reste largement une compétence des États.

Plusieurs aspects du problème ont retenu notre attention : la coopération policière et judiciaire dans le cadre de l'espace Schengen ; le projet de directive créant un système PNR (« *Passenger Name Record* ») européen au regard de la protection des données personnelles, le Programme européen en matière de sécurité, sans parler des mesures de sécurité prises pour la protection des personnes et des

¹ Sources : *Le Soir*, *Le Monde*, European Voice, Agence Europe, Toute l'Europe, EUR-LEX Europa, Wikipédia, *Press Release Database* de la Commission européenne.

bâtiments publics tant dans les États membres qu'au sein des institutions européennes.

Schengen : l'Accord de Schengen, dont la signature remonte à près de 30 ans et qui a été intégré par la suite dans le droit de l'Union, permet de diversifier les contrôles de police et de renforcer la coopération policière et judiciaire face au terrorisme. Certains États, dont la France et la Belgique, avaient demandé **une modification des règles de Schengen** afin de permettre l'établissement de contrôles de police systématiques sur les ressortissants de l'Union européenne (UE) rentrants. La Commission européenne, avec d'autres États membres, avait toutefois mis en garde contre une renégociation qui risquerait d'inciter certains à supprimer la libre circulation pour ré-instituer des frontières intérieures. Le Conseil européen s'était rangé à l'avis de la Commission, mais n'avait pas exclu d'amender le « Code Schengen » à terme. Les ministres de l'intérieur ont décidé le 12 mars dernier d'accélérer la mise en oeuvre des contrôles systématiques coordonnés des ressortissants européens lors du franchissement des frontières extérieures de l'UE. Ces contrôles devraient être mis en oeuvre d'ici juin 2015. Cependant, sur le « Code frontières Schengen », c'est le statu quo qui prévaut... provisoirement.

PNR et protections des données personnelles

La création d'une base européenne de données des passagers aériens (PNR) est également un objet de controverse, en particulier entre le Parlement et le Conseil. Ce dossier bloqué depuis des années par un désaccord entre les deux institutions, fera-t-il enfin l'objet d'un compromis dans un proche avenir ? Au Parlement, le projet de directive créant un système PNR européen est traité par la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE). Une proposition en la matière datant de 2011 avait été rejetée en avril 2013. Mis sous pression par les ministres, les eurodéputés s'étaient donné jusque fin mars pour déposer des amendements. Les groupes politiques s'affrontent sur le sujet : les uns admettent difficilement qu'un texte rejeté une première fois, alors qu'il se limitait à obliger les États membres à collecter et conserver des données personnelles, prévoit désormais d'obliger les États membres à s'échanger des informations entre eux. Nombre d'élus d'autres groupes seraient prêts à négocier un compromis moyennant, en contrepartie, des progrès sur la réforme des règles de protection des données personnelles. De quoi s'agit-il ?

La directive européenne du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données constitue le socle commun à tous les pays de l'UE en matière de protection des données personnelles. Elle a été complétée par une série d'autres actes législatifs et transposée dans les droits nationaux ; elle est notamment à l'origine de la création d'organes nationaux chargés de la protection des données, tels que la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) en France. Cette directive a permis, sur la base de son article 29, d'instituer un groupe de travail qui a, notamment, négocié une meilleure protection des données personnelles des résidents de l'UE traitées aux États-Unis.

Quoi qu'il en soit, même si cette directive a permis une certaine harmonisation des législations nationales, celles-ci restent toutefois très fragmentées. De surcroît, cette législation n'est plus adaptée à notre époque d'hyper-connectivité, de grandes bases de données (« *big data* »), d'informatique dématérialisée (« *cloud computing* »), etc. C'est qu'entre-temps, cette protection a été soumise à de rudes épreuves, mises en évidence, pour ne citer que quelques exemples, par les révélations sur les écoutes de la NSA (le portable de la chancelière !) et la divulgation des données circulant sur les réseaux sociaux. . . Certains mettent en garde : à défaut d'une réglementation européenne, ce sont les géants de la Silicon Valley (*GAF*A : *Google, Apple, Facebook, Amazon*, etc.), s'appuyant sur un vigoureux lobbying, qui risqueraient de tirer le marrons du feu...

Afin de remédier à cette situation, la Commission européenne avait, sous l'impulsion de l'ancienne Commissaire Viviane Reding, proposé une réforme globale des règles en matière de protection des données : il s'agissait pour elle de renforcer les droits en matière de respect de la vie privée et de donner un coup d'accélérateur à l'économie numérique européenne. La procédure d'adoption impliquant les co-législateurs, Parlement européen et Conseil de l'UE, ainsi que la Commission européenne, est toujours en cours... Commentaire du *Monde* du 17 avril dernier : « *Si elle veut s'armer pour mieux protéger ses citoyens et ses entreprises dans un monde qui se numérise à grande vitesse, l'Union européenne doit adopter la directive sur la protection des données personnelles, proposée il y a plus de trois ans, et sur laquelle les vingt-huit États membres n'en finissent plus de pinailler. Elle doit s'attaquer à tout ce qui relève de la question de la souveraineté numérique. Pour autant, l'Europe n'échappe pas à la critique qui lui est faite outre-Atlantique : elle régleme par jalousie, faute d'avoir su enfanter un Google européen.* »

Complication supplémentaire : la Cour de justice européenne avait invalidé en 2014 une autre directive, datant de 2006, relative à la conservation des données personnelles et la rétention des données télécoms. Elle a jugé nécessaire, mais disproportionnée et trop intrusive, cette législation visant à lutter contre le crime organisé et le terrorisme.

Question : le système PNR ne risque-t-il pas d'être aussi discriminatoire que la directive que la Cour avait invalidée ? La Commission – en l'occurrence, le Vice-président Timmermans et le commissaire Avramopoulos en charge du dossier - a répondu le 11 mars dernier à la demande du Parlement européen. La Commission a conclu à la validité de ce projet de directive. Je cite l'Agence Europe du 13 mars dernier : « *En conclusion, la Commission estime qu'une directive sur l'utilisation des données de l'UE-PNR pour la prévention, la détection, l'investigation et la poursuite des infractions terroristes et la criminalité transnationale grave peut être interprétée d'une manière « qui respecte les exigences juridiques de la Charte des droits fondamentaux tout en fournissant un nouvel outil efficace au niveau de l'UE pour la lutte contre ces infractions ». Le rapporteur sur le PNR européen, Timothy Kirkhope (CRE, britannique) a salué cette lettre « claire et sans équivoque » de la Commission européenne »... Pour faire court, nous ne pouvons qu'espérer voir se dégager un compromis : les parties concernées misent sur un accord d'ici fin 2015... C'est qu'entre-temps, pas moins de 800 amendements auraient été apportés au rapport Kirkhope.*

Programme européen en matière de sécurité

Sur un plan général, la Commission a adopté et, dans la foulée, présenté en séance plénière du Parlement européen, fin avril dernier, sa stratégie pour la sécurité intérieure, qui définit pour la période 2015-2020 les principales priorités en matière de sécurité : lutte contre le terrorisme, contre le crime organisé et contre la cybercriminalité. Cet « agenda pour la sécurité », présenté conjointement par le vice-président Timmermans et le commissaire Avramopoulos, consiste, selon *Le Soir* du 29 avril dernier, en la mise en oeuvre d'échanges et de partage d'information à grande échelle entre les 28 États membres, mais aussi entre les nombreuses agences européennes et les systèmes informatiques déjà existants. A titre d'exemple, la Commission veut rapprocher le Système d'information Schengen (SIS), le Code de contrôle Schengen et l'ECRIS, la base de données de condamnations pénales (*European Criminal Records Information System*), trois bases de données jusqu'à présent entièrement cloisonnées. La Commission souhaite également développer les capacités d'Europol et créer un centre européen de lutte contre le terrorisme. Question : les moyens financiers suivront-ils ?

Nos lectrices et lecteurs partageront sans doute notre conclusion : les instances européennes et nationales doivent d'urgence trouver le point d'équilibre entre, d'une part, les exigences en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et la cybercriminalité et, d'autre part, les garanties indispensables en matière de protection des données et des droits fondamentaux.

L'europhobie britannique : le rôle de la presse ?

Jean-Guy Giraud

Ancien Président de l'UEF France et membre de son Comité directeur - 31

La campagne anti-européenne « insensée » de David Cameron

À la veille des élections britanniques, de nombreux commentateurs s'interrog(ea)ient sur les raisons pour lesquelles **David Cameron** a accordé une place aussi importante dans sa campagne à la **critique de l'Union européenne (UE)**, allant jusqu'à remettre en cause la participation du Royaume Uni (RU,... ou du moins de l'Angleterre ...) à l'UE.

Toutes les analyses objectives démontrent que, dans l'ensemble, **les politiques communes servent les intérêts britanniques** ou ne leur nuisent pas réellement. Elles s'accordent également pour estimer que le retrait actuel du RU de la participation à la définition et la mise en oeuvre des grandes orientations européennes ne serait pas conforme à ses intérêts fondamentaux.

Cet euro-scepticisme, d'une virulence tribunicienne

croissante, apparaît - du point de vue diplomatique au moins, comme « **insensé** », au sens de « **senseless** » ou « **non sensical** » : « **lacking intelligible meaning** ». Pour un pays plus connu pour son habileté et son pragmatisme séculaires dans ce domaine, cette situation est paradoxale - même si l'on peut concevoir que le RU n'a pas encore vraiment tourné la page de son passé de grande puissance.

À défaut d'explication « logique », il faut donc **s'interroger sur les motifs politiques** (au sens électoral du terme) de ce positionnement anti européen.

On sait qu'une partie de l'« **upper class** » conservatrice - dont David Cameron est plus proche que ses prédécesseurs - a toujours combattu le projet européen. Elle ne joue toutefois pas - aujourd'hui comme hier - un rôle déterminant dans ce domaine du fait de l'étroitesse de sa base électorale et en dépit de sa solide participation financière aux campagnes électorales des *tories*.

La pression de l'opinion publique

Mais la véritable explication - aussi souvent soulignée que rarement approfondie - réside sans doute dans **l'état actuel de l'opinion publique** : une large base populaire de l'électorat anglais « déteste » l'UE... Cette détestation, aussi épidermique et pavlovienne soit elle, est bien réelle et constitue un déterminant central de la campagne législative de 2015. L'**UKIP** en a fait son seul programme politique, les conservateurs surfent sur elle et les travaillistes et libéraux ne se risquent plus à l'affronter.

L'influence de la presse

Pourquoi en est-il ainsi ? L'explication la plus souvent avancée - mais peu documentée - met en cause **l'influence de la très puissante presse populaire** anglaise (journalistique et audiovisuelle) qui, depuis plus de vingt ans, répand avec constance et virulence une **image totalement négative de l'UE** dans le public. Ces attaques, si elles flattent une certaine xénophobie de l'opinion, épargnent toutefois les autres organisations internationales dont fait partie le RU comme l'OTAN ou l'ONU. Le « **EU bashing** » a un caractère bien spécifique : Bruxelles est sans conteste le bouc émissaire privilégié. Et ces attaques portent d'autant plus qu'elles ne sont jamais relevées - et encore moins repoussées - par la « victime », en l'occurrence « Bruxelles » - dont l'absence bien établie de communication sur la nature et les objectifs réels des politiques européennes laisse le champ libre à la caricature.

Les raisons de l'europhobie médiatique

Mais quelles raisons motivent cette europhobie active de la presse britannique ? Cette question, centrale, mériterait un examen approfondi hors des limites de la présente note.² On doit donc se limiter à quelques pistes d'explications, prudemment assorties de points d'interrogation :

- l'UE serait le **bouc émissaire** idéal : étranger, anonyme, complexe, vulnérable, etc.?
- l'UE servirait de **dérivatif** pour les vrais

² Voir Peter J. Anderson, *Insulting the public ? The British press and the EU*, éd. Routledge, Londres.

problèmes internes du RU : situation sociale dégradée (cf. NHS), inégalité croissante des revenus (une des plus fortes d'Europe), subsistance d'une classe dominante aristocratique et financière, remise en cause de l'unité du « Royaume » (cf. le problème écossais), etc.?

- **la théorie du complot** : les deux grands groupes dominants de la presse britannique - dirigés par un noyau de fortes personnalités conservatrices - poursuivraient un « agenda » politique anti-européen pour des raisons qui restent à élucider .

On voit donc à quel point le phénomène décrit ci-dessus - aussi « insensé » soit-il - joue un rôle central dans la vie politique britannique, au risque de faire basculer son destin à l'occasion des prochaines élections et, en même temps, de déstabiliser gravement l'UE.

D'autant plus que l'on saisit mal, en cas de crise ouverte des relations entre le RU et l'UE, quelles seraient les portes de sortie d'un tel conflit.³

Il reste à espérer qu'en fin de compte le traditionnel pragmatisme britannique l'emportera, que le futur gouvernement remisera sagement les positions les plus extrêmes de son prédécesseur et que la presse et l'opinion publique anglaise - de guerre lasse - se tourneront vers d'autres boucs émissaires.

Compte-rendu de la soirée « Razzia sur la riviera : razzia sur la France ? »

Fabrice Rizzoli

Président de *Crim'HALT* et Représentant en France du réseau *Freedom Legality And Rights in Europe (FLARE)*

Un peu moins d'un mois après la première conférence organisée par *Crim'Halt*, un café-débat était organisé le 15 avril, au Paris Nord Café, et réunissait une vingtaine de personnes. Celui-ci s'articulait autour des travaux de deux intervenantes, Hélène Constanty, journaliste à *Mediapart* et membre d'Anticor, et Céline Cael, chargée de recherche au Centre de formation au Management du Ministère de la Défense, avant de laisser place au traditionnel échange entre le public et les intervenantes.

Après deux ans d'enquête, Hélène Constanty avait publié, au début du mois, un ouvrage *Razzia sur la Riviera*⁴ portant sur les phénomènes de corruption, ainsi que sur l'implantation croissante d'acteurs criminels d'origine étrangère sur la Côte d'Azur.

"La mafia, c'est comme le nuage de Tchernobyl, elle s'arrête à nos frontières"

C'est en reprenant ces mots qu'Hélène Constanty débutait son intervention. A cet égard, Franco Roberti, le Procureur national anti-mafia italien, interrogé dans le cadre de l'ouvrage, relevait l'*attitude négationniste* de la France. Si le phénomène des réfugiés mafieux italiens n'est pas nouveau, en témoigne la production d'un rapport parlementaire au début de la décennie 1990⁵, ces acteurs criminels auraient développé leurs activités sur le territoire français afin de contribuer au blanchiment de leur argent sale, multipliant et croisant les circuits légaux et illégaux, afin d'opacifier leurs activités lucratives. La découverte de ces circuits serait encore complexifiée par les carences de la coopération franco-italienne sur le sujet. En effet, comment imaginer que les entreprises criminelles ne se soient pas adaptées au phénomène de la mondialisation ? Devenues des organisations transnationales, il paraît peu probable qu'elles n'aient pas réussi à implanter certaines de leurs activités en France.

Partant de ce postulat et loin de circonscrire son investigation aux mafias italiennes, Hélène Constanty évoquait les acteurs criminels d'Europe de l'Est, mais surtout les pratiques transactionnelles officieuses entre des acteurs politico-administratifs et des acteurs économiques de réputation douteuse, à l'image de l'obtention de permis de construire. S'appuyant sur son ouvrage composé de sept enquêtes, l'auteur développait la problématique de la corruption politique à grand renfort d'exemples cocasses.

Transition était ainsi faite avec l'intervention de Céline Cael. Cette jeune chargée d'étude publiait, en janvier 2015, un ouvrage *La transparence financière des élus politiques français*⁶, à la suite d'un mémoire de recherche initié en septembre 2013 au sein de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille et d'Audencia Nantes. La présentation de ses travaux permettait ainsi d'élargir la problématique précédente, à travers l'analyse des mesures prises par le pouvoir politique, en 2013, afin de lutter contre les fraudes politico-financières, dans un contexte marqué par la multiplication des scandales, à l'image des déboires judiciaires de l'ancien ministre du Budget, Jérôme Cahuzac. Abordant notamment l'action de la Haute Autorité pour la Transparence Financière de la Ve République, l'ouvrage s'appuie sur deux axes principaux. Un premier axe institutionnel permet l'étude des productions normatives et dresse un premier bilan de l'action de la Haute autorité limitée par des prérogatives restreintes.

Le second axe, politique, s'appuie majoritairement sur des entretiens et permet une analyse des représentations des élus locaux et nationaux, sur la problématique de la transparence financière. A l'issue de sa démarche analytique, l'auteur nous proposait quelques pistes afin de lutter contre les phénomènes de corruption politique, ouvrant ainsi le débat sur les liens entre professionnalisation du personnel politique et pratiques corruptives.

⁵ François d'Aubert (président) et François Gallet (rapporteur), *Les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la mafia en France* (rapport n°3251), commission d'enquête de l'Assemblée nationale (9^{ème} législature), 1993.

⁶ Céline Cael, *La transparence financière des élus politiques français : les conséquences des mesures législatives de 2013*, coll. "Logiques sociales", éd. L'Harmattan, Paris.

³ Voir l'analyse juridique détaillée de Jean Claude Piris sur le site de la Fondation Robert Schuman.

⁴ Hélène Constanty, *Razzia sur la Riviera: enquête sur les requins de la Côte d'Azur*, coll. Doc. témoignage, éd. Fayard, Paris.

Focus

Dix ans après le « Non » au Référendum sur la Constitution européenne. De la menace du « grexit » à la gouvernance de la zone euro Un véritable *New Deal* pour l'Europe préalable à une initiative constitutionnelle du Parlement européen

Dix ans après le « Non » au référendum sur l'Europe, toujours pas de plan B

Fabien Cazenave

Porte-parole de l'UEF France – Paris
Article publié par *The Huffington Post* le 29 mai

Il est toujours fascinant de revenir sur les promesses de campagnes électorales. Avec un bref retour en arrière, on s'aperçoit que la campagne du référendum de 2005 sur le Traité portant constitution pour l'Europe (TCE) n'a pas échappé à la règle. La plus forte promesse de cette époque était le mythe qu'il y aurait obligatoirement un « plan B » en cas de victoire du Non.

La victoire du Non n'a pas à être remise en cause. Si les Français ont voté ainsi, c'est tout d'abord parce que les arguments présentés dans le cas du rejet du TCE étaient meilleurs que ceux venant de ses défenseurs. À gauche, le slogan « nous voulons une autre Europe » a parfaitement fonctionné. Cumulé à une envie de rejeter l'exécutif de l'époque, le nationalisme de droite, le nationalisme de gauche, un texte qui n'avait rien d'une constitution avec sa partie III homérique, une approche très franco-centrée du débat et la faiblesse indigente sur l'Europe des dirigeants favorables au Oui (Nicolas Sarkozy et François Hollande menant la campagne...), nous avons les éléments d'un nouveau coup d'arrêt au processus d'intégration européen venu de France.

Depuis la réaction des dirigeants européens a été terrible. Au lieu d'entendre les citoyens européens, on leur a confisqué le débat. En effet, peu après, les chefs d'Etats et de gouvernements, soutenus par le Président de la Commission José Manuel Barroso, ont décidé de stopper le processus de ratification. Il y aurait pu y avoir d'autres rejets ou d'autres ratifications, nous n'en étions qu'à 18 ratifications (dont deux par référendum) contre deux rejets. Il y a donc eu cinq pays qui n'ont pas pu s'exprimer. Pire, pour répondre aux citoyens, ils ont déménagé dans le conclave du Conseil européen les débats sur la réforme nécessaire des institutions européennes d'une Europe post-élargissement de 2004. Et personne n'a assumé en France d'expliquer aux citoyens pourquoi le Traité de Lisbonne ressemblait beaucoup au TCE : parce que 18 pays souverains l'ayant ratifié contre 2 seulement l'ayant rejeté, le rapport de force pour la renégociation n'était pas en faveur de la France, aussi grande dans l'Histoire fut-elle.

Au final, nous avons eu en 2005 un résultat perdant-perdant : les partisans du Non demandant plus d'Europe des citoyens n'ont pas été écoutés, les partisans du Oui

demandant des institutions plus fédérales ont vu l'intergouvernementalisme triompher.

Depuis, ce sont les partisans d'une Europe préférant les souverainetés nationales à la souveraineté des Européens dans leur ensemble qui mènent le bal. Le *Brexit* s'est imposé comme un débat central. La Grèce n'est pas protégée par les autres pays européens mais soutenue, comme la corde le fait pour le futur pendu, au nom des intérêts souverains des autres nations. Il n'y a pas de vraies réactions face à la Russie jouant avec l'Ukraine. Les anti-Européens se sont camouflés en partisans d'une « autre Europe », se gardant bien de définir laquelle.

Et en face chez les pro-Européens ? Rien. Dans le discours politique des principaux dirigeants politiques, il n'y a aucune réelle vision de l'Europe. Les mots sont toujours là, mais c'est comme si on voulait remplir un jeu de bingo européen : « nous voulons plus d'Europe, nous avons besoin d'Europe, c'est un merveilleux projet de paix, nous ne devons pas oublier l'horreur de la guerre, l'Europe est à un carrefour, etc ». Au lieu d'une vision de ce que doit être l'Europe, on dit oui du bout des lèvres à des réformes qui ne changent pas profondément les institutions. Seuls les Fédéralistes apportent une vision de l'Europe. Par exemple, ce sont eux qui ont poussé les partis politiques européens à présenter un candidat à la présidence de la Commission en lien avec les élections européennes. Si cela n'a pas permis comme espéré d'européaniser la campagne électorale, cela a permis d'éviter que le Conseil européen ne confisque encore une fois le choix des citoyens. Qu'on aime ou pas M. Jean-Claude Juncker, il était le candidat de la droite et la droite a gagné les élections en arrivant en tête. Il est donc normal que le chef de l'exécutif européen soit de cette tendance politique et qu'il en soit l'inverse si les électeurs changeaient d'avis aux élections suivantes.

Il ne faut plus rien attendre de nos chefs d'Etats et de gouvernements pour faire avancer l'Europe. S'ils le font, ce sera petit bout par petits bouts afin de garder leur pouvoir et leur illusion de souveraineté dans une époque où les États qui comptent dans le monde sont continents. La seule lumière possible pour l'Europe ne pourra venir que du Parlement européen. Le jour où les eurodéputés auront le courage de se réunir pour faire un Serment du Jeu de paume européen et renverser la table du Conseil européen, nous aurons alors un réel plan B.

www.pressefederaliste.eu

**Deux hirondelles
vont-elles faire un printemps ?
Sigmar Gabriel et Emmanuel Macron
s'accordent-ils sur une même vision
d'une union renforcée ?**

François Mennerat

Membre du Bureau de l'UEF Europe – Vice-président de l'UEF France

Dominique Thauray

Président UEF IdF - Trésorier de l'UEF France

Article publié initialement sur *Le Taurillon* – jeudi 4 juin 20015

Chacun à son tour, Sigmar Gabriel le 29 mai, puis Emmanuel Macron le 31, viennent de prononcer des paroles fortes qui expriment leur vision de l'avenir de l'Union européenne (UE) : un même regard porté vers une Union économique et monétaire (UEM) intégrée ?

L'avenir de l'Europe recommencerait-il à intéresser le gouvernement français ? Le 29 mai, tandis que la chancelière rend visite à David Cameron, Sigmar Gabriel, Vice-chancelier de la République fédérale d'Allemagne et Ministre de l'économie et de l'énergie, publie dans la *Bild Zeitung* une tribune dans laquelle il écrit « *Nous avons, en Europe, besoin de plus de courage pour avancer à différentes vitesses dans la coopération* ».

Cet appel, qui répète ceux que des dirigeants allemands avaient déjà lancé depuis des années, ouvre un nouvel espoir aux fédéralistes adeptes d'une avant-garde européenne.

De quoi parle-t-on ? De la création d'un groupe d'avant-garde qui pourrait s'intégrer plus profondément pour ouvrir aux autres pays de l'Union la voie de cette Europe « unie dans la diversité » évoquée par Robert Schuman dans sa déclaration du Salon de l'Horloge.

À ces appels venus d'Allemagne, les gouvernements français avaient répondu jusqu'à présent par le silence, par des moues frileuses ou, au mieux, par des contre-propositions sans grand intérêt.

Mais, ce 31 mai, divine surprise ! S'exprimant « à titre personnel », un ministre français répond, en quelque sorte, à Sigmar Gabriel. Et ce ministre n'est pas des moindres, c'est Emmanuel Macron, lui aussi Ministre de l'économie, « vedette » du gouvernement Valls.

« *L'avant-garde de la zone euro doit aller vers plus de solidarité et d'intégration* », cette intégration doit passer par « *un budget commun, une capacité d'endettement commune et une convergence fiscale* » déclare-t-il dans une *interview* au *Journal du Dimanche*, proposant aussi une harmonisation des régimes sociaux et la création d'une assurance-chômage commune. « *Il faut accepter l'idée que l'Europe se fasse à deux vitesses, qu'il y ait une union solidaire et différenciée. Il y a une histoire à 28 et une histoire à 19* », faisant allusion aux vingt-huit de l'UE et aux dix-neuf de l'UEM, la « zone euro ».

Ces déclarations n'ont sans doute pas été glissées par hasard dans l'*interview*, à quelques semaines du rapport attendu dit « des 4 présidents », ceux de la Commission, du Conseil, de la Banque centrale européenne (BCE) et de l'Eurogroupe, au Conseil européen, et pendant la tournée européenne de David Cameron « pour changer l'Europe ». On ne peut qu'applaudir, d'autant qu'Emmanuel Macron

ajoute que « *l'important, c'est le projet... Il faut d'abord réconcilier les Européens avec l'Europe* ».

Attention ! Une hirondelle ne fait pas le printemps et donner un gouvernement politique à la zone euro ne fait pas une Europe fédérale. Mais nous trouverions-nous soudain dans une conjonction d'astres chère aux astrologues ?

Les Allemands et les Français veulent faire avancer l'UE, les Anglais cherchent à la réduire à une zone de libre-échange, les autres pays observent ce qui se passe et s'interrogent. Pourquoi ne pas en profiter pour réenchâter l'Europe et la faire avancer une bonne fois, en jouant des intentions des uns et des autres ?

Plusieurs groupes se sont déjà clairement exprimés sur la question d'une avant-garde européenne. Entre autres le *Glienicker Gruppe*, le groupe Eiffel ou encore le groupe réuni autour de Thomas Piketty et d'*Alternatives économiques*. Ils ont évoqué des réformes institutionnelles qui donneraient aux citoyens une meilleure vision de l'Europe, une Europe plus proche d'eux.

Sigmar Gabriel le dit à la fin de sa tribune : « *Les tâches qui nous attendent sont si grandes que chaque pays est trop petit pour les surmonter tout seul... Pour cette raison, il est temps pour l'Europe de se réformer* ». Emmanuel Macron le dit à sa façon : « *On a installé l'idée que l'Europe était un objet mort et technocratique. Notre responsabilité est de retrouver le sens du rêve européen et une idée positive de l'Europe* ».

David Cameron n'est pas le seul à vouloir réformer l'Europe. Messieurs les ministres de l'économie, en avant ! Si ce n'est déjà fait, il ne reste qu'à convaincre les chefs de gouvernements. Il faudra du courage et de la détermination. Car c'est une réalité politique d'aujourd'hui comme d'hier : nous ne partons pas d'une page blanche. L'avènement de l'Europe fédérale démocratique et solidaire dépendra d'abord, aussi longtemps que le Parlement européen ne se rebellera pas contre le Conseil européen au nom des peuples, de décisions que prendront les gouvernements des États membres, ou qu'ils ne prendront pas s'ils restent tétanisés par la peur d'électeurs qu'ils tiennent prudemment à l'écart de tout débat.

Quelques dates, pour mémoire :

1994 : rapport Schäuble – Lamers sur un projet d'intégration France Allemagne.

2000 : discours de Joschka Fischer, Vice-chancelier (comme Sigmar Gabriel), sur la relance de l'Union par une avant-garde de pays fédérés, à l'Université Humboldt de Berlin.

2012 : retour de Wolfgang Schäuble sur le sujet, lors de son discours de réception du Prix Charlemagne, faisant suite à de nombreuses autres allusions depuis 2005.

La chancelière Angela Merkel elle-même, n'a d'ailleurs pas été en reste tout au long de ses mandats.

Le Plan Juncker racle-t-il les fonds de tiroir ?

Chloé Fabre

Présidente des Jeunes Européens - France
Article publié initialement par Le Taurillon

Dominique Riquet, député européen ALDE, président de l'Intergroupe sur l'investissement de long terme (www.longterminvestment.eu), il a également été rapporteur du règlement sur le mécanisme pour l'interconnexion en Europe. Il est Vice-président de la commission Transport et Tourisme.

Le Président de la Commission européenne a annoncé par maints roulements de tambour son plan pour relancer la croissance en Europe en attirant les capitaux privés pour financer des investissements de long-terme au sein de l'Union européenne. Il semblerait toutefois que le financement de ce fonds de garantie se mette à déshabiller Pierre pour habiller Paul. Dominique Riquet, député européen rapporteur du règlement sur le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) et rapporteur pour avis sur le Fonds européen pour les Investissements Stratégiques proposé (EFSI) par Jean-Claude Juncker nous éclaire.

1. *Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe pour financer les infrastructures des réseaux trans-européens*

Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe, *Connecting Europe Facility*, a été adopté par le Parlement européen en novembre 2013. Il vise à soutenir les investissements dans les infrastructures de transports, d'énergies ou de télécommunications apportant une plus-value européenne. Ce mécanisme est à la fois un mécanisme de subvention pour des projets qui ne sont pas rentables et de garantie d'investissement pour les projets qui peuvent être rentables. Cette deuxième partie, les instruments financiers, vise à attirer des capitaux privés pour financer des projets d'intérêt public. C'est le cas par exemple de la construction de la ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux.

2. *De difficiles négociations pour des investissements de long terme*

Dominique Riquet qui a été rapporteur sur le texte pour le mécanisme pour l'interconnexion en Europe sur son volet transport raconte que « la discussion essentielle [lors des négociations] a été avec le Conseil des ministres sur la hauteur des concours financiers. Avec la position de David Cameron [Premier ministre britannique], le budget a été amputé. Cela a eu des conséquences pour le mécanisme pour l'interconnexion en Europe. La proposition de la Commission était d'environ 50 milliards d'euros de budget sur les trois volets (transport, énergie et télécommunication), il a été ramené à 33 milliards d'euros. Cette réduction du budget a été la même pour le programme Horizon 2020 qui soutient la recherche et l'innovation. Or ces deux politiques sont essentielles pour

soutenir la croissance en Europe. »

3. *L'arrivée du Plan Juncker venue perturber le jeu*

Alors que le mécanisme pour l'interconnexion en Europe et Horizon 2020 sont en majeure partie des programmes d'investissement par la subvention, le plan Juncker met en place un fonds de garantie des prêts. Le plan Juncker finance des projets qui peuvent être rentables mais qui sont trop risqués pour que les investisseurs privés s'y aventurent, en garantissant une partie de l'investissement et en encourageant ainsi les investisseurs à prendre le risque.

Alors que pour le mécanisme pour l'interconnexion en Europe, les projets finançables sont fléchés (et détaillés dans le règlement), pour le plan Juncker, c'est la Banque Européenne d'Investissement (BEI) qui jugera de l'opportunité de réaliser les projets ou non, en fonction de leur potentielle rentabilité.

4. *Déshabiller Pierre pour habiller Paul ?*

Pour financer le mécanisme de garantie des prêts du plan Juncker, la Commission cherche de l'argent là où elle peut en prélever. En effet, comme l'explique Dominique Riquet, la Commission veut « un fonds de garantie libéré de 8 milliards d'euros et que le fonds soit établi d'emblée pour avoir la confiance des marchés. L'argument de Juncker c'est de dire que le marché a besoin de certitude. » La Commission semble donc exclure une gestion annualisée du fond où l'argent serait débloqué petit à petit.

Mais du coup, il faut pouvoir libérer cet argent, et vite, alors que le budget pluriannuel de l'Union est adopté depuis un an, de même pour le budget 2015, et déjà sous tension (entre 20 et 30 milliards d'euros de factures impayées). « Le piège c'est que le fonds de garantie de Juncker est dans la même rubrique budgétaire que celle du mécanisme d'interconnexion en Europe et que le programme Horizon 2020 », explique Dominique Riquet. Or les règles budgétaires européennes sont relativement strictes et ne permettent pas facilement de basculer des fonds d'une rubrique à l'autre (notamment pas dans les programmes de la rubrique Cohésion).

5. *D'autres fonds de tiroir à racler ?*

« Le Parlement européen soutient le plan Juncker, mais il est également unanime sur l'idée que les financements doivent se baser sur autre chose que sur des amputations du MIE ou de Horizon 2020, des programmes qui ont été longuement travaillés et qui sont déjà opérationnels. Dans la discussion budgétaire annuelle, il y a des surplus et des marges non-affectées, qui pourraient être dirigées vers le fonds de garantie Juncker. » Les surplus correspondent à de l'argent prévu pour des actions mais qui n'a pas été dépensé, et qui reviennent du coup aux États-membres et représentent entre 1 et 4 milliards d'euros par an. Pour Dominique Riquet, « au lieu d'aller taper pour 4 ans d'exercice budgétaire dans les fonds du MIE et de Horizon 2020 on ferait mieux de voir dans les fonds non-alloués ». Les débats s'annoncent tendus. En effet, selon le député, le Conseil des ministres tient plus aux « crédits fléchés », c'est-à-dire ceux qui leur reviennent directement, comme ceux de la Politique Agricole Commune ou les fonds structurels (FEDER, FSE, FEAMP, Fonds de cohésion) qu'aux investissements de projet qui sont gérés par la Commission

elle-même. D'ailleurs, dans le rabotage du MIE, « les États membres n'ont pas été prendre dans la partie « cohésion » qui est fléchée pour chaque État jusqu'en 2016 ».

De même, la situation semble ferme du côté de la Commission qui « n'a pas donné de signes de flexibilité » puisque « Jean-Claude Juncker tient à son opération politique de début mandat », toujours selon Dominique Riquet.

La Commission fait pression sur le Parlement en menaçant d'aller piocher dans d'autres programmes, plus médiatiques, comme Erasmus + {HYPERLINK : <http://www.euractiv.fr/sections/euro-finances/la-commission-menace-de-raboter-erasmus-pour-financer-le-plan-juncker-313318>}, ne s'attaquant pas là au nœud du problème : « les États membres veulent contribuer le moins possible », et l'Union dépend des ressources octroyées par les États membres. En 2016, s'ouvrira la renégociation du budget pluriannuel, avec à l'ordre du jour, la mise en place de ressources propres pour l'Union européenne, solution qui permettrait à long-terme de ne plus racler les fonds de tiroirs. Une nouvelle bataille à livrer pour les représentants des 500 millions de citoyens européens.

Non au budget bidon de l'Union européenne – (A propos du Groupe Monti)

Guido Montani

**Professeur de Politique Economique Internationale
Vice-président honoraire de l'UEF Europe
Publié initialement par *Sauvons l'Europe***

De nombreux commentateurs voient le Plan Juncker, générant 315 milliards d'euros de nouveaux investissements dans les trois prochaines années, comme un pas dans la bonne direction mais insuffisant pour combler le déficit de la demande dont souffre l'économie européenne. De fait, le groupe parlementaire européen « Alliance des démocrates et des libéraux » a déclaré que dans la seule zone euro, le déficit d'investissement est d'au moins 700 milliards d'euros. L'« Alliance progressiste des socialistes et démocrates » considère la somme nécessaire comme plus proche du trillion d'euros, soit le triple des montants mobilisés par le Plan Juncker. Qui plus est, la plupart des économistes ont critiqué les hypothèses d'effet multiplicateur comme trop élevées : dans le Plan Juncker, chaque euro public est supposé mobiliser environ 15 € d'investissement.

Bien que ces critiques soient légitimes, notre opinion est que les partis européens et les gouvernements nationaux devraient soutenir le Plan Juncker. Il s'agit de la première tentative, depuis l'échec du Plan Delors de 1993, de lancer une initiative européenne autonome basée sur des ressources propres européennes. Si le Plan réussit, son impact principal sera que les hommes politiques européens, les hommes d'affaires, les syndicats et les citoyens

comprendront que l'Union européenne (UE) a un avenir et qu'elle peut améliorer leur vie.

Les raisons du peu d'argent public mis à la disposition du plan ont bien été expliquées par Jean-Claude Juncker lui-même dans un entretien au Financial Times du 2 décembre 2014. « Nous n'avons pas l'argent dont nous avons besoin. Nous ne pouvons pas dépenser de l'argent que nous n'avons pas - a dit Juncker. Si j'avais demandé de nouveaux moyens au-delà des marges du budget de l'UE, au-delà des limites qui sont connues, j'aurais eu besoin d'un accord unanime. Si j'avais pris la décision de chercher de l'argent en dehors du budget, par exemple dans le MES, cela aurait impliqué une modification des traités. Je ne voulais pas perdre de temps ni d'énergie en discussions avec les Premiers ministres et les Ministres des Finances sur d'autres moyens de financement ».

En bref, la véritable contrainte sur un plan de relance européen efficace est l'étroitesse du budget européen. Aujourd'hui, son montant est inférieur à 1 % du PIB de l'UE. Suite à cette décision (prise en février 2013) et sous la pression du Parlement européen, l'ancien président de la Commission Barroso (en accord avec le Parlement européen et le Conseil) a demandé au Groupe Monti de réviser le système des ressources propres, afin d'éviter davantage d'erreurs dramatiques. Le premier rapport d'évaluation du Groupe Monti est disponible en ligne.

Malheureusement, ce premier rapport d'évaluation souffre sérieusement d'un manque de clarté sur l'objectif principal de la réforme. Les "ressources propres" sont définies « comme les recettes attribuées irrévocablement à l'UE pour financer son budget sans être conditionnées à une décision des autorités nationales. » Néanmoins, le rapport assume « le plein respect du principe de la souveraineté fiscale des États membres. »

L'objectif politique central de la réforme devrait être que la « taille » du budget de l'UE soit suffisante pour fournir tous les biens publics européens nécessaires à la bonne gouvernance et au bien-être des citoyens européens. Malheureusement, certains membres du Groupe Monti (voir M. Kalfin) sont opposés à cette position. Toutefois, après six années de récession, deux chapitres du budget de l'UE devraient être considérés comme cruciaux : tout d'abord, un fonds pour les investissements et la croissance durable, tels que le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) proposé dans le Plan Juncker – amélioré par l'émission d'obligations publiques européennes pour financer davantage d'investissements – et, d'autre part, un régime d'assurance-chômage européen commun.

En ce qui concerne un fonds d'investissement européen, un récent rapport du Fonds monétaire international (FMI) suggère qu'une augmentation de 1 % du PIB en investissements publics augmenterait le PIB de 1,5 % au cours des quatre années suivantes ; et, si l'investissement était financé par l'emprunt, la même augmentation des investissements publics augmenterait le PIB de 2,9 % au cours des quatre années suivantes. En outre des dépenses d'investissement public réduisent le ratio dette / PIB à moyen terme d'environ 4 % du PIB.

Étant donné le ralentissement économique et la décision prise par la BCE d'assouplir la politique monétaire, le bon moment pour lancer un plan d'investissement sérieux est maintenant. Sachant que le budget de l'UE est le principal obstacle pour le plan Juncker, si les gouvernements nationaux ne fournissent pas de nouvelles ressources financières pour le FEIS, la nécessité pour l'UE d'émettre des obligations européennes (*eurobonds*) d'investissement stratégique devrait être évidente. Pourquoi l'UE ne peut-elle pas faire ce que la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) avait été autorisée à faire ? Ces obligations – qui ne seraient pas des euro-obligations au sens d'une mutualisation des dettes nationales – pourraient accélérer la reprise européenne et seraient également cruciales pour la création de l'Union des marchés de capitaux (UMC) prévue. Notons enfin que le plan européen d'investissement concerne des projets à l'échelle continentale peu susceptibles d'être financés par chaque gouvernement national parce qu'ils seraient rentables pour l'économie européenne dans son ensemble plutôt que pour celle d'un seul État membre.

L'autre problème de la zone euro concerne le régime d'assurance-chômage en Europe, proposé à l'origine par le Commissaire précédent Laslo Andor et désormais l'un des principaux engagements de la nouvelle Commissaire Marianne Thyssen. Comme elle a récemment déclaré à Social Europe : « à long terme, un budget autonome de la zone euro doit être prévu, qui fournisse à la fois la capacité fiscale et une fonction de stabilisation pour permettre l'ajustement aux chocs asymétriques, chocs qui affectent les régions différemment. »

Si l'on considère les deux chapitres discutés ci-dessus avec d'autres politiques déjà incluses dans le budget de l'UE (par exemple, les fonds structurels pour la cohésion régionale et sociale, Horizon 2020, etc.), il est clair que la taille du budget de l'UE devrait être plus ou moins de 2-2,5 % du PIB de l'UE, comme il apparaissait déjà dans le Rapport MacDougall (1977) par lequel le débat sur la construction de l'Union économique et monétaire (UEM) a commencé. A cette époque, la Commission Jenkins pensait que fixer une taille cible pour le budget de l'UE était une étape préliminaire pour la planification de l'UEM. En revanche, à Maastricht, ce problème a été ignoré, et continue de l'être malgré la crise actuelle.

Pour être vraiment autonome des intérêts des gouvernements nationaux, le budget de l'UE doit être basé sur des ressources propres fiscales. Cela signifie qu'il doit être fondé sur des impôts européens comme une taxe sur les transactions financières, la TVA européenne, un impôt sur les sociétés et une taxe européenne sur le carbone – comme demandé par le Parlement européen. Des ressources propres européennes ne signifient pas une augmentation de la charge fiscale portée par les citoyens. Le principe de la souveraineté fiscale nationale devrait être remplacé par un principe de souveraineté partagée sur les ressources fiscales européennes, de la même manière que la souveraineté monétaire partagée a été décidée pour l'UEM. Le Parlement européen et le Conseil (par un vote à la majorité), conjointement avec la Commission, devraient décider à la fois la taille du budget de l'UE et les ressources fiscales des institutions de l'UE.

L'UE a besoin d'un budget fédéral et d'un gouvernement démocratiquement responsable devant un parlement bicaméral. La croissance des partis politiques anti-européens dans tous les États membres de l'UE montre qu'un risque pèse sur l'avenir de l'Union. En effet, sans un budget fédéral l'UEM ne peut pas fournir le degré de cohésion sociale nécessaire pour son fonctionnement harmonieux. Les citoyens grecs ont voté contre les mesures d'austérité, mais l'UE – dans son système de gouvernance actuel – ne peut pas changer les règles sans susciter de plus grandes forces anti-austérité dans d'autres pays membres. De tels espaces de conflits nationaux créent de la méfiance et de l'euro-scepticisme. La décision finale de conserver unis ou non les États membres de l'UEM ne peut être prise par un seul État ou groupe d'États. Si l'Union européenne doit rester une « communauté de destin », comme imaginé à l'origine dans la déclaration Schuman, une nouvelle constitution démocratique doit être acceptée, y compris bien entendu les règles démocratiques gouvernant la capacité budgétaire de l'UE.

Cher Tsipras, une autre Europe est possible !

Giorgio Psathas

Militant fédéraliste grec – Athènes

Alfonso Sabatino

Responsable du Centre piémontais du Conseil des Communes et régions d'Europe - Turin

Traduit de l'italien par Ivana Graziani. – Vienne

Au cours de sa campagne électorale, Alexis Tsipras a affirmé que, en faisant changer le programme destiné à la Grèce, il ferait changer l'Europe en la faisant sortir de la crise imposée par les politiques d'austérité. Après la victoire électorale de *Syriza* le 25 janvier dernier, la réponse venant de l'Europe (Institutions communautaires et gouvernements nationaux) a rappelé à la Grèce qu'elle doit se transformer elle-même en profondeur, si elle veut rester dans la zone de la monnaie unique. Qui a raison ? Dans la réalité, Tsipras et l'Europe pourraient, tous deux, avoir raison et atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés mais le point décisif est que, tous deux, doivent changer leurs propres comportements. Pour comprendre la nature du défi, il faut procéder à une analyse précise des enjeux et, si possible, adopter une approche novatrice de la question grecque. Sur ce point, on peut faire une tentative d'analyse et de proposition.

La faiblesse et la force du gouvernement Tsipras

Le succès du gouvernement Tsipras dépend de la conclusion positive de la négociation en cours sur la révision des mesures d'austérité imposées par la Commission européenne, la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire européen (FMI) (l'ex *Troïka*). *Syriza* (Coalition de la gauche radicale) a gagné les élections avec une majorité relative de 36,34 % sur une participation

électorale de 64 % mais il ne faut pas oublier qu'elle est une force politique soumise à des composantes internes, parmi lesquelles la forte composante exprimée par Panagiotis Lafazanis, Ministre du redressement productif, de l'environnement et de l'énergie, chef de l'aile gauche du parti et eurosceptique⁷. De plus, *Syriζa* a conquis 149 des 300 sièges du Parlement, grâce à la prime majoritaire, manquant de deux sièges la majorité absolue. Ceci a eu comme conséquence que le nouvel exécutif dépend de l'alliance entre *Syriζa*, parti de la gauche radicale, et les Grecs indépendants, formation d'eurosceptiques conservateurs, menée par Panos Kommenos.

Les forces politiques traditionnelles de la politique grecque, telles que *Nea Dimocratia* et *Pasok*, se sont écroulées lors des élections du 25 janvier, alors que le mouvement de l'extrême droite nationaliste, Aube dorée, est passé de 6,9 % en 2012 à 9,4 % devenant ainsi la troisième force politique du pays. *Nea Dimocratia* a recueilli 27,81 % des votes, contre 29,7 % en 2012 mais n'a obtenu que 76 sièges contre 129 aux élections précédentes ; le *Pasok* s'est effondré à 4,7 % en obtenant seulement 13 députés, confirmant ainsi la baisse déjà enregistrée en 2012 où il avait obtenu 13,2 % des votes.

Syriζa s'est donc affirmée en interprétant les attentes de changement nourries par un électorat durement frappé par les mesures de redressement mises en place par le gouvernement d'Antonis Samaras, résultat de la coalition *Nea Dimocratia – Pasok – Dinar* obtenue à partir d'une application partielle des réformes recommandées par la *Troika*.

Ces mesures ont surtout frappé les populations aux revenus moyens et bas, sans aucune incidence sur les couches supérieures ou sur les maladies chroniques du pays (évasion et optimisation fiscale, corruption, clientélisme politique), développement exagéré (éléphantiasis) et inefficacité de l'administration publique, outils de production faibles et non compétitifs, culture économique favorisant les rentes, tutelles sociales excessives étouffant les initiatives individuelles, la prise en charge du risque et le mérite). Le côté positif des élections de janvier est que le cadre politique qui a gouverné la Grèce après les années cruciales de la dictature des Colonels, représenté par les grandes familles des Karamanlis et des Papandréou, est désormais révolu. Cependant, l'*establishment*, représenté par le système de crédit et par les armateurs, conserve le pouvoir économique et l'influence sur les media. L'Église orthodoxe, autre pilier du système, détentrice de grandes propriétés foncières et bénéficiaire d'exonérations fiscales, se montre par contre plus coopérative et intervient dans la crise au niveau caritatif. Maintenant, le gouvernement *Syriζa* doit répondre aux attentes de ses électeurs, las de payer la note de la mauvaise politique des décennies passées. La tâche est difficile, les intérêts à protéger sont forts.

⁷ Le gouvernement Tsipras, au cours de ces premiers mois d'activité, a gagné quelques points de popularité et atteint les 36,9 % alors que *Nea Dimocratia* est descendue à 21,7 %. De plus, il convient de signaler que, à l'heure actuelle, 6 citoyens sur 10 partagent le programme de négociation du gouvernement sur la révision des mesures de redressement imposées par la Commission européenne, la BCE et le FMI.

La recherche nécessaire d'une solution pour le redressement de la Grèce

Les premières démarches du premier ministre, Alexis Tsipras, et de son ministre des finances, Yanis Varoufakis, n'ont pas été focalisées sur les modifications des causes structurelles de la crise grecque. Par contre, ils ont, tous deux, misé sur une révision du plan d'assistance financière mis en place en 2012, alors que les vrais problèmes concernent les liquidités disponibles et la relance du développement sur des bases durables. Autrement dit, ils ont demandé une atténuation de la discipline de redressement recommandée par la *Troika* après la crise, afin de réaliser leur programme électoral basé sur l'augmentation de la dépense publique en matière d'assistance. Comme le *Pasok* de George Papandréou en 2009, *Syriζa* a gagné les élections sur des promesses impossibles à tenir. Cependant, Papandréou dénonça immédiatement le mauvais état des finances publiques et demanda l'aide européenne, élargie ensuite péniblement sur la base des recettes économiques dictées par la *Troika*. Tsipras et Varoufakis, par contre, ont immédiatement contesté les mesures de redressement, quitte ensuite à faire marche arrière et à tenter un compromis leur permettant de survivre politiquement. La possibilité d'un compromis n'est pas à exclure, dans leur intérêt et dans l'intérêt européen puisque, s'ils devaient échouer, l'alternative restante serait celle soutenue par Aube dorée, à savoir un repli sur soi nationaliste et la sortie désastreuse de la Grèce de la zone euro et de l'Union européenne (UE).

La durabilité soumise au plan financier de redressement

Dans la réalité, différentes analyses convergent pour dire que la dette grecque est viable justement suite aux conditions dictées par la *Troika*, conditions considérées comme moins onéreuses que celles imposées à l'Espagne et au Portugal. En effet, bien que la dette d'Athènes soit évaluée, en début d'année, à 320 milliards d'euros, correspondant à plus de 173,5 % de son PIB (il semblerait qu'en avril, elle ait atteint 180 % du PIB), elle aurait un impact supportable sur le bilan de l'Etat, en termes de services de la dette. Environ 62 % de la dette est détenue par des institutions européennes (FESF, MES⁸ et par des gouvernements partenaires de la zone euro au taux préférentiel de 1,5 % avec des échéances à 32 ans et une exonération du paiement des intérêts au FESF pendant 10 ans. La BCE en détient aussi environ 11 % à un taux réduit, le FMI 10 % au taux de 4,5 % et le restant, 17 %, circule sur le marché. Donc, le besoin financier pour le service de la dette est évalué à 2,8 % du PIB grec et, de plus, la Banque nationale bénéficie, comme les autres banques centrales, de la redistribution des coupons encaissés par la BCE sur des titres en sa possession⁹. A côté de cette organisation de la dette, il faut ajouter : 1/ déjà en 2012, la dette détenue par des privés a été diminuée de 50 % et il

⁸ *European Financial Stability Facility* remplacé ensuite par le *European Stability Mechanism*.

⁹ Cf. Cinzia Alcidi et Alessandro Giovannini, *The Cost of Servicing Greece's Debt: A Sisyphian Task?*, CEPS Commentary, 4 février 2015 <http://www.ceps.eu/publications/cost-servicing-greece%E2%80%99s-debt-sisyphian-task>

n'est donc pas opportun de procéder à une deuxième diminution, ce qui exclurait définitivement la Grèce des marchés financiers ; 2/ une réduction, quelle qu'elle soit, de la dette détenue par la zone euro entraînerait, en dernier ressort, une charge qui serait supportée par les contribuables des pays partenaires, solution qui ne serait politiquement pas applicable pour les institutions et gouvernements européens compte tenu de ce qui avait déjà été accordé et bien que la dette grecque ne représente qu'environ 3,5 % du PIB de la zone euro.

Dans la réalité, accéder à une telle requête, provoquerait des revendications similaires en Espagne et au Portugal, cela aussi parce que les échéances à long terme pour son paiement la rendent presque impossible à racheter. Enfin, il faut considérer qu'aujourd'hui, le coût de l'argent dans la zone euro est réduit à son minimum et il restera tel quel à moyen terme suite aux actions de *Quantitative Easing* engagées le 9 mars par la BCE. Donc, le vrai problème auquel devrait se confronter le gouvernement grec est celui de la relance du développement et, surtout, le changement des conditions structurelles de l'économie et de la société ; mais, pour cette tâche, elle a besoin de l'Europe.

Le problème des liquidités

Dans l'immédiat, le vrai problème réside dans les liquidités d'Athènes et ses possibilités de payer les échéances qui arrivent à terme, afin d'inspirer confiance et d'obtenir de nouvelles aides financières. L'alternative est la faillite et la sortie de la zone euro (et de l'UE), perspective qui ne convient pas à la zone euro et qui n'est pas souhaitée par 80 % de la population hellénique.

En février dernier, un premier accord, controversé, a été atteint sur le prolongement pour quatre mois supplémentaires du programme d'aides internationales mis en place en 2012. Le gouvernement Tsipras a dû s'engager à respecter les engagements pris précédemment par le gouvernement Samaras et à rester sous la tutelle internationale du FMI, de la BCE et de la Commission.

Bien entendu, ces conditions portent préjudice aux promesses électorales de *Syriza*, même si, au terme des quatre mois, à savoir en juin prochain, il y a la perspective de l'adoption d'un nouveau plan dont le contenu apparaît, pour le moment, encore vague.

Le 9 avril, la Grèce a remboursé au FMI le prêt qui venait à échéance pour 450 millions d'euros ; il reste maintenant à parcourir le difficile chemin de la restitution par étapes de prêts allant jusqu'à 16 milliards d'euros d'ici mars 2016. Pour faire face à ces échéances impératives, le gouvernement grec est en train, à vrai dire, de racler les fonds de tiroirs en centralisant au niveau de la Trésorerie nationale les fonds destinés aux autorités régionales, à l'agence pour l'emploi, les fonds européens destinés à l'agriculture et toute autre disponibilité connue. Les banques grecques, même si elles constatent une baisse dramatique des dépôts, passés au cours de ces derniers mois de 160 à 135 milliards, doivent souscrire les émissions de bons du Trésor, et ferment ainsi les robinets du crédit à l'économie. Dans ce contexte, la BCE a porté à 73,2 milliards d'euros, avec une augmentation de 1,2 milliards, le montant que les établissements de crédit grecs peuvent emprunter par le biais du programme de liquidités d'urgence ELA (*Emergency Liquidity Assistance*). A ce sujet, il faut aussi rappeler que la BCE a exclu la Grèce de ses opérations de *Quantitative Easing*. Le 24 avril, pour finir,

l'Eurogroupe, réuni à Riga, s'est conclu sans aucun résultat alors qu'il aurait dû débloquer la dernière tranche de crédits pour Athènes pour 7,2 milliards d'euros. Aucune décision ne sera prise avant qu'Athènes ne présente un plan de réformes crédibles. En attendant, un nouveau coordinateur des négociations a été nommé à Athènes en la personne de Euclid Tsakalotos, nomination qui a été interprétée comme une réorganisation des pouvoirs du ministre Yanis Varoufakis.

Le poids des mauvaises politiques

La Grèce paie la facture des mauvaises politiques suivies dans le passé et de la difficulté objective, dans le contexte actuel, de mettre en place une stratégie de redressement. Il faut dire que, aux politiques de dépenses faciles utilisées dans les décennies précédentes et ce jusqu'à la dénonciation publique par Papandréou fin 2009 du mauvais état des finances publiques, s'ajoute une politique de réduction de la dépense publique par des coupes importantes dans les salaires, les retraites, les transports, la santé et l'éducation. La dépense militaire aussi, traditionnellement élevée par rapport au PIB, a été réduite de 3 % en 2008 à 2 %. Les salaires et le nombre de fonctionnaires ont été ramenés à une dépense de 15,8 milliards d'euros en 2013 contre 24,5 milliards en 2009 ; le secteur public, cependant, souffre encore des conséquences des politiques clientélistes adoptées par les gouvernements précédents.

Malheureusement, une nouvelle réduction drastique de l'emploi public n'est pas applicable car, à terme, elle ferait augmenter le taux de chômage et nuirait à l'efficacité de l'administration.

Bien que bénéficiant des Fonds structurels européens qui, par le passé, ont atteint jusqu'à 3,5 % du PIB grec et ont favorisé une indiscutable modernisation des infrastructures, le pays n'a pas réussi à améliorer sa propre capacité de production. L'évasion, l'exonération et l'optimisation fiscales demeurent élevées ; le cadastre n'a pas été mis à jour et bien des propriétés immobilières ne sont pas recensées ; l'Eglise orthodoxe, les armateurs et les établissements de crédit ne paient pas d'impôts¹⁰. La conséquence, symptomatique, consiste dans le fait que le retour d'un déficit public d'environ 15 %, dénoncé par Papandréou en 2009, s'est fait en coupant dans les dépenses plutôt qu'en augmentant les recettes alors que la pression fiscale est restée à 34 % du PIB, parmi les plus basses d'Europe. Même le redressement de la balance des paiements s'est fait par la réduction des importations plutôt que par l'augmentation des exportations de produits et services. Après le début de la crise, le PIB grec a été diminué de plus de 25 % et il risque de perdre encore 1,5 % au cours de l'année.

Ces brefs rappels mettent en évidence trois points importants : 1/ le poids de l'austérité a été assumé par les personnes recevant des revenus fixes et par les couches sociales aux revenus bas et moyens ; 2/ la dévaluation des salaires a entraîné une chute de la demande intérieure et l'arrêt de beaucoup d'activités augmentant ainsi le taux de

¹⁰ L'exonération fiscale a été accordée aux armateurs il y a 30 ans environ pour ramener sous le drapeau national la flotte inscrite dans les registres navals de complaisance (les « pavillons de complaisance » de Panama et du Liberia). Celle des banques a été accordée, il y a aussi quelques décennies, pour attirer les capitaux arabes issus du pétrole fuyant le Liban dévasté par la guerre civile.

chômage global à 26 % et celui des jeunes à 50 %. Le taux national de salariés est à peine de 38 % ; 3/ malgré la réduction du coût du travail et l'offre de main d'œuvre disponible, la compétitivité du pays ne s'est pas améliorée et ses outils de production, au lieu de progresser, se sont dégradés inexorablement. Il ressort de tout cela un jugement sûrement négatif sur comment la Troïka a imposé les mesures de redressement, d'une part, et sur comment elles ont été gérées par les gouvernements grecs, d'autre part.

Les liens politiques et structurels d'un processus européen inachevé

Le gouvernement grec actuel doit résoudre un double problème : alléger l'état de l'austérité et diriger le pays sur la voie d'une reconstruction économique vertueuse. La tâche n'est pas facile mais la possibilité d'un compromis avec la zone euro dépend de son engagement à réaliser des réformes crédibles dans un contexte objectivement difficile. Pour ce qui est de l'UE, il est nécessaire d'adopter un plan spécial pour la Grèce, qui aille au-delà des perspectives du plan Junker de relance des investissements. On peut considérer comme telle la proposition de mettre en place un mécanisme, tel une *Eurozone Unemployment Insurance* (assurance chômage de la zone euro)¹¹, qui verserait une contribution européenne minimum par personne, venant compléter la contribution nationale, pour donner aux citoyens le signal d'une solidarité européenne. Dans le cas d'Athènes, la contribution européenne devrait constituer un véritable revenu minimum de citoyenneté vu que le pays, comme l'Italie, n'a pas de salaire minimum garanti.

Cependant, l'enjeu décisif consiste à introduire dans le système grec des modèles de rigueur administrative et de responsabilité fiscale qui, jusqu'à présent, ont fait défaut ; tous les pays de la périphérie méditerranéenne de l'Europe sont dans le même cas, déclenchant des réactions évidentes de la part des pays de l'Europe du Nord, dont les citoyens ne sont pas disposés à assumer la charge persistante des politiques sociales laxistes, du clientélisme et de la corruption, si répandues. Dans ce sens, l'interdiction de combler les déficits budgétaires (*no bail out*), imposée à la Banque centrale européenne par le Traité de Maastricht (aujourd'hui article 123 du Traité sur le fonctionnement de l'UE), est justement destinée à imposer le lien entre la couverture fiscale démocratiquement déterminée et tout choix de dépense publique. Cette disposition a été renforcée par le *Fiscal Compact* (Pacte budgétaire européen), le *Six Pack* et le *Two Pack* prévoyant des recommandations de réduction du déficit et de la dette ainsi que des procédures de surveillance multilatérale des politiques budgétaires et du semestre européen. Le mécanisme de contrôle européen des budgets impose donc une révolution dans les comportements que les classes politiques nationales n'adoptent pas facilement mais qui est nécessaire pour le fonctionnement d'une union économique et monétaire et pour affirmer la souveraineté démocratique. La métabolisation de cette approche au niveau national demande du temps mais ce dont on a besoin ce sont les signes d'un tournant qui, pour le moment, ne semblent

venir ni d'Athènes ni de l'UE. Cependant, l'intervention européenne est prioritaire parce que la classe politique grecque, à elle seule, ne peut pas faire face à un tournant dans sa politique budgétaire. Ce n'est pas un hasard si l'on sait depuis longtemps, et le Président de la BCE Mario Draghi l'a récemment confirmé, que : « nous devons passer d'un système de règles et de lignes directrices pour l'élaboration des politiques économiques nationales, à un système de partages supplémentaires de la souveraineté au sein des institutions communes. Et dans le cadre de ce processus, nous devons renforcer la responsabilité démocratique de l'Europe envers ses citoyens, ce qui automatiquement approfondirait notre union politique » (Francfort, 16 mars 2015). Il s'agit là de la réponse européenne en termes de discipline économique et de légitimation démocratique au transfert partiel de souveraineté déjà réalisé avec le *Fiscal Compact* (Pacte budgétaire européen) et les autres mesures mises en place pour contrer la crise de la dette des pays de la zone euro ; elle répond à la célèbre recommandation du regretté Tommaso Padoa Schioppa : « Aux Etats la rigueur, à l'Europe le développement ».

On peut enfin ajouter que le problème est présent au niveau des institutions européennes et il faut rappeler le *Blue Print* de la Commission européenne de 2012, qui avait proposé un budget supplémentaire pour la zone euro, et le rapport des quatre présidents qui recommandait la réalisation des quatre unions (union bancaire, union fiscale, union budgétaire et union politique). Le thème est à l'ordre du jour du Conseil européen de juin qui présentera le rapport de l'Union économique et monétaire (UEM) concernant l'amélioration de la gouvernance économique dans la zone euro.

Les raisons qui imposent un New Deal européen

Outre la création d'une politique économique européenne soutenue par un budget européen plus important, d'autres facteurs sont cependant à prendre en considération si l'on veut changer de vitesse et peser sur les comportements de la zone euro, d'une part, et de la Grèce, d'autre part. Et surtout, l'engagement européen doit avoir pour finalité de promouvoir un processus vertueux permettant à la Grèce de s'émanciper de sa condition de pays sous-développé, pour changer son actuelle base productive et sociale, pour créer de l'emploi qualifié en cohérence avec un contexte moderne de participation à la société de l'information et de la connaissance. Il faut un projet qui écarte les vieux centres de pouvoir et affirme une société plurielle, ouverte à la concurrence internationale mais également à une participation démocratique et fiscale responsable. Les facteurs d'un tel projet peuvent être les suivants.

Le premier concerne la gestion directe par l'Union européenne des projets financés par les ressources mises à disposition par un budget européen plus important. Cette approche macro régionale devrait être confiée à des agences sous contrôle européen pour éviter : 1/ la fragmentation des interventions des Etats participants et des autorités locales correspondantes au lieu de l'activation de processus transnationaux intégrés ; 2/ l'affectation des investissements à des initiatives répondant aux exigences électorales (clientélisme) des classes politiques locales plutôt qu'à celles générales et prioritaires du développement territorial global de l'Union européenne. Dans la réalité, ce sont là les deux défauts qui accompagnent l'utilisation

¹¹ Cf. Domenico Moro. Un « Mécanisme européen de solidarité » pour les citoyens européens, dans *Il Federalista*, Pavie, année LVI, 2014, numéro 3.

courante des fonds structurels européens. Lorsque l'on évoque un New Deal européen, il ne faut pas négliger l'expérience américaine des années trente du siècle dernier qui aboutit au renforcement des pouvoirs économiques de l'Administration fédérale.

Le deuxième facteur concerne le dépassement de l'insularité et du caractère périphérique de la Grèce qui la condamnent à rester en marge du développement. Sur ce thème, on peut rappeler que le *European Spatial Development Perspective* (Schéma de Développement de l'espace communautaire) *ESDP* 1999¹² souligna l'existence d'un cœur de l'Europe, appelé Pentagone, délimité par les métropoles de Londres, Paris, Milan, Munich et Hambourg. Le Pentagone représentait alors 20 % de la surface de l'Union européenne à 15, 50 % du PIB européen et 40 % de la population communautaire. En dehors de ce cœur, le rapport indiquait l'existence de divers cercles concentriques aux niveaux décroissants de revenus, d'infrastructures et de potentiel de croissance. Aujourd'hui, après le grand élargissement de 2005, ce cœur peut être intégré par un deuxième cœur, plus puissant, représenté par l'Allemagne et ses outils de production. Ce cœur guidé par l'Allemagne comprend la Scandinavie, le Benelux, la France orientale, l'Italie du Nord, l'Autriche, la République tchèque et la Pologne occidentale.

Bien-sûr, la Grèce se trouve à la périphérie de cette zone centrale européenne. De plus, pendant des années, la Grèce a été une île de l'Union européenne sans frontières terrestres ; c'est seulement après l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'UE que le pays a été connecté par voie terrestre aux autres partenaires européens. Toutefois, les infrastructures des Balkans ne sont pas très efficaces et l'on sait que les infrastructures de transport terrestre jouent un rôle décisif dans le développement du territoire, parallèlement à la position géographique. La densité de la population dans les agglomérations et les outils de production par secteurs sont aussi des facteurs déterminants à prendre en compte. Les deux sont faibles en Grèce (et dans la péninsule balkanique). Pour ce qui est des outils de production sectoriels, ils sont toujours déterminants pour le développement et dépendants des investissements dans les infrastructures matérielles et immatérielles, dans les télécommunications et l'énergie. Dans ce domaine, on peut situer correctement dans sa dimension de politique énergétique européenne le souhait exprimé par Tsipras à Moscou de participer au réseau des gazoducs et oléoducs, d'origine russe également, en projet pour les Balkans. Les Chinois ont bien compris la perspective de développement de la péninsule dans leur

¹² Cf. *ESDP – European Spatial Development Perspective*. Vers un développement spatial équilibré et durable du territoire de l'Union européenne. Page 8. Le cœur de l'Europe, délimité par les métropoles de Londres, Paris, Milan, Munich et Hambourg, ne représente que 20 % de la surface mais 40 % de la population communautaire mais participe à hauteur de 50 % au Produit Intérieur Brut (PIB) européen. Cependant, à la frontière sud de l'Union européenne – du Portugal au sud de l'Espagne, au sud de l'Italie et à la Grèce – aussi bien que dans les nouveaux *Länder* allemands, le PIB par personne atteint seulement 50 à 65 % de la moyenne de l'Union européenne (Cf. http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/ports/pdf/sum_en.pdf).

projet d'acquisition du port du Pirée, considéré comme la tête de ligne méridionale d'un axe de pénétration dans les Balkans.

Un modèle nouveau de développement, durable sur le plan environnemental et social, est possible et dépend également de la dépoliarisation de la zone de développement du centre de l'Europe au profit de politiques territoriales bien orientées. Pour réussir, la dépoliarisation doit valoriser les ressources humaines, créer des infrastructures dans les territoires, et un cadre réglementaire sûr et protecteur. Il convient donc de soutenir la création d'un réseau d'universités et de centres de recherche d'excellence, de réseaux de transport et de télécommunications modernes, de centres de productions et de réseaux de distribution de l'énergie, de services de crédits et d'aide aux entreprises capables, de services sanitaires et de monitoring environnemental, intégrés à un niveau macro-régional, cohérent et approprié. Ceci veut dire que, si l'on veut que la Grèce sorte de sa condition périphérique, il faut l'insérer dans une approche macro-régionale de la péninsule balkanique.

Un modèle de gestion transnationale du territoire à proposer est celui de la *US Tennessee Valley Authority* (TVA)¹³, mise en place par l'Administration Roosevelt dans les années trente. Détail d'importance, la TVA était et est toujours une société de droit privé, propriété du gouvernement fédéral, œuvrant sur un territoire de sept Etats fédérés, appelée à financer les investissements d'assainissement des terrains agricoles, de régulation du cours du fleuve Tennessee et de production d'énergie hydroélectrique par l'émission de prêts restituables grâce au retour sur investissements. Ce mécanisme a évité la distribution d'aides à perte et a imposé la rentabilité des ressources utilisées. Pour finir, la TVA bénéficia de sa propre police pour lutter contre les fraudes et les résistances des intérêts locaux.

Un troisième facteur, identique au précédent, concerne la relance de la centralité de la Méditerranée en tant que zone d'échanges commerciaux et de rencontre de cultures de trois continents : Afrique, Asie et Europe. Au cours de ces dernières années, le contexte a été déstabilisé par les crises du Moyen Orient, d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne mais elle représente la base arrière historique de l'Europe méridionale et de sa prospérité passée. Elle représente le foyer de notre civilisation occidentale. Elle demande donc avant tout que l'Union européenne initie un processus de paix pour éteindre les nombreux incendies qui sont en train de détruire la région (Syrie, Irak, Lybie, Nigéria...) et dénouer les problèmes qui se prolongent dans le temps, comme le conflit arabo-israélien, ou le développement civil, social, économique déjà évoqué, du reste, par les printemps arabes. Une grande responsabilité politique de l'Union européenne consisterait à ouvrir un processus similaire à celui ouvert en 1973 à Helsinki, qui a contribué à la chute du mur de Berlin et à la fin de la guerre froide. Ce processus permettrait en outre de mettre en place des relations économiques et sociales très importantes avec une zone de plus d'un milliard d'habitants qui aspirent au développement.

Le quatrième facteur concerne le contexte de référence de

¹³ Cf. <http://www.tva.com/abouttva/history.htm>.

la classe politique grecque et ses choix : se renfermer sur des revendications nationales ou alors changer l'Europe, comme cela a été affirmé par Alexis Tsipras pendant sa campagne électorale. S'agit-il de maintenir une « vue à court terme » ou d'adopter une « vue à long terme », comme cela a été dit par Tommaso Padoa Schioppa ? S'agit-il de persévérer, dans un bras de fer avec les autorités européennes pour obtenir les miettes de la révision d'un plan d'aides et financer une dépense d'assistance, ou de pousser dans son retranchement le cadre intergouvernemental européen actuel pour revendiquer un gouvernement fédéral européen ? Un gouvernement fédéral, démocratiquement légitimé, appelé à mettre en place de grandes initiatives de politique économique pour le développement et une politique extérieure et de sécurité avec les pays voisins basée sur la paix et la coopération pour le développement. Politiques qui seront, à n'en pas douter, très favorables à la Grèce.

Une conclusion

Ce qui précède peut paraître un discours hasardeux et irréaliste ; il faut néanmoins rappeler le choix fait par la classe politique des pays fondateurs de l'Europe peu après la fin de la guerre, qui a décidé de tourner la page du passé et de mettre en route un processus d'unification. Les citoyens grecs, dans leur très grande majorité, ne veulent pas sortir de la zone euro ni de l'Union européenne. La grande majorité des autres Européens ne veulent pas que la Grèce sorte de l'Union européenne. La revendication d'un nouveau processus constitutionnel européen, après celui d'Altiero Spinelli (années 1980) et celui de Laeken (il y a dix ans), servirait donc de base pour débiter des dialogues constructifs en vue d'un plan de transition d'aides à la Grèce, en attendant son homologation par rapport aux normes de développement européens. Il y aurait là, également, le moyen d'éloigner la classe politique grecque des tentations populistes sans aucune voie d'issue.

Un gouvernement grec avec une « vue à long terme » devrait prendre en charge cette revendication.

Donc, cher Tsipras, une autre Europe est possible. Cela dépend de toi.

Compte-rendu de la réunion du Comité « ND4E » italien du 26 mai 2015 à Rome

Grazia Borgna Levi

Secrétaire du Comité italien « ND4E » - Turin

Le Comité italien "ND4E", réuni à Rome le 26 mai 2015, au siège du syndicat UIL (Union des travailleurs italiens), en présence des représentants nationaux de l'ACLI, CGIL, UIL, ARCI, MFE, Legambiente, GFE, CESI, (l'AICCRE, ayant fait connaître oralement leurs propres orientations).

Après une large discussion concernant les modalités selon lesquelles poursuivre l'action européenne "ND4E", et après intégration de quelques modifications au texte de pétition proposé par M. Lucio LEVI (ancien Président du MFE) proposées par certains responsables d'autres Comités nationaux ND4E" (nouveau projet joint).

APPROUVE DANS SES GRANDES LIGNES LE TEXTE DE LA PETITION (sous réserve de quelques amendements rédactionnels présentés au cours de la réunion et d'autres modifications éventuelles à parvenir par e-mail dans les prochains jours).

RETIENT que les fonds recueillis par de nouvelles ressources propres à mettre en place au niveau européen –(taxes sur les transactions financières et sur les émissions de CO2, fonds recueillis via des obligations européennes de projet – *europoject bonds*) doivent être destinés au **FONDS EUROPEEN POUR LES INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES** fondé par le **PLAN JUNKER** dans le but de financer les projets européens destinés au développement durable et à la conversion écologique de l'économie).

PROPOSE :

- que le texte de la PETITION –nécessairement rédigé en termes techniques précis- soit accompagné d'un texte plus synthétique destiné à la communication auprès des citoyen(ne)s européen(ne)s ;
- que le texte de la PETITION soit envoyé fin juin au PARLEMENT EUROPEEN, après l'approbation du PLAN JUNKER par les institutions européennes et, pour information, aux membres du Groupe de travail sur les ressources propres, présidé par M. Mario MONTI ;
- que, dans les prochains jours la PETITION soit soumise à l'attention non seulement des responsables des COMITES NATIONAUX "ND4E" mais aussi à tous les soutiens de la CAMPAGNE "ND4E" (mouvements fédéralistes, syndicats, personnalités du monde de la culture, aux Maires, aux organisations de la société civile) en fixant une date de 2 semaines pour la rédaction de la version finale de ce document.

PREND NOTE :

que la reprise de la CAMPAGNE "ND4E" pourrait intervenir le 30 juin ou le 1er juillet prochain à Bruxelles au moyen de la présentation officielle de la PETITION aux Parlementaires européens qui ont adhéré à "ND4E".

RETIENT TOUTEFOIS :

que cette présentation devrait être précédée d'un sérieux travail préparatoire de la part des Comités nationaux et des organisations de soutien. La préparation devrait être destinée à assurer d'une part la présence des organisations promotrices de la Campagne au plus haut niveau à la réunion de Bruxelles, de l'autre à mettre en place des actions de soutien à la Campagne (éventuelle récolte de signatures, lancement sur les réseaux sociaux, organisation de manifestations publiques et / ou de *flash mob*...).

Au cas où il ne serait pas possible de réaliser ces conditions, la convocation de l'Assemblée des promoteurs de "ND4E" à Bruxelles serait renvoyée à l'automne prochain.

S'ENGAGE :

à informer les responsables des associations membres du Comité italien "ND4EE" des propositions faites au cours de cette réunion (et espère que les autres Comités nationaux en fassent autant).

Projet d'Appel et / ou de pétition au Parlement européen Un New Deal pour l'Europe

Nous citoyens européens,

remarquons que :

- l'unification européenne a assuré, pendant plus d'un demi-siècle, un bien-être sans précédent, la consolidation de la démocratie et elle a représenté la paix et un modèle pour la terre entière ;
- toutefois, à la suite de la crise financière et économique globale, la désaffection populaire à l'égard du projet européen a augmenté ;
- le détachement des peuples par rapport aux institutions européennes dépend principalement des politiques d'austérité, sans développement, sans consensus démocratique et sans équité, ainsi que de l'incapacité de l'Union européenne (UE) de parler d'une seule voix dans le monde et d'affronter les problèmes dramatiques de la sécurité intérieure et internationale ;
- la reprise de la construction de l'unité européenne présuppose la reconquête du consensus populaire autour du projet européen ;

considérant que :

- pour contribuer à guérir la fracture entre les citoyens européens et les institutions européennes, le Président de la Commission européenne, M. Juncker, a affirmé l'exigence de donner la priorité au développement, à la compétitivité et à la création de nouveaux postes de travail ;
- dans une Europe économiquement intégrée et avec une monnaie unique, les plans nationaux sont totalement inadéquats pour stimuler le développement ;
- le budget de l'UE, dont le montant a été abaissé au-dessous du seuil de 1 % du PIB européen, ne permet pas de mobiliser les ressources nécessaires pour stimuler le développement de l'économie et de l'emploi ;
- le plan d'investissements de 315 milliards sur les trois prochaines années, proposé par la Commission européenne, pourrait représenter une première réponse à la requête de la campagne *New Deal for Europe* qui s'est déroulée en 2014 et 2015, à travers une Initiative des citoyens européens ;
- bien que des signes de reprise (de la croissance) se manifestent après la crise financière et économique globale, il y a en 2015 24 millions de chômeurs dans l'UE, avec un taux de chômage de 10 % et de chômage des jeunes de 21% qui atteint 50% dans certains Etats membres ;
- le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) ouvert par la Commission européenne, nécessite de nouvelles ressources propres pour promouvoir un *New Deal* pour l'Europe à travers la production de biens publics européens, indispensables pour atteindre l'objectif du plein emploi ;
- en raison de l'opposition de certains Etats membres à l'augmentation des ressources propres du budget de l'UE, seuls les pays de la zone euro semblent disposés à se doter d'une capacité fiscale autonome à travers un budget alimenté par des ressources propres ;

nous soulignons :

- l'opportunité extraordinaire représentée par la Taxe sur les transactions financières (TTF) promue par onze Etats membres de la zone euro, pour alimenter le FEIS avec de nouvelles ressources publiques à utiliser pour des investissements au bénéfice des Etats coopérants qui permettraient de faire participer les principaux responsables de la crise financière et économique à la réparation des dommages qu'ils ont provoqué et à la mise en chantier d'un développement socialement et écologiquement durable ;
- qu'une taxe sur les émissions de gaz carbonique (CO2) à mettre en place au moyen de coopérations renforcées, peut représenter une ressource supplémentaire pour les Etats de la zone euro, contribuer à décourager l'utilisation des carburants fossiles et promouvoir les énergies renouvelables, essentielles pour assurer la poursuite de la vie sur la planète, dans le cadre de la transition écologique ;
- que l'émission d'*euro project-bonds* peut être utilisée pour financer des investissements pour des biens publics européens.

Nous citoyens européens demandons au Parlement européen :

- d'avancer une proposition de révision du cadre financier pluriannuel programmée pour 2016 prévoyant de doter le FEIS de ressources supplémentaires provenant des taxes citées ci-dessus, d'*euro project-bonds* et de nouveaux titres de la BEI que la BCE peut acquérir dans le cadre du *quantitative easing* ;
- d'affecter ces ressources au FEIS et de les destiner aux Etats coopérants ;
- de soumettre ces propositions à l'approbation d'une assemblée composée des membres du PE et des Parlements nationaux (Assises interparlementaires) des pays intéressés pour associer les Etats membres aux décisions relatives à la distribution des ressources du revenu fiscal.

**Populisme et nationalisme
dans l'Europe d'aujourd'hui**

Alessandro Cavalli

Professeur de sociologie à l'Université de Pavie
Publié initialement sur *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp - Lyon

Il n'y a pas un seul pays dans l'Union européenne (UE) qui n'ait vu la montée récente de mouvements qui combinent le populisme et le nationalisme bien qu'avec un succès variable, et un impact politique différent. Même des mouvements séparatistes, comme dans le cas de l'Ecosse, peuvent être considérés comme faisant partie de cette catégorie.

La composante populiste de ces mouvements exprime une méfiance profonde vis-à-vis des élites au pouvoir et fait appel directement au peuple comme étant le dépositaire de la souveraineté populaire et la source finale de la légitimité. La méfiance concerne tout « l'establishment », non seulement les politiciens et les partis mais aussi la « bureaucratie de Bruxelles », les technocrates, les grands cercles de la finance, les banques, les corporations multinationales, etc. La forte chute de confiance est nettement généralisée ; elle est plus mise en évidence et visible, cependant, là où la crise financière et économique a frappé le plus sévèrement. La défiance, comme je l'ai déjà dit, concerne toute la classe dirigeante, droite et gauche, en particulier, dans la classe politique tout entière ; il n'y a pas de distinction dans le slogan « les politiciens sont tous les mêmes ». La lutte politique est, ou « une façade » (« Ils font semblant de se combattre, cependant, par en dessous, ils s'entendent et se partagent le butin qui est le produit de notre travail »), ou c'est l'expression de l'incapacité de se « mettre d'accord ». (« Ils ne sont capables que de se quereller »). Les opinions publiques sont souvent contradictoires.

La méfiance augmente avec les « craintes » causées par la crise. Les « populistes ont besoin de la peur », et sont en fait des « entrepreneurs de peur », ils s'adressent à ceux qui ont perdu (le peu ou le beaucoup de) ce qu'ils avaient, à ceux qui ont peur de perdre ce qu'ils ont ou qui craignent de ne pas obtenir ce qu'ils espéraient pour l'avenir. Les très pauvres, généralement, n'ont pas peur parce qu'ils sont habitués à vivre au jour le jour avec le peu qu'ils peuvent obtenir de la charité publique. Le populisme pousse sur le terrain de ceux qui sont menacés par « le risque de pauvreté », principalement dans les couches inférieures des classes moyennes. Les crises politiques affaiblissent les adhésions traditionnelles, elles rendent les comportements fluides, fluctuants, erratiques, et par conséquent difficilement prévisibles. Et même la conduite dans les urnes. Ce qui explique pourquoi les régimes autoritaires ou

totalitaires bénéficient souvent d'un large soutien populaire et sont même démocratiquement légitimés par leurs succès électoraux.

Le fait que le populisme peut se fondre avec le nationalisme dépend du contexte historique de la mondialisation, dont l'« européisation » est l'un des aspects. Devant le feu ou l'abîme (métaphore de la crise), la peur amène à faire un pas en arrière, vers une nation qui a été « trahie », ou vers une nation imaginaire qui n'a jamais existé, mais qui promet d'être capable d'une « renaissance ».

Dans les pays de l'Europe de l'Est, il faut considérer aussi les conséquences de l'implosion de l'Empire soviétique qui avait gelé les nationalités sans être capable de les dépasser. De nombreux pays ne se sont pas encore remis de la chute de l'économie planifiée, qui a produit une sérieuse crise sociale (ex. les problèmes de santé, d'alcoolisme, de chômage, etc.). Dans les pays de l'Ouest, la réduction des politiques de sécurité sociale (la santé, les retraites, et dans certains cas, l'éducation, doivent être pris en compte). L'immigration est perçue comme une menace (qui crée des problèmes de logement, de santé, d'illégalité, mais qui est aussi perçue comme un danger de contamination religieuse).

En bref, il y a des conditions favorables à l'explosion de mouvements populistes, nationalistes inclassables en termes de droite ou de gauche. Dans certains Etats, la démocratie sera capable de résister à la menace et de faire face au défi, dans d'autres il y a un risque de dérive vers des issues non démocratiques. Ce risque ne signifie pas que ces mouvements soient condamnés à gagner et à écraser les défenses. Même Hitler et Mussolini auraient pu être arrêtés si leurs opposants avaient pris conscience de la menace et été capables d'agir au bon moment. S'ils doivent gagner ce ne sera pas (seulement) à cause de leur force mais principalement à cause de la faiblesse de leurs adversaires, les défenseurs de la démocratie et de leur incapacité à trouver des réponses convaincantes à la crise. Nous pouvons nous demander ce qui arriverait si certains pays (comme l'Italie, comme le démontrent certains populistes) décidaient de sortir de l'euro. Je suppose que les scénarios seraient catastrophiques : incapacité de rembourser la dette publique, ou besoin de régler la dette dans une monnaie réévaluée ; incapacité d'utiliser la nouvelle dette pour financer le déficit croissant, probabilité de réintroduction de barrières contre la liberté du commerce ; appauvrissement général de l'Europe dans son ensemble, perte de son influence politique au niveau international ; probabilité de devenir une proie plus facile pour les formes le plus rapaces de capitalisme global. La seule solution que je vois pour l'Europe c'est de renforcer et démocratiser l'UE, non pas de construire un super-Etat mais pour atténuer les déséquilibres internes afin qu'ils ne deviennent pas explosifs.

Le populisme français et l'anti-européisme - Les deux âmes de la République

Alon Helled

University Degree à l'Université de Turin
Publié initialement sur *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp - Lyon

Après que le Front National français ait remporté les élections au Parlement européen (PE) de 2014, ayant fini premier avec 24,86 % des voix et 24 des 74 sièges de la France, beaucoup ont commencé à se poser des questions sur la capacité des institutions de l'Union européenne (UE) d'aller plus loin dans la tentative de construire une authentique fédération européenne. En dépit de l'analyse immédiate des fluctuations de l'humeur électorale, du mécontentement politique des pays et d'autres fragilités démocratiques, il n'y a eu que peu de commentateurs pour se pencher sur la structure et la conception de l'organisation du parti populiste français le plus connu. Ce point est l'élément clé de cet article qui a pour but de retracer les traits principaux de ce qui semble être une « étoile ascendante » aussi bien dans la politique française que dans celle de l'Europe. Nous commencerons par des observations générales, mais cruciales.

Le terme « populiste » avait pour but de disqualifier toute assertion démagogique concernant le battement de cœur de la République française, promoteur du premier credo de la démocratie. Néanmoins, les barrières initiales contre une telle tendance plébéienne devaient bientôt tomber. Le renouveau du populisme devint imminent alors que le système politique français affrontait la mobilisation d'une « multiplicité d'acteurs politiques, avec des origines de partis et d'idéologies très différentes ». Ceci a été possible comme résultat de l'instrumentalisation cynique de l'Article 2 de la Constitution de 1958 dont l'idée de base était de fonder la Cinquième République et sa souveraineté sur le « gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ». La nouvelle conceptualisation de la démocratie française impliquait la réaffirmation du « peuple » comme l'ultime autorité de décision personnifiée par le Président français. Les germes de ce cadre politique accompagnaient l'affaiblissement des partis politiques traditionnels en créant de nouveaux alignements politiques. Depuis lors, la polarisation socio-politique entre la gauche libertaire et la droite libérale a été profondément influencée par le processus de globalisation. L'ancien tissu social organisé autour de la classe sociale et de l'affiliation politique a commencé à craquer. Cela présentait des fragilités de système et nécessitait des solutions effectives que la politique française ne pouvait pas offrir.

La mobilisation et la représentation ont légitimé pour le peuple français l'abandon en masse des idéologies rigides du passé. Outre cela, la révélation de la corruption financière qui implique des politiciens a été un autre facteur d'explication pour la défiance générale et la progression du niveau de volatilité électorale. Donc le discours populiste a été à même de présenter comme neuves des forces politiques qui allaient à contre-courant et dont les « représentants » entraînent en jeu dans une sorte de *tabula*

rasa. En conséquence, le système des partis perd sa primauté sur les électeurs et à contre-cœur passe dans les mains de *leaders* charismatiques. Paradoxalement, pour s'adapter à la nouvelle scène politique, en oscillant entre l'identification idéologique et l'identification de parti, les partis traditionnels ont adopté des *modi operandi* de communication très similaires ainsi que des agendas idéologiques qui ont tendance à converger.

Le mécontentement par rapport au mécanisme politique, avec le « malaise démocratique » croissant ont amené la radicalisation de la politique française elle-même. Avec des facteurs exogènes également importants (par exemple, l'économie globale, les flux migratoires, l'intégration européenne), la France devait faire face à son changement de rôle dans le monde. Comme ce fier Etat, en position de *leader* en Europe, n'avait pas de certitude quant à l'avenir, le populisme offrait la voix la plus facile pour canaliser la frustration des personnes déçues. Cette remarque est la clé pour comprendre comment les français perçoivent leurs pays en termes de souveraineté.

Ici la Révolution française de 1789 semble fournir quelques aspects curieux, presque prophétiques. Même si des droits égaux étaient proclamés pour tous les hommes, il y avait aussi un violent rassemblement des masses qui conduisait à l'effusion de sang. La Révolution détruisait le vieil ordre social pour que le « vrai peuple » puisse mener sa propre politique. La politique démocratique française a conservé vivante la confrontation intellectuelle entre Voltaire et l'élitisme (technocratique) et Rousseau, l'idée de « d'émotion, d'instinct et de volonté populaire ». Mais était-ce l'idée rousseauiste de participation populaire qui devait servir de trajectoire pour rassembler les masses ? Ou était-ce incidemment ? Comme l'histoire nous apprend qu'aucun processus n'est homogène ou linéaire, nous ne pouvons pas donner de réponses univoques. Néanmoins, nous pouvons essayer d'appliquer la logique « de l'exigence démocratique » comme à tout autre cas d'un peuple qui n'est pas légitimement représenté (ou soi-disant tel). Ce n'est pas une question de juste ou de faux. C'est à propos de la politique qui va au-delà de la simple somme des capacités individuelles. Jusqu'ici c'est ce dernier point qui a motivé le populisme français. Il n'a pas pour but de détruire la politique mais seulement de mettre les choses dans un ordre hiérarchique différent. La rhétorique populiste française souscrit à la lutte pour la participation en prenant exemple sur la Révolution historique.

Le raisonnement c'est de transformer ce dernier pouvoir latent en un pouvoir évident. Cependant, comme dans de nombreux autres phénomènes politiques cette conceptualisation démocratique révolutionnaire injecte et éternise une quantité considérable de convictions et d'idées fausses, tout en évoquant l'indignation morale et la peur. Ainsi, on pourrait dire que le populisme français ne diverge pas d'autres formes de populisme. C'est un « monstre » politique à deux têtes. D'une part, il se réfère au statut d'une masse de citoyens en déclin qui a perdu sa voix authentique. Et d'un autre côté, il canalise la peur de ceux qui n'ont pas le droit d'y participer ; ceux qui ne méritent ni l'acceptation, ni la compassion humaine. Ceci est un trait commun du populisme européen, en général, et du populisme français en particulier. Le nationalisme et la xénophobie sont utilisés pour donner un contenu à la prétendue exigence de démocratie. Cela ressemble à un

vaisseau qui n'a pas de destination définie ; il navigue sur les eaux, au cœur du pays. (L'idéalisation imaginaire, pure et ancestrale de la société elle-même, jusqu'à ce qu'il se trouve un ennemi palpable, souvent externe) En France, cette tâche est devenue tout à fait facile. Dans ce vieux pays d'immigration, l'étranger, en particulier les immigrants non-européens (plus particulièrement les clandestins) sont des proies vulnérables ; ces derniers sont les ennemis de « la *francité* ». On considère qu'ils ont dangereusement désacralisé la nationalité française. La culture islamique a tendance à offenser aussi bien les idées catholiques que républicaines de la nationalité. Les arguments du Front National insistent sur ce point. Les minorités ethniques importunes et malvenues sont qualifiées « d'invasisseurs immigrants » « (les mêmes individus que ceux habituellement appelés « sans-papiers » par la gauche libérale). Ils mettent en péril la parenté entre les hommes et les femmes français et leur héritage historique.

Cette position xénophobe devient de plus en plus importante dans le berceau de la démocratie européenne moderne. Bien que la Déclaration universelle des Droits de l'homme et du citoyen proclame que les « hommes naissent et restent libres et égaux en droits », le Front National peut considérer la seconde partie du même article comme n'étant plus valable. « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur le bien commun ». L'accentuation différente est la clé pour comprendre comment la rhétorique populiste détermine et forme en même temps à la fois la politique française et européenne. En utilisant les mêmes « instruments », le populisme français redirige la culture nationale vers les tendances irrationnelles de la peur. Comme dans d'autres nombreux cas, cela crée rapidement une dichotomie dans la perception de la réalité, où l'inhérente supériorité française sur les autres, doit guider la volonté générale du peuple qui est présentée comme à sens unique et monolithique.

De plus, bien qu'idéalement pluraliste et multiculturelle, la France a adopté un modèle strict de citoyenneté. Ce dernier fait appel à l'égalité mais confine l'inévitable diversité culturelle dans la sphère personnelle, car la détermination publique est interdite. Tous les Français « portent les mêmes droits » et la République reste neutre en avançant un type idéal de citoyenneté conforme aux traditions jacobines. Pour cette raison, le Français authentique doit être un produit homogène des institutions républicaines - la vraie photographie de l'héritage politique français. Cette vision est loin de l'approche plus flexible de l'approche du pluralisme culturel et social (le soi-disant « laissez-faire », vivre et laisser vivre). En termes plus sceptiques, on pourrait s'écarter de cette dichotomie en se demandant s'il y a une ligne visible qui sépare « la bienveillante mentalité » de la République française du danger de « la tolérance destructrice ».

Mais le Front National français introduit encore d'autres caractéristiques du populisme. Le « *leadership* » charismatique et la mystification sont des traits essentiels de ce dernier. Le père de Marine Le Pen, Jean-Marie Le Pen, fondateur de ce mouvement politique cadre parfaitement avec la catégorie du *leadership* charismatique. De plus, son charisme et ses vertus ont souvent été comparés à l'héroïne médiévale, Jeanne d'Arc, de façon à souligner la visibilité de la prétendue « forte identité religieuse » aussi bien que son

folklore populaire. Madame Le Pen, la « Pucelle d'Orléans » actuelle, est dépeinte comme telle dans les médias internationaux. A l'évidence, l'instrumentalisation d'une figure historique est manipulatrice et erronée. Cependant, cet abus lui-même soulève une question assez intéressante. La société française souffre-t-elle d'un « déficit » de manifestation populaire pour que celle-ci soit si facile à exploiter ? Si on considère la « laïcité française, quelque peu austère, la réponse pourrait être affirmative. La structure du Front National réside dans ce que le spécialiste français Pierre-André Taguieff a décrit comme la « *mythologisation* de l'identité nationale ». Donc, en plus de la catégorie plus commune du « national-populisme », il offre la variante du « nationalisme traditionaliste », tout en attribuant au parti de la droite radicale une combinaison de nationalisme et de « catholicisme intégral, intransigeant et social » en réaction à l'humanisme libéral et de la modernité – des valeurs très appréciées et soutenues par l'agenda de l'UE.

L'utilisation de l'orgueil national et des sentiments religieux complète le tableau en fournissant une « totalité » vigoureuse, qui consiste dans l'unité organique de la nation française et l'éthique dogmatique (et philanthropique) de la religion. En conséquence, le parti de Le Pen jouit d'un large pouvoir symbolique dans l'électorat français (en particulier dans la France rurale).

Il représente une saine tradition éthique en même temps que l'activisme politique, soutenu à l'échelle de la nation. Dans un pays que certains historiens ont appelé « la fille aînée de l'Église (catholique) le Front National n'a pas beaucoup de difficulté pour présenter le conflit culturel et ethnique à l'intérieur de la société française comme une bataille contre « les démons » plutôt que contre des adversaires politiques. A partir de là, nous apercevons une sorte de rhétorique manichéenne dans le parti français d'extrême-droite. Son engagement parallèle qui cherche à sauver la France, peut se définir comme une croisade moderne dont la raison d'être est double. Non seulement, il a pour but de restaurer la France dans sa gloire historique en offrant la re-francisation de la société, mais il adhère explicitement aux racines spirituelles en termes d'un processus de re-christianisation. Par conséquent, l'élément clé de la France comme nation franco-chrétienne s'oppose à l'histoire séculaire de la Révolution française. Les tensions intérieures et les pressions en France dichotomisent les deux constructions. L'aspect le moins discuté du Front National français révèle une idéologie radicale basée sur un exclusivisme socio-politique aussi bien que sur des convictions religieuses supposées. Le retour idyllique de la France millénaire ne fait que souligner la véritable logique des propositions du Front National ; un instrument pour la continuation de la servitude à l'égard de différents protecteurs sans compromis entre une variété de croyances, considérées comme une hérésie historique. Pouvons-nous identifier ce dernier comme une sorte de fondamentalisme catholique politisé enveloppé dans le mythe et le folklore. La réponse est probablement non. Néanmoins, nous ne pouvons pas ignorer la structure conceptuelle plus complexe de ce parti car il transcende les prétentions communes d'anti-politique ; il y a plus « d'âmes » dans « l'identité » politique de la France, qu'elle soit conservatrice, libérale ou populiste.

Tout ce qui précède met en lumière le résultat remarquable de l'élection au dernier PE en France. Non seulement le peuple français exprimait son profond mécontentement à

l'égard des politiques d'immigration de l'UE mais il demandait une halte contre une nouvelle poussée institutionnelle vers une Europe fédérale. C'est, avant tout et bien que gênant, une déclaration d'intention que la France doit gouverner en maître dans un continent d'États-nations souverains où le pluralisme culturel est le mieux. De plus, la capacité du Front National de fournir une réponse en action contraire aux sollicitations européennes a renforcé la propre position antérieure de la politique française. La victoire électorale a bien montré que le raisonnement politique de la droite radicale est, en premier lieu, de « plier » à son avantage le mécontentement démocratique aussi bien que le système socio-politique sans détruire l'État.

L'ombre de sanctions européennes plane sur la Hongrie

Marion Larché

Doctorante de l'École de droit de La Sorbonne – Paris
Article publié initialement par *Le Taurillon*

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que la saga « orbanienne » soit relancée, entraînant avec elle inquiétudes et réactions européennes. Depuis cinq ans, on ne cesse de dénoncer les dérives du régime hongrois qui, mené par son premier ministre Viktor Orban, tend à adopter des mesures autocratiques et liberticides.

La série, entamée dès 2010 avec la révision de la loi fondamentale hongroise, ne compte pas moins d'une dizaine d'épisodes : limitation de la liberté de la presse et des droits de l'opposition politique, limitation des minorités. Longue liste à laquelle vient désormais s'ajouter la relance du débat sur la peine de mort.

A la suite du meurtre d'une employée de magasin, Orban a déclaré mercredi que ce débat devait être remis à l'ordre du jour, « la législation hongroise n'étant pas assez dissuasive ». Sans doute, ses propos, empreints d'une once de démagogie, sont à inscrire dans le contexte politique actuel, marqué par la montée du parti d'extrême droite, le Jobbik, et la déstabilisation du premier ministre et de son parti, le Fidesz.

Le vent a effectivement tourné depuis les élections législatives de 2014 qui lui avaient confié une majorité confortable à la Diète, devant la coalition de centre-gauche et le Jobbik. Les élections partielles de février leur ont fait perdre la majorité des deux tiers à l'Assemblée, majorité des deux tiers grâce à laquelle ils avaient pu réviser la constitution en 2010. Celles d'avril leur ont fait perdre un siège au profit d'un candidat d'extrême droite. Aux sondages pessimistes et aux résultats récents des urnes, s'ajoute la stratégie de dé-diabolisation de Jobbik, menée par son leader Gabor Vona, incitant certains électeurs déçus à l'envisager comme une alternative possible au Fidesz.

Loin de cette logique électoraliste, cette escalade d'atteintes récurrentes aux droits fondamentaux par la sphère étatique

hongroise demeure alarmante et doit trouver une réponse ferme de l'Europe. La réaction des dirigeants des institutions européennes ne s'est pas faite attendre et le ton menaçant a de nouveau été employé. La conférence des présidents du Parlement européen a décidé que la Commission des libertés civiles aborderait de façon urgente la situation en Hongrie. Joseph Daul, président du PPE, a demandé à ce que Viktor Orban clarifie ses propos après avoir indiqué que « la peine de mort était contraire aux valeurs du PPE et aux traités de l'Union européenne et que cela n'était pas négociable ». Enfin, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, a prévenu qu'il y aurait une « bataille » s'il avait l'intention réelle de rétablir la peine de mort.

Ces réactions quasi immédiates sont sans doute louables, mais l'on peut néanmoins déplorer qu'aucune sanction n'ait encore été adoptée par l'Union à l'encontre d'un gouvernement hongrois multirécidiviste. Et sans doute le temps est-il venu de remplacer les éternelles négociations et la bataille des mots par l'action et le déclenchement du dispositif de sanction. Le signal envoyé à la Hongrie – et à plus grande échelle, à chaque gouvernement européen – serait fort. La crédibilité de l'Europe, ce projet politique bâti sur des valeurs indivisibles et universelles de liberté, de démocratie et d'État de droit, s'en trouverait certainement renforcée.

Déjà envisagé à plusieurs reprises depuis 2010, notamment par les eurodéputés, le mécanisme de sanction politique prévu par l'article 7 du traité sur l'Union européenne n'a pourtant pas encore été employé. Cette disposition instaure deux types de procédures permettant au Conseil européen de suspendre le droit de vote d'un État qui aurait violé les valeurs de l'Union que sont la liberté, la démocratie et la protection des droits de l'Homme. Il peut, soit constater à la majorité des 4/5e « un risque clair de violation grave » par un État des valeurs de l'Union sur proposition du Parlement, de la Commission ou d'un tiers des États membres, soit constater à l'unanimité « l'existence d'une violation grave et persistante » de ces valeurs à la demande de la Commission ou d'un tiers des États membres.

En 1999, les quatorze États membres, inquiets de l'arrivée au pouvoir en Autriche d'une coalition de gouvernement droite/extrême droite, avaient envisagé d'adopter des sanctions politiques mais n'avaient pu utiliser ce mécanisme. En effet, il ne s'agissait alors que d'un « risque » d'atteinte aux droits de l'Homme et à la démocratie et le processus de sanction n'était prévu que dans l'hypothèse de l'existence réelle d'une violation (le mécanisme pour les risques de violation n'a été introduit qu'en 2001 avec le traité de Nice). Les États avaient donc finalement décidé de suspendre leurs relations bilatérales avec le gouvernement autrichien.

Aujourd'hui, cet obstacle a été surmonté par les textes européens et la réponse unanime de l'Union est possible, d'autant que, contrairement à la crise autrichienne, la législation hongroise avait, depuis quelques temps déjà, dépassé le seuil de la simple qualification de « risque ». Et ce constat est partagé tant au sein de l'« Europe des 28 » que dans le cadre du Conseil de l'Europe, organisation ayant pour objectif d'assurer la protection des droits et des

libertés fondamentales en Europe et regroupant 47 États membres. Depuis 2010, la Commission européenne pour la démocratie par le droit, dite Commission de Venise, organe consultatif du Conseil de l'Europe examinant la conformité des constitutions nationales avec la Convention européenne des droits de l'Homme, ne cesse de rendre des avis signalant les abus de l'État hongrois. Dans un rapport de décembre 2014, le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muiniek, avait également indiqué que la liberté de la presse et les droits des minorités restaient menacés en Hongrie, et ce malgré quelques efforts récents du gouvernement.

S'agissant de l'interdiction de la peine de mort, les institutions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe avaient déjà, ensemble, demandé à ce que la Hongrie en renforce le régime au moment de la révision constitutionnelle. Rappelons que celle-ci est interdite tant par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne que par les protocoles 6 et 13 annexés à la Convention européenne des droits de l'Homme, textes que la Hongrie a ratifiés et qu'elle se doit de respecter. La peine de mort a été abolie en 1990 par une décision de la Cour constitutionnelle hongroise. Jamais inscrite dans la Constitution, le Parlement européen avait alors adopté en 2011, en se fondant sur deux avis rendus par la Commission de Venise, une résolution invitant ce pays à y mentionner l'interdiction de la peine de mort, considérée comme une garantie et une valeur fondamentales en Europe. Cette suggestion est restée lettre morte, et on ne peut que le regretter, car cette constitutionnalisation aurait été un barrage considérable dans l'hypothèse où Viktor Orbán s'entêterait à vouloir légiférer en la matière. En effet, privé de sa majorité des deux tiers à la Diète, il n'aurait pu envisager de réviser la Constitution pour y supprimer le statut constitutionnel de l'interdiction de la peine de mort.

Le seul barrage envisageable reste alors la réponse, unanime et ferme, des « deux Europe » qui, au-delà de la lecture des textes, portent intrinsèquement et historiquement en elles ce patrimoine commun européen que sont la prééminence du droit et la garantie collective des droits fondamentaux. Alors que le Président du Conseil européen, Donald Tusk, a récemment affirmé, pendant que le gouvernement français tente en vain de sauver la vie de Serge Atlaoui condamné à mort pour trafic de drogue en Indonésie, que l'Union européenne était fermement opposée à la peine de mort, il serait nécessaire de démontrer à Viktor Orbán que l'Europe des droits de l'Homme ne peut et ne doit demeurer un spectre flottant aux contours irréels et au contenu vaporeux.



Sur les nouveaux habits du Front National

Paul Arrighi
Economiste et historien - Toulouse

Une progression jamais vraiment stoppée

Il faut bien constater les dénigrements insidieux mais bien réels de la République et de ses valeurs fondatrices à l'occasion des élections successives et le renversement des valeurs en temps de grave crise sociale.

Ce n'est certes pas rassurant de voir un parti dont les valeurs sont contraires à la République d'atteindre de 25 % à 30 % et parfois beaucoup plus, dans une situation de grave crise sociale où ce parti progresse régulièrement notamment dans la jeunesse précarisée et dans les milieux ouvriers des régions les plus frappées par la désindustrialisation ainsi que dans l'électorat des zones périurbaines qui se sentent « abandonnées » en raison d'une panne de l'« ascenseur social » en éprouvant la peur du « déclassement ». Une catégorie nouvelle a rejoint ces « déçus de la République », avec une partie des agriculteurs protestant contre les mouvements erratiques des prix agricoles, la relativisation de la politique agricole commune (PAC) et les nécessaires bouleversements écologiques qui les inquiètent.

Cependant à force de porter depuis 1983/1984, des coups de boutoirs électoraux à notre démocratie et de contaminer l'Esprit public, le FN crée les conditions d'une grave crise politique et morale. Il y a eu en Europe dans les années vingt à quarante du XX^e siècle des transitions, à la fois violentes mais aussi articulées avec l'usage des urnes et des succès électoraux, suscitées par les mouvements que l'on nommait les « fascismes ». Il peut aussi y avoir aujourd'hui et dans le futur proche, une désagrégation interne de notre République par imprégnation d'idées extrémistes et contamination de la « droite républicaine » dont une fraction le devient de moins en moins au fil de la montée du F.N., aboutissant « in fine » à créer un nouveau « bloc hégémonique » « national-autoritaire » entre le FN et la droite de la droite. La sortie de ce piège est bien difficile et tous les authentiques Républicains et Démocrates devraient s'investir dans la vie politique comme durant les moments les plus graves que la République a traversés.

Sur la figure du « Janus bifron » de la famille Le Pen

Ce qui nous est souvent présenté comme un nouveau « credo » par les « mass médias » pour le moins complaisantes, c'est la fable d'une gentille « Marine » par rapport à un horrible « Jean-Marie », « le Menhir », vraie « statue du commandeur » de l'unification de tous les courants de l'extrême droite française. Cette fable pour naïfs masque une classique éviction d'un chef « vieilli », s'obstinant à « exister politiquement » fût-ce au détriment d'un mouvement dont la culture ne conçoit pas qu'il n'y ait plus qu'un ou une Chef(f) e.

Or sa fille n'a vraiment rompu que sur un point majeur avec les idées xénophobes et anti-immigrés de son père, l'adoption d'un programme « social démagogique », lequel pourrait apparaître aux observateurs superficiels comme

« de gauche » au lieu du programme très « néo-libéral » et « ultra thatchérien » de la phase de construction du FN. Mais justement ce visage double d'un parti démagogique socialement et xénophobe politiquement rapproche l'actuel FN, d'une « conjoncture fasciste » comme celle ayant prévalu en Italie de 1919 à 1922 et nommée par les historiens « premier fascisme ». En effet, lors des créations en 1919 du « Parti national fasciste » le programme adopté présentait carrément une apparence « de gauche » bien sûr abandonnée dès l'accès au pouvoir. Mais ce « double langage » et cette « démagogie outrancière » fut alors fort utile à Mussolini et au « Parti National Fasciste » (PNF) pour conquérir les voix populaires laissées en jachère par la désorientation de la classe politique traditionnelle d'inspiration « libérale » ou « transformiste », les partis de gauche divisés par les leçons à tirer de la « Révolution d'octobre » et par le parti d'obédience catholique le PPI. Or cette « période gauche » ne fut remise au placard, qu'après 1921, suite à l'échec du mouvement ouvrier dans les grandes villes du Nord, lors de la période dite du « *biennio rosso* ». Elle réapparut ultérieurement mais seulement partiellement parmi les « jeunesses fascistes » après la crise de 1929 et lors des dernières cartouches de la République dite de « Salo ».

Contrairement à ce que disent tous les observateurs superficiels, l'actuel programme de Marine Le Pen, hors bien sûr les outrances, les imprécations et le goût irrépressible de la provocation de son père qui exprimait son tempérament profond mais avait aussi pour fonction de coaguler la diversité des traditions et des combats perdus de l'extrême droite (la droite d'inspiration catholique traditionaliste, la tradition maurassienne, le pétainisme, l'ŒAS, etc.) se rapproche plus d'une « conjoncture potentielle » ouvrant une voie possible à une dynamique de « fascisation » ce qui n'était pas encore le cas lors des années de la montée du FN dans les années 80 à 2000. En effet, il ne faut pas confondre « populisme xénophobe » et situation de crise sociale grave à issue « potentiellement post fasciste ». Cependant la différence majeure avec le « fascisme » italien est l'absence d'organisation de milices armées suivie par la création d'un « parti unique ». Mais nous sommes dans une toute autre période historique où la forme brutale ne joue plus le même rôle de domination des peuples et surtout d'encadrement des masses. Celles-ci ont été remplacées par l'influence des médias de masse et tout particulièrement des télévisions. La possibilité d'acquiescer une domination politique de plus en plus forte pourrait parfaitement se passer de la forme « **parti unique** » et de la volonté de créer un « homme nouveau » et s'appuyer sur un contrôle, fût-il insidieux mais de plus en plus fort, des « médias ».

L'autre différence fondamentale entre Jean-Marie Le Pen et Marine est la différence d'appétence pour le pouvoir. Jean-Marie Le Pen se complaisait à incarner une fonction « tribunicienne » et à être invité par les médias dont il jouait délicieusement la figure du « réprouvé » suscitant par réaction la sympathie et l'identification de nombre d' « exclus » sauf les « étrangers » bien sûr. A l'inverse Marine, héritière de l'entreprise politique familiale de son père s'est entourée d'une « *camarilla* » de jeunes ambitieux tels Steeve Brihois et surtout l'ancien « Chevènementiste », Florian Philippot (que Jean-Marie surnomme avec ironie, « l'énarque »). Il va de soi que ces « jeunes loups » et nouveaux « chevaux légers » de

l'extrême droite « nouvelle formule » ont une soif intense de reconnaissance et des hochets du pouvoir.

Qu'en feraient-ils ? Certainement pas grand-chose sur le plan social tant les contraintes européennes et celles de la « mondialisation » seraient contraignantes et la volonté d'affronter les « citadelles financières et économiques », purement virtuelle ; mais l'arrivée d'un parti, pour le moins, « national autoritaire » et « populiste **régressif** » à tendance xénophobe dans une période de crise économique, sociale et morale grave aurait pour effet certain de déclencher et de culminer dans une très grave crise politique. Il suffit de réfléchir à l'impossibilité dans laquelle serait, une fois les élections gagnées, cette équipe d'amateurs et d'ambitieux dotée d'un programme absolument contradictoire et portée au pouvoir par des électeurs composites ayant en réalité des attentes et des intérêts opposés. Il ne pourrait sortir de ce « chaudron à sorcières » que l'arrivée à maturation d'une très grave crise politique européenne ayant comme épigone notre pays, déjà affaibli par l'actuel processus de mondialisation. La France et les Français n'en ont certainement pas besoin.

Supercherie ou les Le Pen à Kholanta !

Patric Roux
Secrétariat fédéral du *Parti occitan*
Publié initialement dans la *Lettre du POC*

Je rejette le père, pioche la fille et joue la nièce... il y aurait de quoi rire si ce n'était la sinistre mascarade à laquelle se prête la smala Le Pen avec la complicité de certains de nos grands médias confondant journal télévisé et émission de télé-réalité.

En quelques jours, la smala a inondé de sa présence les plateaux des 20 heures de TF1 et France 2, jusqu'à France 3 qui propose aux téléspectateurs de choisir entre le père et la fille : « *A votre avis, le Front National doit-il exclure Jean-Marie Le Pen du FN ?* ».

On fait mine de découvrir que le FN a ses affaires, ses rivalités, que le vieillard Le Pen demeure un excellent « client » pour nos cours de justice tant il ne peut réfréner ses déclarations nauséabondes ; que la fille, qui dit « assumer l'héritage » construit vaillamment une image de respectabilité dont son parti a grandement besoin pour espérer un jour pouvoir accéder aux maroquins et aux voitures de fonction de la République.

Pourtant, l'héritage est bel est bien là, dans son ADN : les dérapages racistes de quelques candidats FN aux dernières élections en témoignent et aucun des fondateurs du FN n'aurait à s'en plaindre : Léon Gaultier, ancien membre de la *Waffen SS* ; Roger Holeindre, ancien de l'ŒAS ; Pierre Bousquet, ancien de la division SS Charlemagne ; Emmanuel Allot dit François Brigneau, Milice française de Vichy, condamné pour collaboration avec les Nazis... Heureusement, David Pujadas l'assure, « *Jean-Marie Le Pen provoque l'indignation au sein du Front National.* » Pauvre Front National, discrédité, martyrisé, mis en danger par une vieille baderne pétainiste !

Ce serait à rire (jaune) si cette troupe, bien que rajeunie, ne tentait de séduire les électeurs malgré le rétablissement du délit de racolage par le Sénat, dans le but de prendre quelques régions et notamment faire main basse sur la Provence !

Marion Maréchal (nous voilà). Le Pen et ses semblables le pourront-ils ? Certainement pas, si l'on s'attaque enfin à ce qui fait le lit du FN : sentiment de déclassement, panne de la démocratie rongée par les affaires, les égots, instrumentalisation de la colère légitime de celles et ceux qui peinent...

Il n'y a pas d'autres solutions si l'on veut vraiment qu'un jour le front national soit enfin un « détail de l'histoire » !

PEGIDA : une menace pour les valeurs qui fondent l'Europe

Les Jeunes Européens - France

Face à la croissance du mouvement PEGIDA en Europe, les Jeunes Européens Fédéralistes à travers le continent ont décidé d'associer leur voix pour dénoncer un mouvement xénophobe et islamophobe, qui va à l'encontre des valeurs qui fondent la civilisation européenne.

PEGIDA rassemble depuis octobre 2014 plusieurs dizaines de milliers de personnes dans les villes de Saxe au son de chants chrétiens et revendiquant la défense de « l'Occident ». – Picturepest

Pegida est le nom d'un mouvement né à Dresde, en Saxe (Allemagne). Le 20 octobre 2014, des manifestations hebdomadaires du mouvement, qui se désigne comme regroupant des « Patriotes européens contre l'islamisation de l'Occident (en allemand : « *Patriotische Europäer Gegen die Islamisierung Des Abendlandes* ») ont commencé à se rassembler contre –selon les mots des organisateurs– une « politique d'immigration et d'asile en échec » en Allemagne et dans l'Union Européenne, et que le mouvement cherche à modifier.

Il proteste contre ce qu'il considère comme une « islamisation du monde occidental », tout en appelant à des règles d'immigration plus restrictives, en particulier pour les musulmans. Le mouvement se désigne lui-même comme « patriote européen », mais ses valeurs fondamentales contredisent les nôtres, car nous, en tant que Jeunes Européens Fédéralistes, apprécions la diversité et la protection des minorités contre la tyrannie de la majorité.

Pegida abuse le label « Europe », en ce que ses sympathisants ne sont pas des « patriotes européens » mais restent piégés dans des systèmes de pensée nationalistes et souvent racistes. Pourtant, il est important d'intégrer le mouvement *Pegida* dans le discours politique et de garder ouvertes les lignes de communication.

Expansion européenne

Actuellement, le mouvement *Pegida* se répand à travers l'Europe et est bien parti pour se transformer, d'un phénomène national propre à l'Allemagne, en un

mouvement paneuropéen, ce qui nous pousse à réagir. Son ancien meneur a mentionné dans une interview qu'il croit que « *Pegida* est un sujet européen » et que des sections existent déjà ou sont en cours de création en Autriche, Belgique, Bulgarie, République Tchèque, Danemark, France, aux Pays-Bas, en Italie, Norvège, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse et au Royaume-Uni .

En janvier et février, des sympathisants de *Pegida* se sont regroupés dans nombre de ces pays pour participer à des manifestations, la plus récente à Newcastle upon Tyne. Le mouvement a véritablement pris une nouvelle dimension, en affirmant clairement qu'il ne pouvait être nié ou négligé et qu'il était un enjeu important dans les sociétés civiles européennes.

Le manifeste de PEGIDA : Défaire l'égalité

En février, PEGIDA a publié un manifeste contenant de nombreuses revendications, présentées ci-dessous, dirigées contre le gouvernement fédéral allemand. Cependant, la plupart des branches européennes de PEGIDA adoptent les mêmes revendications, nous appelant, nous Jeunes Européens Fédéralistes, à prendre position.

1) PEGIDA demande une nouvelle loi sur l'immigration pour arrêter « l'immigration quantitative et non-régulée ». À la place, de nouvelles règles pour une « immigration qualitative » doivent être établies. • JEF : L'Europe est une des régions les plus riches du monde, et ce fait entraîne de l'immigration. Une loi sur l'immigration définissant la qualité d'un immigrant ne correspond pas à notre compréhension des droits universels de l'Homme et serait en opposition à une Europe ouverte, tolérante et inclusive.

2) PEGIDA veut amender les lois fondamentales ou les constitutions pour faire de l'intégration dans la nouvelle société un droit, mais aussi un devoir de tout immigré. Cela éliminerait la peur d'une disparition des cultures et identités « autochtones ». • JEF : Respecter les lois et la constitution est une exigence essentielle. Dans le même temps, il est interdit aux autorités de l'État de renoncer à leur devoir d'accorder les mêmes droits à tous les citoyens. De plus, les immigrés comme les citoyens de naissance devraient avoir le droit à l'accomplissement de soi, pour garantir une société ouverte.

3) PEGIDA veut expulser les extrémistes religieux et les fondamentalistes musulmans, ou leur refuser l'entrée et le séjour dans l'espace Schengen • JEF : les partisans de PEGIDA ont peur d'une « islamisation du monde occidental » et réclament des règles d'immigration plus restrictives, en particulier pour les musulmans, mais de cette manière ils excluent, stigmatisent et banalisent le rejet de tous les membres de cette religion. JEF agit pour une Europe tolérante et condamne la discrimination et les restrictions des droits de l'Homme sur la base de la religion.

4) PEGIDA veut apporter une coopération pacifique entre les nations européennes, au lieu de priver les parlements nationaux de leur souveraineté et autorité en raison du « contrôle fou de Bruxelles ». • JEF : nous croyons que la création d'une fédération européenne démocratique est un ingrédient crucial pour la paix de même que pour une société plus libre, juste et démocratique. Les gouvernements et parlements nationaux sont de moins en

moins capables de garantir ces buts dans un monde mondialisé et plus interdépendant. À cause de cela, un important pas en avant est de doter le Parlement européen d'une autorité décisionnelle dans ce domaine.

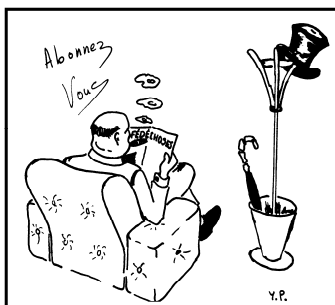
5) PEGIDA veut renforcer la sécurité interne en augmentant les ressources financières des forces de police et en arrêtant de réduire les effectifs de la police. • JEF : Au lieu d'augmenter le budget des forces de police nationales, le point central devrait être l'approfondissement de la coopération entre les départements de police des différents États membres, le financement durable de la protection des frontières extérieures de l'Europe au niveau de l'espace Schengen et, en même temps, la disparition des frontières internes.

6) Détournement du concept d'« États-Unis d'Europe »
Le mouvement PEGIDA essaye d'affûter son profil politique en utilisant le concept « d'États-Unis d'Europe » comme une perspective d'avenir pour l'Europe, même si cela ne signifie pas un avancement de l'intégration européenne. Certes, PEGIDA parle d'une fédération européenne dans laquelle chaque nation conserve son identité et sa culture propre, mais, dans les faits, le mouvement adhère au concept gaullien d'une « Europe des patries » (en allemand : « Europa der Vaterländer »). Quelque chose qui est souvent désigné comme un point du programme de groupes politiques extrêmes et d'organisations montrant des signes de racisme et d'antisémitisme. De plus, PEGIDA veut une Europe privée d'institutions supranationales puissantes, et refuse de se soumettre aux « décrets de Bruxelles ».

Nous utilisons le même terme pour notre concept de Fédération européenne démocratique, mais il s'en distingue substantiellement et désigne une idée fondamentalement différente ! Ainsi, nous accusons PEGIDA d'information faussée et de dévalorisation, comme le mouvement sous-entend une fédéralisation et un renforcement de l'intégration, mais de fait réclame plus d'autonomie et d'indépendance pour les États-nations. Le modèle d'États-Unis d'Europe développé par PEGIDA est un concept rival contre l'Union Européenne, visant à faire revenir le pouvoir politique au niveau intergouvernemental. Nous protestons contre ce concept trompeur et l'abus du terme « États-Unis d'Europe » !

7) Intervenons pour une Europe ouverte, tolérante, inclusive et démocratique !

En tant que Jeunes Européens Fédéralistes, nous affirmons que PEGIDA représente une menace pour nos buts politiques clés, ceux d'une Europe ouverte, tolérante, inclusive.



Les enjeux politiques de l'hébreu et du yiddish : sionisme et trans-nationalisme

Avi Lang

Anglo-israélien, actuellement doctorant en littérature comparée à
l'Université de l'Indiana, où il enseigne le yiddish et la littérature
Cet article sera repris par *The Federalist Debate* -Turin

Traduit de l'anglais par Emilia Billion – Paris

Un des plus grands miracles linguistique du 20^{ème} siècle fut la renaissance de l'hébreu, langue qui n'avait pas été utilisée sous sa forme vernaculaire depuis plus de 2.000 ans. Alors que les Juifs érudits d'Europe et d'Afrique du Nord maîtrisaient suffisamment la langue sacrée pour interagir avec le *Tanakh* ainsi qu'avec les matériaux et commentaires bibliques, personne n'utilisait l'hébreu quotidiennement. L'hébreu était la langue de la bible juive. Les Juifs de la diaspora ont historiquement maintenu la distinction entre la langue sacrée de Dieu et les autres langues vernaculaires utilisées pour communiquer au quotidien. La distinction hiérarchique entre la langue sacrée et les langues laïques a duré jusqu'à ce qu'Eliezer Ben Yehuda (1858- 1912) place la renaissance de l'hébreu, en tant que langage parlé, au centre de l'idéologie sioniste. Durant les deux mille ans séparant, l'expulsion des Juifs de la Palestine romaine de la création de l'Etat d'Israël en 1948, les Juifs de la diaspora ont parlé d'innombrables dialectes. « Les Juifs créent de nouveaux dialectes à la même vitesse que les catholiques font des enfants ! » plaisante l'illustre universitaire de Harvard Ruth Wisse. En Afrique du Nord, les Juifs parlaient le judéo-arabe ; en Espagne, Grèce, et Turquie ils parlaient le ladino; en Europe centrale ainsi qu'en Europe de l'Est le yiddish s'est imposé en tant que langue juive.

L'origine du yiddish trouve ses racines dans trois centres de la vie juive de l'Europe du 11^{ème} siècle : Mayence, Worms et Spire. La population juive de ces régions a commencé à mélanger le moyen haut-allemand, *Mittlehochdeutsch*, langage non-juif utilisé pour le commerce et lors des échanges inter-culturels, avec des expressions en hébreu, des jurons, des bénédictions et des paroles religieuses. Ce mélange a créé un proto-yiddish qui par la suite a muté en un musée linguistique des langues européennes, riche et varié, reflétant l'émigration juive de la Rhénanie vers l'est, dans des régions qui correspondent à la Pologne, l'Ukraine et la Lituanie actuelles. En effet, une simple phrase telle que « grand-mère a fait un ragoût pour le sabbat », « *di bobbe kokebt tcholent far shabes* », illustre la diversité caractéristique du creuset qu'est le yiddish : *bobbe* est un mot russe; *kokebt* un mot allemand, *tcholent* vient du français, *chaud lent* et *shabes* est un mot hébreu.

Le yiddish a essaimé pendant le siècle des lumières en tant que langage littéraire : au départ par le biais de la littérature liturgique, commentaires de la bible, fables, et homélies hassidiques au 18^{ème} siècle. Il a atteint son apogée en tant que moyen d'expression littéraire et de modernisme au 20^{ème} siècle avec des écrivains tels que Sholem Aleichem et le lauréat du Prix Nobel, Isaac Bashevis Singer. La littérature yiddish traduit souvent le sentiment d'altérité que les Juifs ressentaient au contact de leurs voisins chrétiens

européens ; et se penche également sur la difficulté de faire coexister le maintien des traditions juives et la laïcité moderne.

Triste destin que celui du yiddish au demeurant. Singer n'a jamais surmonté sa propre culpabilité du survivant ni le chagrin occasionné par la perte de son lectorat juif européen décimé par les nazis.

Le yiddish a aussi souffert aux mains de l'Etat sioniste naissant. Dans la mémoire familiale de la plupart des foyers ashkénazes israéliens on compte des histoires relatant les discriminations dont leurs grands-parents ou arrière-grands-parents ont été victime lorsqu'ils parlaient en yiddish dans les rues de Tel-Aviv durant les années 1940-1950. Des Israéliens ashkénazes se remémorant leur histoire familiale racontent qu'on crachait sur leurs aïeux ou qu'ils étaient battus lorsqu'ils parlaient la langue vernaculaire européenne en public. Pour l'Israël naissante, le yiddish empestait le ghetto ; c'était la démotique des persécutés, des victimes, des décimés ; c'était les stigmates d'un échec qui n'était pas bienvenu dans ce nouveau pays. Les Juifs rescapés du nazisme en Europe parlant le yiddish ont été sujet à une nouvelle sorte de fascisme linguistique sur les terres de Sion.

La renaissance de l'hébreu était cependant nécessaire au succès du nouveau pays. Le 20^{ème} siècle a renvoyé les Juifs à leur territoire historique de toute part de la Méditerranée : l'holocauste nazi a poussé les Juifs hors d'Europe ; le stalinisme a contraint de nombreux Juifs à quitter l'Union soviétique ; en réaction à la guerre d'indépendance de 1948, de nombreux pays arabes ont expulsé leur populations juives ; la révolution égyptienne de 1952 a engendré l'expulsion de Juifs ; la révolution islamique de 1978 en Iran a conduit à une expulsion massive de la communauté juive ; après la chute du rideau de fer, un million de Juifs soviétiques ont immigré en Israël. Alors que l'Etat d'Israël offrait une terre d'asile aux réfugiés du 20^{ème} siècle, l'hébreu fit office de ciment linguistique nécessaire à la construction d'une nouvelle société. Les Juifs israéliens forment aujourd'hui une population culturellement et ethniquement hétérogène : en descendant la rue Jaffa à Jérusalem, on pourrait voir un groupe de Juifs éthiopiens vêtus d'habits de couleur claire et parlant l'amharique croiser une famille hassidique parlant le yiddish et habillée en costume noir rappelant l'aristocratie polonaise du 18^{ème} siècle. À la terrasse d'un café, on pourrait voir un jeune couple d'une vingtaine d'années, enfants de migrants marocains juifs parlant arabe. Différentes cultures et différents niveaux de religiosité cohabitent dans une atmosphère stressante et tendue dominée par les politiques du religieux et, de plus en plus, par la politique de la peur. Ce qui rassemble ces groupes aux cultures différentes est souvent l'utilisation d'une même langue basée sur des textes sacrés communs. Au sein de la société israélienne, l'hébreu est le pansement qui masque les blessures de l'exil, la perte d'un pays natal et d'une langue maternelle. Tout comme les locuteurs de yiddish du milieu du 20^{ème} siècle auxquels il était interdit de parler leur jargon stigmatisant dans les rues, aujourd'hui, la population vieillissante juive *mizrahim* d'origine nord-africaine écoute Oum Kalthoum en catimini afin de profiter, à l'abri des oreilles indiscretes, de cette musique chantée dans la langue de l'ennemi. Ils votent pour

des partis d'extrême de droite tel que le *Sbas* afin de prouver à leur pays adoptif que malgré leur peau sombre, ils ne sont pas des palestiniens : ils sont d'honnêtes israéliens.

Après la victoire de la guerre des six Jours par Israël en 1967, les Juifs du monde entier se sont senti galvanisés et inspirés par le projet sioniste. Une proportion significative de jeunes Américains et Européens, sans comparaison avec le passé, se sont mis à apprendre l'hébreu moderne. A la fin du 20^{ème} siècle, de part et d'autre de la planète, les écoles juives ont proposé des cours d'hébreu à leurs étudiants. La popularité des cours d'hébreu dans les universités américaines n'a pas faibli depuis. Néanmoins, alors que la politique israélienne se droitise, et que les Accords d'Oslo et de Camp David ne semblent être qu'un lointain souvenir, un regain d'intérêt pour le yiddish commence à poindre.

Les langues ont des personnalités. Elles ont leur esthétique. Quiconque entend de l'allemand à sa propre perception de sa sonorité, qu'il s'agisse de Goethe ou d'une simple liste de course. De la même manière qu'à la fin de la seconde guerre mondiale le yiddish a symbolisé la victimisation, les persécutions, et les destructions massives pour le sionisme, aujourd'hui, l'hébreu moderne commence à être associé à une sorte de nationalisme qui appartient plus au 19^{ème} siècle qu'au 21^{ème} siècle. La lecture interactive, en exil, de la bible juive en hébreu, comme vecteur de cohésion a perdu un peu de son caractère spirituel et pris une dimension plus politique, particulièrement pour les Juifs de la diaspora.

Apprendre le yiddish a une dimension politique. Tandis que l'hébreu moderne représente le sionisme et le nationalisme, et fait écho aux politiques déplaisantes et impopulaires du gouvernement de Netanyahu, le yiddish a fini par incarner l'opposition ; alors que l'hébreu est la langue nationale, le yiddish est la langue de la diaspora ; quand l'hébreu est la langue du pouvoir, le yiddish est la langue du pacifisme, et enfin alors que l'hébreu symbolise le sionisme le yiddish symbolise l'internationalisme. C'est précisément cette dichotomie sémiotique qui a conduit tant de Juifs de gauche à s'adonner à l'apprentissage du yiddish ces dernières années. Bien que la langue ne soit pas aussi pratique à utiliser que l'hébreu, le yiddish joue un grand rôle dans cette ère de l'identité politique. Par le biais du yiddish les étudiants trouvent là un moyen d'exprimer leur identité religieuse et politique tout en se désolidarisant du projet sioniste. De plus, le yiddish est un langage sans frontière. Au début du 20^{ème} siècle un habitant de Nemirov parlant le yiddish pouvait voyager jusqu'à New York sans être ennuyé par la barrière de la langue. Le trans-nationalisme des langues juives vernaculaires européennes a effectivement inspiré à Leyzer Zamenhof (1859-1917), un Juif polonais de Bialistok, la création de l'espéranto, une langue utopique à la même visée internationaliste.

De nos jours cette idéologie est au cœur même des études de yiddish, une idéologie qui méprise le nationalisme, valorise l'identité juive, et encourage une communauté mondiale sans frontières. Au lendemain des désastreuses élections israéliennes, il est intéressant d'observer l'extrémisme politique grandissant par le prisme du langage. Israël était un projet socialiste. Évidemment, bien que les pionniers sionistes viennent de régimes dictatoriaux et autocratiques, la démocratie s'est imposée d'elle-même aux

politiciens israéliens. Israël a subi des vagues d'immigrations des quatre coins de la planète ces soixante-sept dernières années. Les nouveaux immigrés particulièrement ceux originaires du second-monde et du tiers-monde doivent fréquemment trouver un *modus vivendi* différent de celui de leur pays d'origine. Ils votent souvent pour les partis de droite israéliens en guise de serment d'allégeance à Israël. Leurs langues d'origine deviennent des palimpsestes, sur lesquels écrire une nouvelle langue, nationale et hégémonique. Chaque nouvel immigré se rend dans un *ulpan* où il suit une formation rigoureuse et intensive lui inculquant une nouvelle langue tout en distillant la notion d'orgueil national. Ce processus d'intégration et d'assimilation se fait parfois aux dépens des notions de différence et de diversité, d'altérité en somme. Préserver la diversité est indispensable à l'Israël d'aujourd'hui car c'est précisément ce sentiment d'altérité qui constitue l'Histoire juive et donne au judaïsme son caractère humaniste. Pour les Juifs de gauche, l'étude du yiddish n'est pas seulement la valorisation du transnationalisme face au sionisme ; c'est également une recherche de ce sentiment d'altérité, cet Autre perdu, qui malheureusement en Israël, semble nous faire défaut aux uns et aux autres.

Ils ne dansent plus - Les citoyens Arabes-israéliens entre intégration et privation

Yossi Amitay

Ancien directeur du Centre israélien du Caire
Article publié initialement par *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'anglais par Jean-Luc Prevel - Lyon

Dancing Arabs est le titre d'un roman très connu, écrit par Sayyed Qashua, jeune auteur arabe israélien, qui fit le choix d'écrire ses livres en hébreu. Ce roman, qui comporte de nombreux éléments autobiographiques, raconte l'histoire d'un jeune étudiant arabe israélien qui gagne une bourse pour étudier dans un internat scolaire à Jérusalem pour étudiants doués. En fait, ce garçon est le seul étudiant d'origine arabe dans cette école ce qui fait qu'il est inévitablement pris dans une crise d'identité.

Cette année, le roman de Qashua a été adapté dans un film (« Mon fils » pour la version française, NdT.) dont le script fut écrit par le romancier lui-même. Le film, salué par la critique, fut choisi pour être projeté lors d'un gala du Festival du film de Jérusalem qui se tenait dans la capitale d'Israël en juillet dernier. Toutefois, au tout dernier moment, le comité d'organisation décida en fin de compte de retirer le film du programme du festival en arguant que « dans ces circonstances », visionner ce film particulier à ce moment particulier serait « considéré défavorablement » par le public israélien.

Quelles étaient ces « circonstances » qui ont conduit les organisateurs (dont la plupart sont convaincus des valeurs

libérales) à prendre cette décision ? Plusieurs jours avant l'ouverture du festival, trois jeunes étudiants israéliens d'une *Yeshiva* furent kidnappés et assassinés par des activistes du Hamas. En représailles, un garçon arabe de 16 ans fut kidnappé et brûlé vif par des extrémistes israéliens de droite. L'atmosphère entre Israéliens et Palestiniens dégénéra dans les territoires occupés jusqu'à devenir explosive. Une guerre totale se déclencha entre les forces de défense d'Israël (*IDF*) d'un côté et le Hamas basé à Gaza de l'autre. Dans cette guerre dénommée « Opération bordure protectrice » (ou, dans une autre version, « *Operation Rock Solid* ») les deux parties employèrent un niveau de violence quasiment sans précédent : tandis que le Hamas bombardait des quartiers et des villes avec des roquettes et des missiles sol-sol, l'artillerie lourde et des bombardiers israéliens infligeaient des attaques destructrices sur des zones densément peuplées de Gaza, causant une dévastation massive, tuant plus de deux mille personnes, principalement des civils qui n'étaient pas impliqués dans des activités terroristes, y compris quelque 500 enfants.

Cet article n'a pas l'intention de traiter des causes et des effets de la guerre que nous avons vécue l'été dernier. Cette question importante requiert une discussion de fond, séparément. La question traitée ici, c'est l'impact de cette guerre sur les relations entre la majorité israélienne et la minorité arabe en Israël même (c'est à dire non dans les Territoires occupés). Les citoyens arabes d'Israël, qui constituent 20 % de la population israélienne, ont toujours été et seront toujours, que les Juifs israéliens le veuillent ou non, une partie intégrante du peuple arabe palestinien. Ils sont ainsi piégés dans une opposition complète entre leur identité ethnique et leur identité civile puisqu'ils sont en même temps palestiniens par leur affiliation nationale et israéliens par leur citoyenneté. C'est exactement la crise d'identité à laquelle Sayyed Qashua se référait dans son roman.

La situation dans laquelle les citoyens arabes israéliens sont placés a été considérablement compliquée depuis que l'Etat d'Israël est venu au jour. Il y a toujours eu une tension inextricable entre la solidarité des citoyens arabes avec leurs frères, leurs sœurs et leurs proches palestiniens dans les Territoires occupés et dans le monde arabe et leur loyauté à l'égard de la citoyenneté qu'ils possèdent. Les autorités israéliennes, ainsi qu'une large partie de l'opinion publique juive, ont considéré la minorité arabe comme un risque pour la sécurité et comme une bombe à retardement. Les Arabes israéliens ont souffert pendant de nombreuses années de discrimination officielle et officieuse dans tous les domaines de la vie. Il suffit de mentionner que pendant 18 ans (de 1948 à 1966), ils furent assujettis à une règle militaire rigoureuse qui restreignait leur liberté de mouvement d'un endroit à l'autre, à l'intérieur des frontières d'Israël. Dans la même veine, des zones assez importantes de leurs terres furent confisquées par l'Etat et confiées à des colonies juives. Alors que la génération arabe des aînés était plutôt soumise et n'était pas en position de résister à ces mesures arbitraires, la génération des plus jeunes veilla sur ses droits et lutta pour l'égalité en étroite coopération avec des cercles juifs progressistes. Cette lutte commune, ainsi qu'une confiance en soi et une prise de conscience croissantes de la minorité arabe portèrent des fruits significatifs. Il apparut que les citoyens arabes israéliens

gagnaient progressivement un niveau croissant d'égalité et d'intégration dans la société israélienne. Cette amélioration de l'état des choses fut particulièrement remarquable durant la période Rabin. On croyait que les choses allaient dans la bonne direction.

Mais cette tendance positive fut sapée d'une manière abrupte quand les mouvements de droite prirent le pouvoir. Ce que nous avons constaté durant les deux dernières décennies, c'est un tournant à 180 degrés, initié par la coalition au pouvoir (avant même les dernières élections, NdT) et qui a concerné de larges pans de la majorité juive. La détérioration des relations entre Juifs et Arabes au sein de l'Etat d'Israël est sans aucun doute affectée par l'état des négociations de paix entre Palestiniens et Israéliens dont la partie israélienne est principalement responsable. Les membres de droite de la *Knesset* se disputent aujourd'hui entre eux en introduisant des projets de loi d'un caractère clairement anti-arabe. L'un de ces projet de loi dénommé « loi de l'Etat-nation », affirmant que l'Etat d'Israël est « l'Etat-nation du peuple juif ». Dans la mesure où le peuple juif est disséminé partout dans le monde, ce projet de loi signifie qu'un Juif de Brooklyn ou de Paris qui pourrait ne

jamais avoir visité Israël, est davantage privilégié qu'un citoyen arabe israélien dont les ancêtres ont vécu ici depuis des temps immémoriaux. Conformément à un article de cette loi, la langue hébraïque sera la seule langue officielle en Israël, en opposition au statut qui a existé en Israël depuis sa naissance, c'est à dire que l'hébreu et l'arabe étaient tous deux considérés comme langues officielles sur un pied d'égalité. De même, ce projet de loi restreint le droit des citoyens arabes d'acquérir des terres privées dans les communautés juives. Les lois de l'ancienne Torah juive sont considérées comme la « source d'inspiration » pour le droit civil juif, et ainsi de suite.

Le film « *Dancing Arabs* » est maintenant projeté dans des cinémas partout en Israël mais les citoyens arabes israéliens ne « dansent » plus du tout. A la fois pour les citoyens juifs et arabes (probablement davantage pour les Juifs que pour les Arabes), il s'agit du moment crucial d'un examen de conscience. La démocratie israélienne est maintenant en jeu parce qu'un Israël qui prive ses citoyens minoritaires du droit d'égalité est loin d'être démocratique, comme il le prétend.

Fédé-Lettres



Paul Collowald - Bruxelles

Cher Rédacteur en chef,
dans le numéro de mars, je découvre avec beaucoup d'émotion l'adieu à Michel Albert, signé de Robert Toulemon ! Durant les années 60, nous étions tous les trois des collègues et de grands amis, à Bruxelles, à la Commission. Quelques semaines avant sa chute à Paris, nous nous étions plusieurs fois téléphoné autour de certains thèmes et anecdotes de mon livre, dont il voulait rédiger un compte-rendu dans l'une de ses revues amies. Ainsi va la vie. Cette génération est évidemment fragile et j'ai eu beaucoup de chance, à la Toussaint, où, revenant de mes tombes familiales en Alsace, j'ai également fait une chute en sortant de la gare.

Dans le numéro du 4^e trimestre, j'avais beaucoup apprécié l'article de Bernard Barthalay sur Védrine. Simple précision de ma part : très souvent, lorsque l'on évoque Spinelli et Monnet pour dire qu'à leurs yeux il s'agissait d'unir les Européens, dès les débuts des années 40, il m'arrive d'ajouter : Robert Schuman. Tous les trois se retrouvaient dans la même intuition, sans le savoir... Spinelli sur son île, Monnet à Alger et Robert Schuman à Neustadt, sorti des prisons de la Gestapo à Metz, en résidence surveillée ensuite. J'ai publié ce texte dans mon ouvrage, page 43, et je le tenais de G. Ditsch, le confident de Robert Schuman. Bon courage ! Très cordialement.

P.S. Encore merci d'avoir publié l'article de Michel Theys de l'Agence Europe. J'ai constaté avec plaisir les convergences dans les compte-rendus de G. Foussin dans *Dokumente/Documents* et de Jean-Pierre Gouzy dans *l'Europe en formation*.

Elio Cannillo - Pavie

Chers amis,
la page 39 du n. 167 de *Fédéchoses* m'a ému : voir Bernard actif à plus de 90 ans a été une forte émotion.
Je me suis rappelé, dans les années 60 du siècle passé, quand il présidait les réunions d'Autonomie fédéraliste à Bâle ou quand j'allais souvent chez lui (à Lyon) pour la révision des traductions pour la revue *Le Fédéraliste*.
N'avez-vous pas une adresse mail, ou celle de son domicile, où je puisse lui adresser quelques paroles affectueuses d'admiration et de félicitation ?
Merci.

Daniel Lagot (ADIF - Association pour le droit international humanitaire)

Bonjour et merci pour l'envoi de ce numéro.

A propos de la CPI, Cour pénale internationale, et de la compétence universelle des tribunaux nationaux, je me permets de compléter vos articles, dont celui de Simon Foreman, par les remarques suivantes :

1 / la CPI peut aussi poursuivre, selon son Statut, les responsables de crimes dus à des nationaux d'Etats n'y ayant pas adhéré, même sans saisine par le Conseil de sécurité, si les crimes ont été commis sur le territoire d'un Etat y ayant adhéré ou ayant déclaré accepter sa compétence. Elle aurait ainsi pu poursuivre des responsables des Etats-Unis pour leurs crimes commis en Afghanistan, pays qui y a adhéré, même sans demande de sa part. Le procureur répond depuis plus de dix ans

qu'il étudie le dossier...

2/ la CPI a été saisie par le Conseil de Sécurité des crimes commis en 2011 lors des événements en Libye et en Côte d'Ivoire. Elle a poursuivi à ce jour des responsables d'un seul côté, et aucun du côté des pays occidentaux, de leurs alliés et protégés, pourtant responsables de crimes au moins aussi graves. Le procureur a répondu dans le passé : "on commence par les uns, on verra plus tard pour les autres...". Le représentant du Bureau de la nouvelle procureure a répondu, lors du dernier colloque de mon association en octobre 2014 que la politique de la nouvelle procureure serait de poursuivre également les uns et les autres. On attend encore...

3/ même si elle est saisie, ou se saisit du cas de la Palestine, on peut douter qu'elle poursuive les dirigeants israéliens. Sur les crimes de guerre à Gaza, elle pourra s'appuyer sur les faiblesses du Statut de la CPI, qui a fortement affaibli des textes antérieurs, à propos des pertes civiles : selon le Statut, non modifié à cet égard en 2010, sont des crimes de guerre les attaques menées en sachant qu'elles causeront des pertes civiles "qui seraient manifestement excessives par rapport à l'ensemble de l'avantage militaire direct et concret attendu" : la Cour pourra s'appuyer sur les quelques poursuites par Israël dans des cas trop flagrants d'assassinats de civils et invoquer la complémentarité avec les

tribunaux nationaux...

Par ailleurs, le transfert d'une partie de sa population dans un territoire occupé est un crime de guerre selon le Statut. La Cisjordanie et Jérusalem-Est sont reconnus comme territoires occupés dans de nombreuses résolutions de l'ONU ou avis consultatifs de la Cour internationale de Justice des Nations Unies, mais aucun de ces textes n'est contraignant (sous chapitre VII) et on peut craindre que la Cour ne considère, comme Israël, qu'il s'agit de territoires contestés et non occupés en l'absence d'Etats aux frontières bien définies à ce jour (on négocie...)

4 / on ne peut que soutenir les demandes de la CFCPI concernant la suppression des "verrous" et une vraie compétence universelle des tribunaux français, mais on peut craindre que la question soit de nos jours différente : l'expérience montre que des résultats n'ont jamais été obtenus à ce jour, même lorsque c'était déjà possible (pour faits de torture), à l'encontre de responsables de pays occidentaux ou leurs alliés et protégés (on se souvient du cas Rumsfeld).

Bravo pour toutes les initiatives de la CFCPI pour la justice internationale...mais on aimerait le cas échéant des prises de position plus claires...

Bibliographie

**Un livre qui ne casse rien...
Casser l'euro pour sauver l'Europe,
Franck Dedieu, Benjamin Masse-
Stamberger, Béatrice Mathieu et Laura
Raim, éd. Les Liens qui Libèrent, Paris,
2014, p. 232**

Jacques Fayette

Economiste – Professeur honoraire à l'Université Lyon III

Quatre journalistes ajoutent 232 pages à la bibliothèque expansive qui prétend, de Jacques Généreux à Marine Le Pen en passant par François Heisbourg et Gérard Lafay, défendre la construction européenne en abolissant la monnaie unique.

Dès l'introduction, le ton est donné

« Le principal reproche fait dans cet ouvrage au « système euro », c'est justement de s'être lui-même mué en dogme, en idéologie fossilisée, s'éloignant toujours plus de la réalité à mesure que s'agrandissait le fossé séparant le projet de sa réalisation concrète ».

Revenir à des monnaies nationales qu'on ajuste périodiquement soit unilatéralement soit en rétorsion contre les manipulations monétaires du voisin ne nuit en rien aux relations harmonieuses entre les partenaires car les auteurs ont un truc : la monnaie commune.

« La fin de la monnaie unique ne s'identifie en rien à un

quelconque repli sur soi. La solution défendue par les auteurs, celle d'un retour aux devises nationales réunies au sein d'une monnaie commune, permet au contraire de s'affranchir des défauts de la monnaie unique - en particulier l'impossibilité de dévaluer - tout en partageant une nouvelle devise ».

Voici dès l'introduction l'objectif posé, il convient de passer à la démonstration.

L'ouvrage est divisé en trois parties :

un échec cuisant mais prévisible, pourquoi maintenant, les voies de sortie

Le premier chapitre est essentiel car il veut se pencher sur l'histoire de la construction européenne pour identifier les origines du projet monétaire européen. Le titre indique tout de suite l'orientation « *L'architecture biaisée : comment les Allemands ont imposé leur loi* ». Cette construction européenne est d'origine nord-américaine « *Les Américains demandent aux Européens de réaliser une union douanière et d'ouvrir leurs marchés afin que les États-Unis puissent y écouler leurs marchandises* ».

On ne trouve aucune allusion au fait que dans les années d'après-guerre, les accords de paiements étaient bilatéraux et qu'en 1950 fut instituée entre dix-sept pays, l'UEP (Union Européenne des Paiements) interne à l'OECE (Organisation Européenne de Coopération Économique qui deviendra l'OCDE en 1960), un système multilatéral de paiements dont les soldes pouvaient être réglés en or. Nous étions dans un système d'inconvertibilité des monnaies et il existait une zone monétaire particulière, la zone *sterling* suite à l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne en 1931. Le Traité de Rome

par ses articles 104 et 107 tentait d'aménager les relations monétaires dans un monde d'inconvertibilité.

Le retour à la convertibilité permit en 1958 la transformation de l'UEP en AME (Accord Monétaire Européen). Les difficultés de cette époque et les problèmes du dollar qui pointaient à l'horizon ont été bien identifiés dans l'ouvrage classique de l'universitaire belge devenu professeur à Yale, Robert Triffin¹⁴.

Comme nos « casseurs » veulent revenir peu ou prou à cette époque, ils auraient pu faire un effort de lecture pour trouver ailleurs que dans la caricature, les raisons pour lesquelles on a créé la monnaie unique. Mais ils ont trouvé un autre fil directeur : toute cette construction européenne relève d'un complot ordo-libéral ourdi par les Américains et au service de l'Allemagne.

« Pour avoir accepté de sacrifier son mark, l'Allemagne obtient un droit d'accès sans restriction tarifaire à des marchés voisins qui ne peuvent plus dévaluer. D'ailleurs, après la crise de change et les dévaluations compétitives en série des années 1992 et 1993, elle perçoit très bien son intérêt à partager une monnaie unique avec l'Italie, par exemple, qui ne pourra lui faire de concurrence monétaire sur les exportations. » (page 35).

Il est difficile de réunir autant d'erreurs en si peu de lignes. La dévaluation de la lire en juillet 1992 fut imposée par les marchés inquiets de l'endettement de l'Italie (105 % par rapport à son PIB) et de l'inflation qui y régnait. Carlo Azeglio Ciampi, alors chef du gouvernement, tenta en vain de convaincre le gouvernement allemand et Hans Tietmeyer à la tête de la *Buba*, d'aider l'Italie à ne pas dévaluer car il savait que cela inciterait son pays à ne pas effectuer le redressement nécessaire.¹⁵ Plus tard, l'Allemagne et les Pays-Bas ne souhaitaient pas accepter l'Italie et les autres Etats qualifiés de « pays du Club Med » dans le premier train de la zone euro. Plus tard encore, le 31 décembre 1998, Romano Prodi manifesta sa reconnaissance à Jacques Chirac pour l'avoir aidé à défendre un taux de conversion de la lire (990) inférieur à 1000 pour un *mark*, alors que les Allemands évoquaient un taux de 1.100 ou plus, exactement le contraire de ce qu'affirment les « casseurs ». En septembre 1992, la dévaluation de la livre *sterling* résulta d'une opération menée par George Soros contre la Banque d'Angleterre laquelle brûlera 50 milliards de livres de ses réserves pour s'y opposer en vain. Qualifier ces dévaluations de compétitives n'est que travestissement de la réalité.

Les auteurs nous servent la théorie du complot chère à l'extrême droite.¹⁶ On a le sentiment à les lire, que l'Allemagne a inventé la CECA dans les années cinquante pour s'assurer de 160 milliards d'euros d'excédents commerciaux soixante ans plus tard.

Le second chapitre s'en prend à l'illusion de la convergence

Cette absence de convergence est mise principalement en exergue dans trois domaines : les taux de croissance, la non

existence d'une zone monétaire optimale et les balances commerciales.

Sur les taux de croissance les calculs des « casseurs » sont très contestables, il est vrai que sur la période 1990-2010 des pays en retard comme la Pologne et les Pays baltes ont eu une croissance supérieure à celle de la zone euro par un phénomène de rattrapage : si on veut rattraper le peloton, il faut pédaler plus fort que la moyenne. Quant à la zone monétaire optimale théorisée par Robert A. Mundell, elle suppose une relative homogénéité de la zone, une libre circulation des facteurs de production notamment des salariés et une certaine solidarité budgétaire au sein de la zone.

Zone monétaire optimale, Thibault de Silguy mettait au défi ses contradicteurs de lui en citer une seule. D'où ce commentaire de nos « casseurs » : « *Merveilleux cocktail d'arrogance et de cécité intellectuelle, pimenté d'une bonne dose de mauvaise foi* » (page 47). Thibault de Silguy avait raison, qui peut prétendre que la différence de niveaux de vie entre Paris et Guéret est négligeable par rapport à la différence entre Paris et Rome ?

Là où les « casseurs » ont raison par contre, c'est sur l'absence de budget européen au-delà d'un 1 % du PIB, c'est un excellent argument en faveur d'un budget fédéral.

Quant aux déficits extérieurs, les auteurs semblent ignorer que la France est hors énergie excédentaire en dehors de la zone euro, que l'Italie a réalisé en 2013 un excédent hors énergie de 85 milliards d'euros. Le problème de l'euro fort est franco-français.¹⁷ N'oublions pas que le second déficit extérieur de l'UE à 28 est celui du Royaume Uni, hors zone euro à 18 et producteur de pétrole.

La seconde partie comprend trois composantes : le refus du débat (l'aveuglement des experts), les rustines épuisées, l'impossible fédéralisme. Ce fédéralisme peut être la solution mais comme c'est impossible, il faut le combattre.

La troisième partie consacrée aux voies de sortie comprend trois composantes : la scission en deux zones, de la monnaie unique à la monnaie commune, la vie après la monnaie unique

La scission en deux zones organiserait une réévaluation dans le Nord et une dévaluation dans le Sud « *la dévaluation se substituerait à la déflation salariale actuellement en vigueur* ». Dévaluer la monnaie d'un pays n'est-ce pas faire baisser les revenus obtenus dans ce pays par rapport à d'autres ? Mais les « casseurs » vont plus loin et estiment que la France avec ses produits « moyenne gamme » pourrait retrouver une compétitivité qui la dispenserait de se repositionner sur des produits haut de gamme pouvant offrir des salaires plus élevés. Ils vont même jusqu'à écrire « *l'industrie italienne en profiterait encore davantage* » ignorant que les deux-tiers de l'excédent italien est réalisé dans le secteur des biens d'équipement exportés en dehors de l'Europe.

Les « casseurs » se demandent alors comment convaincre l'Europe du Nord de participer à l'opération et ils ont une bonne réponse, c'est que leur non acceptation se traduirait « *tôt au tard par des abandons de créances aux effets effrayants* » (p.

¹⁴ Europe and the money muddle, éd. Yale University Press, 1957.

¹⁵ « La lire, bouc émissaire », dans, *Le Monde*, 15 octobre 1996.

¹⁶ Magali Balent, *Le monde selon Marine*, éd. Armand Colin, Paris, 2013.

¹⁷ « L'euro trop fort...pour la France », dans, *Les Échos*, 27 décembre 2013.

176). Voilà un bel exemple de coopération amicale. Les auteurs terminent cette partie en constatant que « le double euro présente des avantages indéniables par rapport à l'euro entier, mais il est loin de résoudre tous les problèmes ». On se précipite alors sur le chapitre suivant.

Non les deux euros ne sont pas la solution, il faut revenir aux monnaies nationales cependant cela pose des problèmes : « pour éviter le chaos monétaire, il serait donc nécessaire de remettre rapidement en place un SME au sein duquel les monnaies flotteraient de manière contrôlée » (p.183).

Bien entendu il ne s'agit pas de revenir à 1979, il s'agirait d'un Système monétaire européen (SME) rénové avec, au passage, la fin de la libre circulation des capitaux, la fin des marchés dérivés. Il y aurait donc des monnaies nationales mais aussi la monnaie commune l'euro avec une Banque centrale européenne (BCE) rabougrie. Le système est tellement imaginatif qu'il convient de publier un large extrait de la page 190 : « Comme dans le SME, les monnaies nationales européennes sont définies par rapport à l'euro selon un taux de change fixe mais ajustable. La convertibilité interne (entre monnaies nationales européennes) s'effectue au seul guichet de la BCE, au taux fixe en vigueur. La convertibilité dite « externe », par exemple entre l'euro-franc et le dollar, s'effectue quant à elle en deux temps : d'abord une conversion « de guichet » via la BCE à taux fixe euro-franc/euro, puis une conversion de marché euro/dollar. L'euro continue de flotter sur les marchés des changes internationaux [...] La convertibilité directe entre monnaies ne peut plus s'effectuer : l'euro franc n'est directement convertible ni en euro-mark ni en dollar, puisqu'il doit d'abord être converti à taux fixe en euros. Autrement dit, il n'y a plus de marché des changes intra-européen dans lequel flotteraient les monnaies nationales ».

Que deviennent les procédures SWIFT, TEPA, les balances TARGET2 ? mystère complet.

On n'arrive pas très bien à comprendre comment l'habitant de Kehl va régler son dîner à Strasbourg. Va-t-il pouvoir payer en euro-marks et s'il paie avec un chèque ou une carte de crédit comment le restaurateur strasbourgeois va pouvoir faire créditer son compte en euro-francs ? Si le client paie avec des billets en euro-marks, notre restaurateur pourra soit les conserver pour effectuer des achats de l'autre côté du Rhin, soit les céder à un tiers qui a besoin d'euro-marks car le grand régulateur deviendra le marché noir comme à Cuba où on vient de décider d'abandonner la double circulation monétaire (*peso* cubain, *peso* convertible).

On n'abordera pas le problème de l'entreprise exportatrice, manifestement les « casseurs » n'ont jamais lu un contrat de vente international, ne sont jamais allés à une foire-exposition à l'étranger, n'ont jamais vu une facture, un accreditif, n'ont jamais étudié le système *Swift* par lequel transitent des millions de transactions chaque jour.

Le dernier chapitre consacré à la vie après la monnaie unique aborde tout d'abord le passage d'une monnaie à l'autre. Il faudrait que tout ceci se fasse dans le plus grand secret

« pour ne pas affoler les marchés un mois avant l'annonce officielle, fixée un vendredi soir à 22 heures (17 heures à Wall

Street), quand s'endorment pour le week-end les investisseurs européens et américains, ces enfants terribles des temps modernes » (sic) (p.198).

Nos « casseurs » ne nous expliquent pas comment on garderait le secret à l'issue d'une campagne politique en faveur de leur trouvaille. On imagine les marchés au fur et à mesure que des sondages laisseraient envisager le succès électoral des avocats de cette solution et les millions de comptes bancaires qui se videraient pour se transformer en billets.

Pour la monnaie fiduciaire, « les banquiers devraient apposer sur les billets et pièces en circulation un tampon 'eurofranc' ou 'République française' » (le projet du Front National parle de poinçonnage)¹⁸. Ces espèces auraient vocation à être transformées en francs dans un délai de 286 à 315 jours¹⁹ (le Front National propose deux mois) ! Il y aurait donc des billets tamponnés et des billets pas tamponnés. Les billets tamponnés en France seraient destinés à perdre par exemple 20 % de leur valeur suite à la dévaluation, ceux tamponnés en Espagne 30 %, par contre les billets tamponnés en Allemagne ou aux Pays-Bas seraient destinés à gagner 20 % de leur valeur suite à la réévaluation. On peut donc se demander si certains individus, manquant d'esprit patriotique, ne seraient pas tentés de passer la frontière avec leurs billets et de les faire tamponner au Luxembourg, en Allemagne, aux Pays-Bas ou ailleurs, puis de les faire convertir en francs, en pesetas ou en lire encaissant au passage un petit profit de 40 % à 50 %.

Il faudrait donc fermer les frontières, embaucher des dizaines de milliers de « *vopos new-look* » pour surveiller les bois, les rivières et les plaines, construire en hâte des miradors et faire fonctionner 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, les fabriques de barbelés. Marine le Pen dont le schéma est très proche de celui proposé par nos « casseurs » a au moins l'honnêteté de reconnaître qu'elle fermerait les frontières.

Mais il y a le problème de la dette, il y a à la fois les dettes souveraines, des dettes privées et les soldes TARGET2 entre les banques centrales de la Zone euro à 18.

« Voilà le dilemme d'Angela Merkel et les souffrances du vieux Wolfgang Schäuble, son Ministre des Finances : soit les Allemands restent dans l'euro et doivent sans cesse verser au pot commun pour tenir à bout de bras les pays du Sud, soit ils s'en vont mais consentent à perdre entre 20 et 30 % de leur créance, dévaluée du jour au lendemain car convertie en euro-drachme, en euro-peseta, euro-lire ».

Les « casseurs » se penchent ensuite sur la valorisation de la dette détenue par l'étranger. Ils se lancent alors (comme le dossier du FN) dans une discussion juridique à propos de la *lex monetae*, principe issu du droit anglais qui permet à un État de modifier le libellé de sa dette sans en modifier la valeur nominale. En d'autres termes, si je dois une tonne de blé à un voisin je l'assure que sa créance d'une tonne est maintenue mais qu'en vertu de ma souveraineté retrouvée, un tonne vaudra désormais chez moi, 750 kilos.

Les « casseurs » ne nous répondent pas à la question : « si votre procédure ampute de 25 % les créances de caisses de

¹⁸ *Tout ce qu'il vous faut savoir sur la fin de l'euro*. Grand Dossier sur le site du Front National.

¹⁹ Calcul réalisé par Jacques Sapir à partir des cadences de fabrication de l'imprimerie des billets située à Chamalières !

retraite coréennes sur le Trésor français et si la Corée annonce que faute de retrait de cette mesure, elle annule une commande de 50 Airbus, comment réagissez-vous ? »

Si les propositions présentées par ces « casseurs » étaient mises en place, on se retrouverait institutionnellement dans une situation comparable à celle de l'immédiat après-guerre et très rapidement plusieurs monnaies, dont le franc, seraient inconvertibles faute de réserves de change. Le problème c'est que depuis 1950, les échanges internationaux ont été multipliés par 100 ou plus. Quant aux jeunes qui dans les universités et

les grandes écoles se sont préparés à devenir les acteurs d'un monde ouvert, il ne leur resterait plus qu'à s'installer à Palo Alto ou à Sydney.

On est confondu à la lecture des rêveries contenues dans cet ouvrage. On est par contre moins étonné de constater l'audience qui lui est donnée et de lire des recensions reprenant la quatrième de couverture. Quant aux auteurs, ils sont invités régulièrement sur les plateaux de télévision... entre journalistes parisiens.

PRISES DE POSITION et COMMUNIQUES DE PRESSE

Communiqué de presse de M. David Grosclaude en clôture de sa semaine de grève de la faim en défense de la langue occitane

<http://davidgrosclaude.com/2015/06/04/primiera-victoria-cal-continuar/>

Primiera victòria, cal continuar

Après la grève de la faim de David Grosclaude, Conseiller régional (*Partit Occitan – EELV*) pour obtenir le déblocage de la création d'un Office public de la Langue occitane (OPLO) après un an d'atermoiement de l'Etat et en dépit des décisions unanimes des Conseils régionaux d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées.

Je suis heureux d'annoncer à tous ceux qui m'ont soutenu depuis une semaine qu'ils ont gagné une victoire. Le document que je demandais depuis le 27 mai m'est parvenu à 19 h. 30. C'est un document adressé aux deux Présidents des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées sous la forme d'une lettre signée par les deux Ministres de l'Éducation et de la Culture. Dans cette lettre, l'État s'engage à autoriser la création de l'Office Public de la Langue Occitane et à s'y associer. C'est un élément nouveau.

En effet l'État sera dans l'Office Public de la Langue Occitane. Cela veut dire qu'il participera à son fonctionnement aux côtés des régions et aussi à son financement. C'est un élément que nous n'avions pas pu obtenir avant votre mobilisation. La lettre précise que l'OPLO verra le jour avant la fin de l'été.

Tout cela prouve que lorsque nous nous rassemblons pour demander ce qui est dû à la promotion de notre langue, nous pouvons l'obtenir.

Certes j'ai été obligé d'employer un moyen d'action hors norme.

Je l'ai fait parce que j'y étais obligé, considérant que j'avais utilisé tous les moyens classiques.

Je retiens de ces jours une mobilisation sans comparaison avec tout ce que j'ai connu par le passé dans mes combats pour la langue occitane. J'ai été très touché par la réaction spontanée de tous ceux qui m'ont soutenu.

Je prends donc la décision d'arrêter mon action. J'ai obtenu ce que je demandais.

Il reste d'autres combats à mener. Nous avons prouvé que nous en avons la capacité.

Je demande à ceux qui peuvent être présent demain, dès 16 h. 30 devant le Conseil Régional d'Aquitaine de venir fêter cette victoire en faveur d'une politique publique pour la langue occitane, décidée par deux Assemblées régionales qui ont pris conscience de leur responsabilité en ce domaine.

Enfin pour ceux qui se sont préoccupés de ma santé, je tiens à leur dire que cette semaine a été longue mais qu'elle ne devrait pas avoir de suites négatives pour moi. Je verrai dès demain un médecin et on fera un bilan.

David Grosclaude

Conselhèr regionau d'Aquitània

Grèce

Assez avec le bluff ! Oui à la fédération européenne

MFE italien – Gioventù Federalista Europea (5 juillet 2015)

Traduit de l'italien par Rémy Volpi - Lille

- **Oui à la construction d'une souveraineté européenne, commune et partagée.**
- **Oui au maintien de la Grèce dans la zone euro et dans l'Union européenne.**
- **Oui à un plan d'aides et d'investissements pour la Grèce qui garantisse plus de facilités d'amortissement de la dette et mène l'économie grecque sur la voie de la croissance.**
- **Oui à la création d'un budget de la zone euro qui permette de gérer des situations de crise et dont soit responsable un véritable gouvernement européen et les parlementaires de la zone euro.**
- **Oui à la création d'un Etat fédéral européen, démocratique et solidaire.**

La crise grecque est la fille de l'absence de volonté des gouvernements européens de renoncer à leur souveraineté nationale dans les secteurs cruciaux de la fiscalité et de la politique économique pour instaurer un gouvernement démocratique de la monnaie : en fait de l'absence de volonté de construire un gouvernement européen. Il en va de même pour la politique extérieure et la défense. Une monnaie ne peut exister sans Etat et sans vrai budget, et cette situation est la cause des souffrances du peuple grec et de l'insistance aveugle pour une austérité sans issue. S'il n'y est pas porté remède nous ne sortirons pas de cette situation, et tout au contraire d'autres crises analogues ou pires suivront. Seul un budget de l'eurozone contrôlé par un gouvernement démocratique, responsable devant un parlement européen véritablement souverain pourra conjurer les crises futures.

Les Grecs sont appelés à voter dans une situation dramatique et d'incertitude à la suite d'une initiative hasardeuse de leur gouvernement. La souveraineté populaire et nationale ne doit ni être mise en avant, ni être utilisée comme un instrument de pouvoir, de chantage ou pire encore de bluff pour remporter une négociation. De ce référendum dépendra en outre, en bien ou en mal, le destin de toute l'Union soit de plus de 500 millions de citoyens. 9 millions décideront pour ceux-ci.

Ceci démontre que le temps pour une souveraineté et une vraie démocratie européenne ne peut plus être ajourné.

La crise de ces derniers jours a désavoué toutes les théories du Non-Euro qui n'avaient pas prévu la ruée aux guichets, la fermeture des banques et les risques pour l'épargne des citoyens et qui au contraire promettaient des scénarios paisibles et gérables. Les tentatives successives d'accord après l'annonce du référendum grec et les déclarations du gouvernement allemand montrent que tous les acteurs sont réticents à assumer la responsabilité de saborder le projet européen avec toutes les conséquences qui en découleraient en termes politiques, économiques et historiques au niveau mondial.

Grèce : Le clap de fin d'un scénario fou ?

Jeunes Européens France (29 juin 2015)

Depuis le début de la semaine, les négociations se sont tendues entre Athènes et les différentes parties prenantes de l'Eurogroupe et de la *Troïka*. Alors que les créanciers refusent d'accorder à la Grèce un nouveau plan d'aides tant que le gouvernement d'Alexis Tsipras ne se sera pas engagé sur des réformes plus radicales, la banqueroute menace le pays, les banques frémissent et les épargnants grecs craignent pour leurs économies. Nous assistons à un mauvais film à suspense, où les rebondissements s'enchaînent et peuvent mener au pire, à une gestion de crise irresponsable qui appelle une réorganisation des institutions dirigeant la zone euro.

L'absence de vision de long-terme dans ces négociations

Ces négociations, qui portent sur l'équilibre du budget, les réformes à mettre en place et la mise en place de nouveaux prêts²⁰ pour renflouer les caisses vides de l'Etat grec et honorer à temps les remboursements de sa dette, sont sous haute tension. Pour l'heure, la rupture semble consommée : à l'annonce par Tsipras d'un référendum le 5 juillet en Grèce sur le plan de réformes et d'aides proposé par les créanciers, et à son appel à voter « non », l'Eurogroupe a choisi d'envisager un « plan B », autrement dit, une sortie de la Grèce de la zone euro. Au vu de la situation, de la chevauchée solitaire de Tsipras et de la volte-face de l'Eurogroupe, les négociateurs semblent avoir perdu de vue le sens même de la monnaie unique et des mesures qui ont été prises depuis 2010.

Si nous, Européens, avons décidé de mettre en place des plans d'aides, d'injecter des liquidités dans l'économie, c'était d'ores et déjà parce que la participation de la Grèce à la zone euro nous paraissait essentielle et non négociable. En 2011, quand les premiers plans d'aides ont été mis en place, une sortie de la Grèce de la zone euro nous semblait inenvisageable au regard du

²⁰ Les propositions des créanciers d'Athènes que Tsipras ne veut pas assumer seul.

projet et de l'idéal européens. Aujourd'hui, certains chantres politiques clament, inconscients, que la sortie de la Grèce n'aura pas de conséquences sur l'économie européenne. La chute libre des bourses européennes dans la matinée et l'envolée des taux d'emprunt pour les Etats viennent démentir ces propos inexacts et menacent d'un nouveau krach boursier.

Quatre ans après, tous les six mois environ, c'est toujours la même histoire, des négociations, des tensions, parce qu'un plan d'aides global n'a pas été mis en place. Et tous les six mois, les mêmes appréhensions pour les Européens, et en particulier pour les Grecs. Un film à suspens qui n'en finit pas de rebondir et en devient lassant, répétant sans cesse les combats stériles entre nations créancières et nations débitrices, jeux politiques irresponsables au vu des conséquences pour les citoyens de l'Union.

Un gouvernement de la zone euro selon le principe de solidarité

Cet épisode montre l'échec des décisions prises entre les Etats, où chacun défend son intérêt propre au détriment d'une vision commune du projet européen. C'est la raison pour laquelle, les Jeunes Européens appellent à la mise en place d'un gouvernement de la zone euro avec une formation « euro » du Parlement européen devant qui seront responsables les membres de l'exécutif²¹, mettant fin à l'incontrôlable et coupable gestion de la crise par les gouvernements nationaux et les membres de la *Troïka*.

La vision de long terme et l'intérêt des citoyens européens ne peuvent être portés, dans un contexte de crise, que par des députés élus et responsables devant les citoyens européens. Grâce à un gouvernement économique européen, nous devons parvenir à une vision commune d'un projet politique pour une zone euro intégrée, reposant sur une monnaie unique stable et pouvant faciliter la résolution de la crise actuelle.

Nous, Jeunes Européens, affirmons notre solidarité avec l'ensemble des 500 millions de citoyens de l'Union et notre volonté que la zone euro demeure entière et unie. Nous voulons mettre fin à ces rebondissements sans fin et qu'enfin, un accord acceptable pour chaque partie soit conclu dans l'immédiat. Nous appelons également à ce qu'une solution durable soit trouvée à la gouvernance de la zone euro pour ne plus connaître les tensions et les angoisses que les Européens partagent à chaque sommet « de la dernière chance ».

Nous avons besoin d'une structure fédérale de la zone euro pour garantir la vision de long terme, la représentation légitime et démocratique des Européens et l'intérêt de l'ensemble des citoyens.

Europe et politique migratoire

Sept-cents décès dus à une Europe intergouvernementale et divisée

Communiqué de presse de l'UEF Europe – Bruxelles – 20 avril

Traduit de l'anglais par Jean-François Billion - Paris

L'Union des Fédéralistes Européens (UEF) est profondément affligée par la perte de plus de 700 vies humaines en Méditerranée le week-end (des 17 et 18 avril, ndt). Les Européens ne devraient pas oublier que ces personnes fuyaient la misère ou la guerre, cherchant une vie meilleure pour eux et leurs familles, trompés par des trafiquants sans scrupules qui n'ont pas hésité à mettre leurs vies en danger pour s'enrichir, et attirés par les valeurs et les opportunités que l'Europe représente.

M. Elmar Brok, Président de l'Union des Fédéralistes Européens et membre le plus ancien du Parlement européen nouvellement élu en exercice, a déclaré : « Jusqu'à présent, les divisions entre les Etats membres et la méthode intergouvernementale ont empêché l'Union européenne de mettre en place un système susceptible de permettre une action efficace sur le plan des migrations et une politique étrangère et de sécurité européenne contribuant à stabiliser l'Afrique du Nord. Des événements tels que ceux advenus ce week-end montrent que seule une action européenne véritable est susceptible de stopper la tragédie qui dure déjà depuis 5 ans aux frontières de notre Union. Tant que cette Union sera divisée et dépourvue de pouvoirs et de ressources, des milliers de vies humaines continueront à être perdues ».

En 2014 plus de 3.500 personnes sont décédées en mer en tentant de rejoindre les côtes européennes. Cette année le bilan dépasse déjà les 1.500 morts. Il est inacceptable qu'après 15 ans de coopération en matière de migrations et après les nombreux appels à l'action et déclarations du Parlement européen, de la Commission, du Conseil et du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), l'Union européenne soit toujours incapable d'apporter une réponse forte et efficace à la tragédie humanitaire qui se déroule à nos frontières depuis le Printemps arabe et l'éclatement de la guerre civile en Syrie et que l'Union européenne ait été incapable de s'attaquer aux racines de tels mouvements migratoires. La division entre les Etats membres et le manque de pouvoirs et de ressources suffisants de l'Union européenne sont les causes de ce manque de progrès.

L'UEF demande avec insistance à l'Union européenne de trouver les moyens les plus efficaces de stopper la tragédie qui se déroule aux frontières sud de l'Union et de s'attaquer à ses causes sous-jacentes. En particulier l'UEF réclame que :

1 / le Conseil européen trouve une solution pour permettre que les opérations Triton menées par l'Agence Frontex soient immédiatement revues à la hausse et pourvues de ressources et de moyens afin de remplir un mandat " de rechercher et de secourir " capable d'éviter de nouvelles tragédies dans les prochains mois ;

2 / la Commission présente (et que le Conseil et le Parlement approuvent) de manière urgente une réforme du Système européen commun d'asile ([Common European Asylum System](#)) qui puisse :

²¹ 22 propositions pour l'Europe de demain et l'Appel des Jeunes pour l'Europe.

- assurer que toutes les personnes fuyant des conflits armés ou des persécutions et ayant besoin d'une protection internationale aient un accès véritable aux procédures d'asile légales (y compris dans leur pays d'origine) et n'aient pas besoin de s'en remettre à des trafiquants humains, et,
- apporter une solidarité entre les Etats membres de l'Union européenne pour l'accueil (hébergement) des migrants et des demandeurs d'asile au moyen d'un système de quotas et de répartition qui tienne compte du PIB et de la population des pays.

Au-delà des urgences du moment, l'UEF appelle l'Union européenne à faire des progrès structurels en direction :

- 1 / d'une politique d'immigration et d'asile unique, financée au travers du budget européen et dont la responsabilité et la direction seraient concentrées à la Commission ;
- 2 / d'une gestion intégrée du système d'asile, du contrôle des frontières extérieures, de la politique de migration et des flux migratoires basée sur une solidarité accrue, un partage de la charge et une optimisation des capacités européennes existantes, et incluant l'établissement d'une force permanente européenne de garde-frontières pour assister les pays faisant face à une pression migratoire particulière et l'utilisation de l'Euroforce pour épauler la mission Frontex lorsqu'ils sont incapables de gérer une pression migratoire extraordinaire ;
- 3 / d'une politique étrangère, de sécurité et de défense européenne unique, y compris d'une stratégie pour soutenir la stabilisation économique et politique des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, dotée de ressources suffisantes et de moyens de mise en œuvre.

L'UEF souligne que de telles mesures de long terme nécessitent des progrès vers plus d'unification politique afin d'assurer le contrôle démocratique et la prise de décision effective dans ces domaines.

Résolution du Comité fédéral de l'UEF pour soutenir le développement d'une approche humanitaire sur la politique migratoire de l'Union européenne (UE) en conformité avec les normes internationales et de l'UE sur les droits humains

Présentée par Dafni Gogou

Membre du Comité fédéral et Présidente de la Commission n° 4 Affaires sociales et souveraineté. Adoptée le 18 février 2015

Traduit de l'anglais par Catherine Vieilledent - Bruxelles

Considérant que :

- L'UE a maintenant une expérience de plus de 15 ans dans la politique migratoire commune de l'UE et qu'elle a développé et mis en œuvre au cours de cette période trois programmes spécifiques visant à la mise en place d'un cadre cohérent sur la politique migratoire ;
- en 2013 l'UE a réussi à adopter un nouveau système d'asile européen commun. Malgré ces progrès, des actions concrètes supplémentaires ont été nécessaires pour répondre aux événements tragiques qui se déroulaient au large des côtes de Lampedusa où 366 migrants ont perdu la vie. Dans ce contexte, en octobre 2013, le Parlement européen a adopté une résolution sur les flux migratoires en Méditerranée, et peu après, le Conseil a mis en place une « *Task Force* Méditerranée » ;
- pour 2014, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a estimé que le nombre de réfugiés, demandeurs d'asile et de migrants internes dans le monde dépassait 50 millions et a parlé "de la pire crise humanitaire de notre temps", les Syriens étant devenus la plus grande population de réfugiés ;
- pour l'Europe en particulier, la situation ne s'est pas améliorée, le nombre de décès en mer étant estimé par le HCR à plus de 3.000, les personnes qui ont traversé la frontière extérieure de l'UE de manière irrégulière à plus de 230.000 et le nombre total de demandes d'asile ayant augmenté de plus de 30 % par rapport à la même période en 2013 ;
- selon des estimations récentes, plus de 90 % de tous les demandeurs d'asile entrent en Europe de manière irrégulière, étant donné les très faibles possibilités pour les personnes ayant besoin de protection d'entrer et de séjourner légalement dans un État membre de l'UE ; l'évaluation des demandes d'asile est effectuée après l'arrivée dans le premier pays d'entrée (règles du règlement de Dublin) ;
- la grande majorité de ces personnes qui se dirigent vers la Sicile ou une île grecque n'ont pas l'intention d'y demander l'asile mais continuent en direction de l'Europe du Nord ;
- les données statistiques de 2014 confirment que l'Allemagne et la Suède ont reçu près des deux tiers des demandeurs de protection syriens en Europe ;
- l'absence de moyens juridiques pour entrer dans l'UE conduit les gens en quête de protection à recourir à des réseaux de contrebande pour atteindre l'UE, en franchissant la frontière extérieure dans des conditions risquées ; il en résulte que le recours à des passeurs expose les demandeurs d'asile et les migrants à des risques pour leur vie et leur intégrité physique ;
- en outre, pour des raisons politiques et de sécurité, les États Membres de l'UE sont tenus de fermer leurs représentations diplomatiques et consulaires dans les pays déchirés par la guerre, de sorte que les ressortissants de ces pays ont le plus grand mal à demander un visa dans le pays d'origine ;
- le droit actuel de l'UE en matière de visas ne prévoit pas de visa humanitaire spécifique mais les bureaux consulaires des États Membres ont la possibilité de délivrer un visa de court séjour à validité territoriale limitée pour des raisons humanitaires, un concept qui reste inconnu en droit de l'UE ;
- les conclusions du Conseil d'octobre 2014 « Prendre des mesures pour mieux gérer les flux migratoires », a souligné la nécessité d'agir sans délai et des actions concrètes supplémentaires ont été proposées, notamment en vue de prévenir les déplacements dangereux par mer ;
- en novembre 2014, dans sa déclaration lors du débat en plénière du Parlement européen sur les migrations, le Commissaire

Avramopoulos a annoncé l'engagement de la Commission européenne à explorer de nouvelles voies, en particulier la possibilité de développer une approche commune à la délivrance des visas humanitaires pour permettre à ceux qui ont besoin de venir en Europe de demander une protection extraterritoriale ;

- l'établissement de règles communes pour les procédures d'entrée protégée augmentera la sécurité intérieure dans l'UE, dans la mesure où la collecte de données biométriques et de recherches dans les Bases de données Entrée existantes aideront à identifier les risques possibles de sécurité ; en outre, la demande de la contrebande humaine diminuera tout comme le risque pour les personnes de devenir victimes de la traite humaine ;
- la Commission européenne a annoncé son intention de présenter fin mai 2015 un nouveau programme européen global sur la migration qui explore, en particulier, les moyens juridiques d'entrée pour la migration de main-d'œuvre et pour les personnes en quête de protection. Cela peut aussi donner la possibilité de renforcer la solidarité entre les Etats membres de l'UE et de prolonger l'expérience pilote sur la relocalisation ;
- la nécessité de mettre à jour la résolution globale adoptée par l'UEF en 2012 qui a rappelé les principaux défis dans le domaine de la politique migratoire de l'UE et fixé des priorités politiques claires pour l'avenir.

Le Comité fédéral de l'Union des fédéralistes européens, réuni à Bruxelles les 17-18 avril 2015, s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à son niveau afin :

- de promouvoir, au niveau européen, une approche humanitaire globale à la politique de migration, conforme aux principes et droits énoncés dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE et, en particulier, le droit d'asile et le respect du principe de non-refoulement ;
- de veiller à ce que les personnes fuyant le conflit armé ou la persécution et qui ont besoin de protection internationale aient un accès effectif aux procédures d'asile dans les États Membres de l'UE et à ce que les moyens juridiques soient envisagés pour l'évaluation des demandes d'asile présentées en dehors du territoire de l'UE ;
- à soutenir des actions concrètes visant à assurer les droits des enfants migrants, en particulier les mineurs non accompagnés et sans papiers ;
- d'encourager la mise en place de mesures alternatives à la détention des migrants et de règles d'interdiction claires de la détention d'enfants pour des raisons d'immigration ;
- de soutenir la mise en place dans l'UE de règles communes pour la réinstallation d'urgence des groupes les plus vulnérables de personnes demandant une protection internationale ;
- de soutenir la mise en place par chaque État membre de l'UE de programmes de réinstallation en fonction de leur capacité en veillant à ce que les fonds de solidarité suffisants soient mobilisés à cette fin ;
- d'élaborer des règles européennes de réinstallation définissant un système de quotas basé sur des critères choisis (tels que la population du pays ou le PIB) pour chaque État Membre et ciblant en particulier les groupes de réfugiés à risque accru ;
- de renforcer la dimension de la migration dans le cadre des dialogues Droits de l'Homme de l'UE avec les pays tiers pour la période 2015-2020 ;
- de renforcer la coordination et la cohérence interne et externe entre les organes et institutions de l'UE sur la politique de migration, la mise en place d'un forum permanent et structuré de dialogue sur cette question pour les années à venir.

Pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

- **Fédéchoses**, revue créée au début des années 1970, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste ;
- toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans **Fédéchoses** ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de **Fédéchoses** sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par **Fédéchoses**, avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de **Fédéchoses** se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années **The Federalist Debate**, revue publiée sous le patronage commun de l'**U.E.F.**, de la **JEF** et du **WFM-MFM** international ou **Le Taurillon** magazine en ligne créé et animé par les Jeunes Européens - France ;
- **Fédéchoses**, se sent libre de publier les positions publiques des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues, ou les sites, fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Ernest Wistrich

Paolo Vacca
Secrétaire général de l'UEF Europe

Traduit de l'anglais par Jean-Luc Prevel - Lyon

Ernest Wistrich constituait, avec John Pinder qui est décédé il y a deux mois, la force motrice du fédéralisme britannique depuis plusieurs décennies. Dans ses mémoires, Spinelli se souvient de Pinder comme la force intellectuelle et de Wistrich comme du moteur organisationnel des organisations fédéralistes britanniques des années 1960 et 1970.

Ernest a grandi dans une famille juive aisée dans la Pologne d'avant-guerre et s'installa en Angleterre peu de temps avant la deuxième guerre mondiale, attrapant le dernier train à travers la Pologne, avant l'invasion nazie. Son épouse, Edit, devint membre de *Federal Union*, durant les années 50, en tant qu'étudiante de la *London School of Economics* <http://goo.gl/5yLZYT>. Ernest rejoignit plus tard le camp pro-européen avec *Britain in Europe*, la plate-forme de campagne créée à la fin des années 1950 pour faire campagne en faveur de l'adhésion à la Communauté économique européenne. Il fut l'une des forces dirigeantes dans la campagne du referendum et pour l'adhésion à la Communauté économique européenne.

A partir de ce moment, il resta l'un des *leaders* et un fédéraliste actif au sein de *Federal Union* et du Conseil britannique du Mouvement européen et de leur plate-forme européenne, l'UEF et le MEI. Avec John Pinder, il joua un rôle important dans le processus qui conduisit à la refondation de l'UEF en 1972 en aidant à rassembler les organisations fédéralistes qui s'étaient divisées en 1956. Il resta actif à l'UEF jusqu'à la fin des années 1990. La dernière fois que je me souviens de lui à l'occasion d'un événement de l'UEF, c'était au Congrès européen de l'UEF à Gênes, en 2004, bras dessus, bras dessous, avec John Pinder, tous les deux bien fragiles mais vifs comme d'habitude.

Vous pouvez lire ci-après un court article qu'il a écrit sur l'histoire de *Federal Union* <http://goo.gl/YwBLyF> et ci-après un de ses derniers articles sur un sujet très actuel jusqu'à aujourd'hui : *Steps toward a federal UK* <http://goo.gl/sOf1q5>

C'est finalement une année triste pour le fédéralisme au Royaume Uni.

C'est une autre partie de l'histoire de notre mouvement qui s'en va. Et c'est un autre rappel pour les plus jeunes d'entre nous de prendre la responsabilité de faire vivre cette organisation et de la rendre combative.

Parmi ses livres :

Recollections of a federalist – My life <http://goo.gl/Cpq5cx> - *The United States of Europe* <http://goo.gl/ma6mir>
After 1992, the United States of Europe <http://goo.gl/GuvZJ0>

Presse Fédéraliste édite et diffuse



- **Fédéchoses - pour le fédéralisme** - revue trimestrielle fondée en 1973
- **Carnet d'Europe** - revue quadrimestrielle fondée en 2011
- **Carnet d'Europe - La lettre d'actualité européenne** - revue mensuelle fondée en 2008 (internet)

Les Cahiers de Ventotene
Les Cahiers de la Constitution fédérale européenne
Les Cahiers du fédéralisme dans l'histoire de la pensée

Les collections Textes fédéralistes et Minorités nationales des éditions Fédérop

BULLETIN D'ABONNEMENT

L'abonnement à *Fédéchoses* comprend l'adhésion à l'association Presse Fédéraliste

FEDECHOSES - Pour le fédéralisme

Nom

Prénom

Adresse.....

.....

Mail

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro 8 €

Chèque ou virement à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE

Maison de l'Europe et des Européens - 242, rue Duguesclin - 69003 Lyon - France

C.C.P. 2490 82 P LYON

FEDECHOSES - Pour le fédéralisme

Directeur de la publication : Jean-Luc Prevel

Rédacteur en chef : Jean-Francis Billion

Comité de rédaction : Florent Banfi - Ronan Blaise - Bruno Boissière - Fabien Cazenave - Maurice Braud - Didier Colmont - Sandra Fernandes - Valéry-Xavier Lentz - Jonathan Leveugle - Lucio Levi - Catherine Montfort - Michel Morin - David Soldini

Attachée de presse : Sandra Fernandes

Responsable site web : Valéry-Xavier Lentz